

RAPPORT ANNUEL 2001

**Conseil du développement industriel,
vingt-cinquième session**

**Comité des programmes et des budgets,
dix-huitième session**



Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Distr.
GÉNÉRALE

IDB.25/2-PBC.18/2
25 février 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ISSN 1020-766X

TABLE DES MATIÈRES

Message du Directeur général	v
CHAPITRE PREMIER: L'ONUDI EN ACTION	1
A. L'ONUDI en tant que forum mondial.....	1
B. Coopération pour le développement	5
C. Changer le cours des choses.....	9
CHAPITRE II: PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES	17
CHAPITRE III: APPUI SECTORIEL ET VIABILITÉ ÉCOLOGIQUE	25
CHAPITRE IV: DIMENSION RÉGIONALE	33
A. L'Afrique et les pays les moins avancés	33
B. Les pays arabes	38
C. Asie et Pacifique.....	40
D. Europe et nouveaux États indépendants	43
E. Amérique latine et Caraïbes	46
F. Représentation hors Siège.....	48
CHAPITRE V: GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS.....	51
A. Ressources financières	53
B. Innovation et formation	57
C. Processus internes.....	59
D. Clients.....	62

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

APPENDICES	65
A. Statistiques opérationnelles	66
B. Projets approuvés au titre des contributions volontaires	78
C. État des programmes intégrés au 31 décembre 2001	80
D. Assistance technique fournie par l'ONUDI aux pays les moins avancés	82
E. Programme ordinaire de coopération technique	88
F. Répartition géographique des experts	90
G. Activités de formation	92
H. Accords conclus en 2001	104
I. Présentations de pays organisées	107
J. Commandes passées et marchés octroyés.....	109
K. Représentation hors Siège.....	110
L. Informations relatives au personnel	112
M. Groupes d'experts, colloques, séminaires, ateliers, stages et autres réunions	114
N. Quelques publications et produits	121
ABRÉVIATIONS.....	125

Message du Directeur général

Comme ce rapport annuel porte sur la dernière année de mon premier mandat en tant que Directeur général, il ne me semble pas inutile de faire un rapide retour en arrière sur les quatre années précédentes. Toutefois, je tiens tout d'abord à dire toute la force que m'a donnée ma reconduction pour un second mandat, venue consacrer les bons résultats que l'Organisation a obtenus de 1998 à 2001. Ma réélection est le résultat d'un vote en faveur de la continuité, qui ne vient pas uniquement couronner les efforts de tout le personnel de l'ONUDI, mais aussi le travail que l'Organisation mène en partenariat avec ses États Membres qui – par leur appui indéfectible et leur participation constructive – ont rendu possible le succès de son processus de transformation. Je tiens pour un privilège d'œuvrer avec nos partenaires pour une cause commune en ce nouveau millénaire, à la tête d'une organisation si bien armée pour contribuer à la campagne menée par les organismes des Nations Unies afin de réduire la pauvreté dans le monde entier.

Changement et stabilité, c'est par ces deux mots que je résumerais ce que nous avons accompli au cours des quatre dernières années. Si l'ONUDI se trouve aujourd'hui en position de force, c'est parce qu'elle a su trouver un juste équilibre entre ces deux impératifs apparemment contradictoires qu'elle a conciliés au cours des quatre dernières années.

Lorsque j'ai pris mes fonctions, à la fin de 1997, le changement était indiscutablement à l'ordre du jour; les États Membres se plaignaient des résultats financiers de l'Organisation et de l'orientation des programmes et contestaient jusqu'à la raison d'être d'une institution multilatérale dans le domaine du développement industriel.

Pour assainir sa situation financière, l'Organisation a tout d'abord procédé à une réorganisation structurelle qui s'est traduite par de fortes compressions de personnel, certes douloureuses, mais financées sur le seul budget ordinaire sans aucun apport de capitaux supplémentaires. Une gestion saine et transparente et une utilisation rationnelle des ressources ont fait le reste. En 1999, l'ONUDI était à nouveau en mesure de proposer des contrats de trois ans aux membres de son personnel. En 1998, elle avait déjà reconstitué son Fonds de roulement et aujourd'hui, elle dispose d'une réserve de 2,7 millions au titre de son budget opérationnel. Les changements radicaux qu'elle a introduits lui ont permis de rapidement stabiliser sa situation.

Concernant les programmes, le changement le plus notable a concerné la mise en œuvre de programmes intégrés déterminés par la demande, adaptés aux besoins exprimés par les pays partenaires et davantage ciblés car fondés sur les modules de services de l'ONUDI. Le montant des projets de coopération technique exécutés est resté globalement stable, puisque la diminution enregistrée en 2000 a été largement compensée en 2001, où il a atteint 84,9 millions de dollars. L'ONUDI a ainsi consolidé sa situation pendant cette période de changement, tandis que la nouvelle orientation et l'intégration de ses activités lui ont permis de regagner la confiance des États Membres.

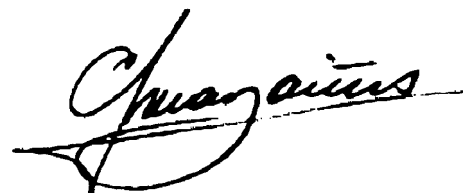
Les doutes émis en 1998 quant à la raison d'être de l'ONUDI ont fondu comme neige au soleil et ce, surtout parce qu'il est désormais reconnu que, dans le contexte de la mondialisation, le principal moteur du développement n'est pas l'accumulation de

capitaux, mais la croissance de la productivité. Une fois ce principe généralement admis, il ne fait plus aucun doute que l'ONUDI est particulièrement bien placée pour lutter activement contre la pauvreté et la marginalisation.

Les succès remportés par l'Organisation et les capacités qu'on lui prête lui ont valu plusieurs consécration. Je suis très flatté d'avoir été nommé à la tête du Comité de haut niveau sur les programmes du Comité administratif de coordination par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, mais j'estime que cette nomination rend aussi hommage aux efforts de l'ensemble de l'ONUDI. Le rôle de catalyseur que joue la coopération entre les organismes des Nations Unies aux fins de la lutte contre la pauvreté – dont l'ONUDI a fait une priorité permanente – est désormais pleinement reconnu.

Si l'année 2001 a été une année charnière, ce n'est pas uniquement parce qu'elle a marqué la fin d'un mandat et le début d'un autre. De 1998 à 2001, l'Organisation a su consolider sa position tout en introduisant des changements radicaux, mais nous n'avons absolument pas l'intention de nous reposer sur les lauriers que nous a valu notre réforme interne. Dès celle-ci achevée, de nouvelles priorités ont été adoptées. La priorité pour 2002-2005, c'est de tirer parti de notre stabilité retrouvée pour mettre pleinement en œuvre nos programmes de coopération technique, dont l'ensemble forme un portefeuille cohérent et robuste. Les premiers résultats déjà obtenus nous donneront le courage d'aller de l'avant. Car la route qui nous attend est encore longue et difficile. Mais en approfondissant nos partenariats avec les États Membres et en nous appuyant sur nos réalisations récentes pour améliorer nos résultats, je ne doute pas que nous saurons nous montrer à la hauteur des défis que l'avenir nous réserve.

Le Directeur général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Magariños', written over a horizontal line.

Carlos Magariños

I

L'ONUDI en action

Faisant suite aux trois années précédentes marquées par les mesures de transformation, 2001 a été une année importante pour l'ONUDI. Cette année-là, par suite du succès de sa transformation menée conformément au Plan de travail, l'Organisation pouvait se targuer de connaître une grande stabilité. C'est ainsi qu'elle a pu pleinement procéder à l'exécution des activités découlant des programmes rénovés en suivant le concept de programme intégré, ce qui a donné des résultats encourageants comme en témoigne un essor tant des nouveaux projets approuvés que de la prestation de services de coopération technique.

Dans le contexte de la planification et de l'examen de la transformation ainsi que des premières mesures prudentes prises pour l'exécution, ce sont les manifestations et les activités de 2001 qui ont amené les États Membres à adopter d'importantes décisions au sein de la Conférence générale à la fin de l'année. En nommant le Directeur général sortant pour un second mandat, la conférence a manifesté son souci de continuité, tout en chargeant ledit Directeur général d'améliorer et de renforcer davantage l'Organisation. L'année 2001 a été une année caractérisée par des événements significatifs et au cours de laquelle d'importants enseignements ont été tirés, le plus important de ceux-ci étant que c'est par le biais de la croissance et de la productivité, dont le moteur à toutes deux est sans conteste l'industrialisation, que l'on peut le mieux réduire la pauvreté sur notre planète.

La résolution de la Conférence générale sur le cadre de programmation à moyen terme 2002-2005 met fortement l'accent sur la coopération technique, tout en confirmant l'importance du rôle de forum mondial de l'ONUDI. Ces deux aspects sont les deux faces d'une même pièce: l'expérience et les données en matière de coopération technique alimentent le débat constant et la planification qui ont lieu au sein du forum mondial, lequel à son tour concourt grandement à l'amélioration de la qualité de l'assistance de l'ONUDI en nous permettant à tous de mieux comprendre la contribution de l'industrie à l'atténuation de la pauvreté et la façon dont il faut connecter les économies nationales à l'économie mondiale.

A. L'ONUDI en tant que forum mondial

Partant des programmes préconisés dans le Plan de travail, l'ONUDI entreprend toute une gamme d'activités tendant à soutenir et à promouvoir le développement industriel. Au nombre de ces activités, dont beaucoup dépassent les limites de projets de coopération technique spécifiques, figurent des initiatives visant à permettre de mieux comprendre le processus de développement industriel et à diffuser, par le biais de réunions et de publications spécialisées, les enseignements tirés de diverses questions

liées à l'industrie. Au cours desdites activités, l'ONUDI promeut des partenariats et appuie la coopération industrielle à l'échelle mondiale entre les pays, tous stades de développement confondus. Ce faisant, elle facilite le flux des informations industrielles, des connaissances, de la technologie et des investissements.

Par l'intermédiaire des grandes réunions, des partenariats et des publications, l'Organisation expose à la communauté internationale les principales questions qui se posent en matière de développement industriel, notamment sous l'angle de leur pertinence pour le développement économique et social en général, et elle identifie les domaines vers lesquels les pays en développement et les pays à économie en transition doivent axer leurs efforts sur la voie des réformes économiques. Les activités à titre de forum mondial renforcent le rôle que l'Organisation joue dans l'identification des thèmes à traiter, le partage des connaissances et la promotion des partenariats. Menées à bien, elles contribuent à l'image de marque de l'Organisation.

Avec les réunions sur des thèmes plus spécifiques, les forums régionaux et les partenariats de recherche ainsi que les publications, les forums sur le développement industriel constituent un élément essentiel du rôle de forum mondial recentré de l'Organisation. Ils permettent la réflexion continue et le débat constant nécessaires pour que l'ONUDI conserve sa place de choix au sein de la communauté internationale s'occupant de développement et constituent le fondement analytique de ses interventions en matière de coopération technique. À ce titre, les forums s'inscrivent dans le cadre des efforts globaux déployés par l'Organisation pour fournir les biens collectifs mondiaux que ses clients exigent pour la stimulation et l'orientation du développement industriel durable.

Le **Forum sur le développement industriel** intitulé "Développement industriel durable au service de la lutte contre la marginalisation – contraintes et perspectives à l'heure de la mondialisation", organisé par l'ONUDI le 5 décembre dans le cadre de la session de la Conférence générale, a été le couronnement des activités à titre de forum mondial menées durant l'année. Il s'insérait dans le cadre de l'entreprise que mène en permanence l'Organisation pour engager des débats constructifs sur des questions d'actualité dont le bien-fondé est fondamental pour le développement industriel dans un environnement mondial en perpétuelle évolution. Deux catégories de questions ont été traitées, la première concernant la technologie, les investissements et le commerce, et la seconde l'environnement et la qualité.

Concernant le rôle des investissements, de la technologie et du commerce dans la promotion du développement industriel et économique à l'heure de la mondialisation, les participants ont conclu que la technologie et la libéralisation étaient les moteurs de la mondialisation. Les organismes de développement en général, et l'ONUDI en particulier, ont un rôle crucial à jouer s'agissant de fournir aux pays en développement les biens collectifs nécessaires pour amorcer une croissance non polluante, équitable et tirée par la productivité. Si elle est bien ciblée dans tous les domaines interdépendants de la technologie, des investissements et du commerce, notamment des technologies écologiquement viables, l'assistance intégrée constitue un moyen efficace et efficient de soutenir le développement.

La discussion de la seconde catégorie de thèmes a porté sur les normes et règles mondiales dans le contexte du développement, et il a été convenu qu'il faudrait faire en sorte que les pays en développement soient en mesure de participer de façon pleine et entière aux accords commerciaux internationaux et aux conventions internationales intéressant l'environnement. Les débats ont également fait ressortir le rôle crucial des organismes de développement, et en particulier de l'ONUDI, dans la conduite d'une croissance fondée sur la productivité dans le monde en développement et dans la promotion d'une mondialisation "pragmatique".

Étant donné l'avantage comparatif qu'elle présente au sein de la communauté internationale, il a été convenu que l'ONUDI redoublerait d'efforts pour aider les pays en développement et les pays à économie en transition à appliquer les accords multilatéraux concernant l'environnement tels que le Protocole de Montréal, la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, le Protocole de Kyoto et le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la Convention sur la diversité biologique. L'Organisation devrait également appuyer les efforts faits par les pays pour se conformer aux règles du commerce (en particulier aux dispositions des Accords sur les obstacles techniques au commerce et sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires), autant de facteurs qui contribueront à accroître la capacité de ces pays à accéder aux marchés.

Le Forum a également conclu que les stratégies de l'ONUDI devraient être différenciées afin de faire en sorte que les objectifs de développement puissent être atteints selon les conditions qui prévalent dans les divers groupes de pays en développement, et que les activités de l'Organisation tendant à renforcer les capacités industrielles devraient scrupuleusement tenir compte des questions et préoccupations relatives à la protection de l'environnement.

La **recherche stratégique** est un élément essentiel de l'activité de l'ONUDI. Elle constitue un solide fondement analytique de la coopération technique et améliore de ce fait les activités au titre des programmes et concourt à une conception commune de la contribution de l'industrie à l'atténuation de la pauvreté et de la façon dont les économies nationales sont connectées les unes aux autres et à l'économie mondiale.

En 2001, une équipe interservices a finalisé une liste des thèmes à étudier indiquant les principaux axes selon lesquels les travaux de recherche stratégique de l'Organisation devraient être menés. L'équipe a pris en compte toute une gamme de facteurs, notamment les préoccupations spécifiques des PMA et d'autres pays et régions marginalisés, la nécessité des biens collectifs et celle d'une approche globale qui combine les aspects économiques, sociaux et environnementaux. Cette liste comprend des thèmes portant sur le transfert de technologie, les PME, la contribution de l'industrie à l'atténuation de la pauvreté et le renforcement des capacités en vue de l'accès aux marchés. Elle sera révisée avec le temps pour tenir compte des faits nouveaux survenant en matière de recherche internationale et en fonction de l'expérience acquise dans le domaine de la coopération technique.

L'ONUDI a continué de développer son partenariat avec l'Université d'Oxford dans le cadre de l'accord passé avec le Centre for the Study of African Economies (CSAE) de l'Université. En 2001, cette collaboration a débouché sur l'élaboration de documents de travail sur les techniques de fabrication dans trois pays, comme il a été relaté de manière plus détaillée au chapitre IV.A du présent rapport.

À la fin de l'année, les fonds reçus de la DANIDA (Agence danoise de développement international) pour mettre en œuvre de nouveaux partenariats de recherche à compter de 2002 s'établissaient à 600 000 dollars environ. Les partenariats financés seront regroupés au titre d'un programme intitulé "Développement industriel durable au service de la lutte contre la marginalisation et la pauvreté". Les thèmes de ce partenariat seront entre autres les biens collectifs, l'atténuation de la pauvreté, le développement technologique, les PME et le capital social, et ils privilégient les incidences directes et la pertinence pour la coopération technique.

La participation de l'ONUDI à la **troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés** (Conférence PMA III) constitue un important exemple de synergie entre les activités à titre de forum mondial et les activités de coopération technique. Ont en partie constitué le fondement de cette manifestation à titre de forum mondial les

compétences en matière de coopération technique, qui ont permis de mettre à nu les problèmes et les besoins spéciaux des PMA dans le domaine de l'industrialisation. À l'inverse, dans le processus de suivi de la Conférence PMA III, les activités à titre de forum mondial sont actuellement converties en activités de coopération technique afin de bénéficier aux PMA.

La stratégie de l'ONUDI au cours de la conférence a consisté à mettre au premier plan avant tout le rôle central du secteur manufacturier et ensuite l'importance des liens entre l'agriculture et l'industrie dans la croissance économique, l'intégration dans l'économie mondiale et l'atténuation de la pauvreté. Dans l'application de cette stratégie, l'ONUDI a suivi une approche double: mettre en lumière non seulement le lien entre des capacités de production renforcées et l'accès aux marchés, mais aussi le rôle crucial de l'énergie dans l'atténuation de la pauvreté dans les PMA. Deux milliards de personnes dans le monde – soit un tiers de la population mondiale – n'ont pas accès à l'électricité ni à une forme d'énergie moderne. Le programme d'action élaboré par la conférence a réaffirmé la place cruciale des capacités de production dans le débat international sur le développement.

L'ONUDI a lancé un portefeuille d'initiatives spéciales, dénommées "mesures à effet immédiat", centré sur l'énergie et l'accès aux marchés. Les mesures à effet immédiat contribueront à la mise en œuvre de la Déclaration de Bruxelles et du Programme d'action en faveur des PMA et elles ont déjà fait l'objet de mesures complémentaires couronnées de succès. Dans le domaine de l'énergie, des projets relatifs aux sources d'énergie renouvelables tendant à utiliser l'énergie solaire, l'énergie éolienne et l'énergie de la biomasse dans les zones rurales ont été formulés pour cinq pays et le programme de la plate-forme plurifonctionnelle est en cours d'élaboration dans des villages de plusieurs PMA, en collaboration directe avec le PNUD. De surcroît, grâce à une contribution financière du Gouvernement autrichien, l'ONUDI et la CNUCED envisagent d'accueillir en 2002 une conférence sur la tarification et les achats efficaces ainsi que la gestion de la stabilité des prix du pétrole dans les PMA.

L'année a été marquée par une expansion des activités de l'ONUDI dans le domaine de la **prévision technologique**, initiative qui en est à présent à sa troisième année. En Amérique latine et dans les Caraïbes, où le Pérou s'est joint au programme en 2001, l'Organisation a poursuivi avec vigueur sur sa lancée en apprenant aux équipes nationales dans un certain nombre de pays à mettre au point l'initiative au niveau national dans les domaines de la biotechnologie et de l'énergie. Un répertoire de connaissances a été constitué pour la région à travers le portail d'information du projet.

En coopération avec la Hongrie, on a étendu le programme à l'Europe centrale et orientale et aux nouveaux États indépendants. Une manifestation majeure a été la Conférence régionale sur la prévision technologique, tenue à Budapest pour donner suite à l'initiative lancée en 2000. Prenant la parole devant les participants, le Directeur général a souligné l'importance cruciale de la prévision technologique compte tenu du fait que la croissance économique ne résulte pas seulement de l'accumulation des facteurs de production mais aussi des progrès technologiques. La réunion a permis de fournir des connaissances de base sur les méthodes et sur l'application des outils de prévision technologique à la prise de décisions stratégiques en vue du développement technologique, l'accent étant mis en particulier sur l'initiative de l'ONUDI pour la région, à laquelle les défis que pose l'adhésion à l'Union européenne donnent un relief tout particulier.

B. Coopération pour le développement

Le succès de la transformation et de la revitalisation de l'ONUDI lui a donné une nouvelle identité, en lui ouvrant de nouvelles formes d'activité et de nouvelles possibilités de coopération. L'Organisation est à présent mieux à même de promouvoir son rôle et de renforcer sa notoriété, de partager ses données d'expérience positives en matière de réforme avec les autres organismes des Nations Unies ainsi que d'apporter une contribution distinctive et constructive à la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

Outre qu'elle a appelé l'attention sur ses propres réalisations et son propre potentiel, l'ONUDI a continué d'apporter une contribution spéciale au débat concernant les instances internationales sur le développement et à leur préparation en soulignant l'importance de la productivité et du développement industriel pour la croissance soutenue et l'atténuation de la pauvreté. Ce faisant, elle a pleinement mis à profit les contacts avec toute une gamme de partenaires internationaux et a intensifié sa participation aux manifestations les plus importantes figurant au calendrier des rencontres internationales de l'année.

Outre la Conférence PMA III, les manifestations majeures auxquelles l'Organisation a activement participé sont notamment les suivantes:

- ❑ Session de fond du Conseil économique et social;
- ❑ Débat de haut niveau du Conseil économique et social sur l'Afrique;
- ❑ Dixième réunion du Comité intergouvernemental de suivi et de coordination de la coopération économique entre pays en développement, tenue à Téhéran;
- ❑ Cinquante-sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies;
- ❑ Processus préparatoire des prochaines réunions que sont la Conférence internationale sur le financement du développement et le Sommet mondial pour le développement durable.

La qualité de la contribution de l'ONUDI aux diverses conférences a donné aux uns et aux autres une idée plus approfondie et plus étendue de la valeur et du rôle clef du développement industriel dans l'atténuation de la pauvreté, ainsi que du rôle de promoteur de l'ONUDI, ce qu'attestent les documents finaux de l'ensemble de ces rencontres internationales. De nouvelles initiatives de l'ONUDI, notamment sur la facilitation du commerce, la technologie et l'énergie aux fins du développement durable, ont été approuvées et la notoriété de l'Organisation s'est accrue. Le point de vue de ladite Organisation a également contribué à une importante réorientation au sein de la communauté internationale qui abandonne la notion de secours pur et simple au profit de l'aide au développement en mettant l'accent voulu sur les facteurs de production.

Parallèlement à sa participation aux grandes conférences internationales, l'ONUDI a poursuivi sa coopération avec les institutions de Bretton Woods et les organismes des Nations Unies en vue d'une réponse concertée dans la poursuite des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire. Elle puise dans son fonds de données d'expérience pour mieux cibler et mieux coordonner sa coopération tout en l'axant davantage sur les résultats. Faisant fond sur les domaines dans lesquels elle présente un avantage comparatif, elle privilégie une approche pragmatique, ne prenant que des mesures pratiques parfaitement justifiées par l'expérience concrète. Ce processus porte déjà ses fruits, notamment dans le domaine de la coopération renforcée de l'Organisation avec la CNUCED, le CCI, l'OMC et la CESAO en matière de facilitation du

commerce, où elle apporte le soutien tant attendu aux pays en développement en ce qui concerne la normalisation et le contrôle de la qualité. Grâce à la coopération avec le PNUE, le réseau des centres pour une production plus propre a été élargi.

Afin de mieux contribuer à la formulation des politiques et à la prise de décisions dans le cadre des activités de développement des Nations Unies, ainsi que d'influer sur ce processus, l'ONUDI a examiné la possibilité de coopérer avec le Groupe des Nations Unies pour le développement et a demandé à adhérer à ce Groupe à la fin de l'année. Pour améliorer la coopération interinstitutions au niveau national, elle a fait un apport au processus du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement par le biais de son concept de programme intégré.

L'ONUDI a été invitée par la Banque mondiale et le FMI à participer à la Conférence internationale sur les stratégies de réduction de la pauvreté. Étant donné la contribution essentielle de l'industrie à l'atténuation de la pauvreté et à la croissance soutenue, la participation de l'Organisation à l'élaboration des documents sur les stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP) – l'accent étant mis sur le rôle de la productivité – pourrait en principe être une contribution positive. Compte tenu du fait que les DSRP sont souples dans leur contenu, il devrait y avoir de grandes possibilités d'incorporer les programmes intégrés en tant qu'éléments de ces documents dans des cas appropriés.

En prévision de la Conférence internationale sur le financement du développement, l'ONUDI se tient prête avec des initiatives dans le domaine de la facilitation du commerce et du capital-risque. Pour ce qui est du Sommet mondial pour le développement durable, l'Organisation a participé en 2001 à des préparatifs à l'échelle nationale et régionale pour faire en sorte que soit reconnue l'importance que revêt l'industrie pour le développement durable. Dans le courant de l'année 2002, lorsque les négociations globales intergouvernementales commenceront, elle fera valoir des initiatives concernant l'évaluation des besoins en matière de transfert de technologie, l'énergie et les déchets solides.

Vu les points de convergence trouvés entre la **Commission européenne** et l'ONUDI s'agissant des objectifs de développement et le fait que les deux organisations reçoivent de leurs États membres des directives de politique générale plus ou moins semblables, les possibilités de coopération entre la Commission européenne et l'ONUDI se sont accrues. Pour la Commission européenne, le mandat et les compétences de l'ONUDI sont parfaitement appropriés pour une lutte contre la pauvreté qui élimine les contraintes pesant sur l'offre et rend les entreprises plus compétitives et plus écologiquement viables.

Le 31 mai 2001, le Conseil développement de l'Union européenne adoptait une importante décision de principe lorsqu'elle a prié la Commission européenne de renforcer et de systématiser les partenariats en matière de programmes avec les Nations Unies. À son tour, la Commission a établi un document directif exhaustif définissant les principes d'une coopération accrue avec les Nations Unies et est actuellement sur le point d'identifier les organisations et les domaines thématiques qui se prêtent à des partenariats futurs en matière de programmes et de financement. Dans le droit fil de la politique interinstitutions qu'elle a suivie dans son programme de réformes, l'ONUDI a intensifié le dialogue et l'échange d'informations avec la Commission. Le Directeur général a examiné la coopération avec les échelons les plus élevés de ladite Commission et les deux organisations ont accru le dialogue en matière de programmes, tant entre leurs sièges que sur le terrain dans le contexte des programmes intégrés. Si une décision finale de la Commission européenne concernant l'ampleur du partenariat futur est toujours attendue, les domaines dans lesquels la coopération de l'ONUDI et de la Commission européenne sera des plus fructueuses ont déjà été identifiés et arrêtés.

Ils ont trait aux moyens de permettre aux pays en développement de participer au commerce international (normalisation, qualité, accréditation, métrologie et certification), une attention particulière étant prêtée au renforcement des capacités institutionnelles et à l'intégration régionale; à l'environnement et à l'énergie; ainsi qu'à la promotion des investissements et de la technologie.

Un des événements les plus significatifs a été le lancement du premier programme de l'ONUDI à être financé par la Commission européenne. Ce programme, doté d'un financement de 12,5 millions d'euros environ, renforcera les capacités en matière de qualité et de normalisation dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), dont sept sont des PMA. Décrit de façon plus détaillée à la partie C ci-dessous, il sera exécuté en coopération avec le CCI.

En 2001, l'ONUDI a commencé sa participation à l'initiative dénommée **partenariat des pays nordiques**. Le partenariat met actuellement au point un modèle d'entreprise tout à fait nouveau, orienté vers la promotion du développement durable global et qui sera présenté au Sommet mondial pour le développement durable. L'initiative a été conçue par le Fonds mondial pour la nature dans les quatre pays nordiques et par le Forum stratégique (cellule de réflexion Mandag Morgen) du Danemark et au rang des parrains figurent le Conseil des ministres des pays nordiques et 16 grandes entreprises nordiques. L'objectif consiste à déterminer comment les entreprises peuvent assumer la responsabilité à l'échelon mondial – sur les plans social, environnemental et financier – et contribuer ainsi à des orientations en matière de développement qui sont au centre d'initiatives récentes de l'ONUDI telles que le "triple bilan" et au transfert de technologies écologiquement viables.

En raison de ses connaissances techniques exceptionnelles acquises au service du développement industriel durable, l'ONUDI a été invitée à jouer un rôle actif dans l'élaboration et la promotion du nouveau modèle d'entreprise lors de la conférence sur le partenariat dans les pays nordiques, tenue à Copenhague en avril 2002, et à prêter son concours pour présenter, au Sommet mondial pour le développement durable en septembre 2002, ce modèle d'entreprise pour le partenariat dans les pays nordiques en vue du développement durable.

La **coopération Sud-Sud** est non seulement un outil d'une importance capitale pour le renforcement de l'indépendance économique des pays en développement et la réalisation de leurs objectifs de développement, mais aussi un des moyens de garantir leur participation équitable et effective au nouvel ordre économique mondial.

La mondialisation a ces dernières années provoqué une prise de conscience aiguë de la contribution du développement industriel à la création d'emplois productifs, à la stimulation de la croissance économique et à l'élimination de la pauvreté. L'ONUDI s'attaque directement au défi de la mondialisation en favorisant le développement industriel durable et en renforçant la cohérence des politiques et la coopération avec les institutions multilatérales de développement. Sa coopération avec le Groupe de 77 est un important outil à cet égard.

Dans ce contexte, l'ONUDI a participé activement à la dixième réunion du Comité intergouvernemental de suivi et de coordination de la coopération économique entre pays en développement, tenue à Téhéran en août, qui a été la manifestation la plus importante du Groupe des 77 organisée au cours de l'année, et elle y a également grandement contribué à une coordination plus poussée des activités communes visant à renforcer la coopération Sud-Sud. La contribution de l'Organisation a fait l'objet d'un document intitulé "Knowledge and technological innovation in industrial development for the advancement of the South", qui a été établi et distribué en tant que document officiel de la conférence.

La participation de l'Organisation à la conférence a nettement relancé sa coopération avec le Groupe des 77. Les documents finaux de la réunion ont dûment fait apparaître l'importance cruciale du développement industriel dans l'atténuation de la pauvreté et le rôle de l'ONUDI à cet égard. Le Comité intergouvernemental a fermement soutenu le rôle clef que l'Organisation joue dans la promotion du développement industriel durable des pays en développement grâce à son concept de programme intégré et à d'autres activités qu'elle mène.

En 2001, l'ONUDI a pris un certain nombre d'initiatives dans le domaine de ses **relations publiques** en vue d'améliorer son image de marque internationale. À cette fin, a été introduit un nouveau modèle uniforme, pour les imprimés publicitaires et les publications de l'Organisation. Constamment animée par le souci de rendre accessibles des informations claires sur elle-même, l'ONUDI a mis à niveau le site Web de son bulletin UNIDOSCOPE Weekly News afin de le rendre plus attrayant et plus convivial et elle a produit un programme vidéo promotionnel pour distribution aux médias. Le site Web public de l'ONUDI a trouvé sa justification en tant que lien avec le grand public. Il a enregistré un nombre accru de visites, le nombre d'appels de fichiers passant de 4,3 millions en 2000 à 5,9 millions. Quelque 1 600 documents sont actuellement disponibles en ligne.

En mai, l'ONUDI a tenu un stand promotionnel à la Conférence PMA III, ce qui a entraîné la formulation d'un certain nombre de propositions de projets relatifs à des sources d'énergie renouvelables, propositions faisant actuellement l'objet de travaux de recherche.

Une exposition intéressante et enrichissante sur les programmes intégrés a été organisée de façon à coïncider avec la session de la Conférence générale et le Forum sur le développement industriel en décembre, ce qui a appelé l'attention des participants sur un élément central de la politique actuelle de l'ONUDI. Afin de maximiser la couverture par les médias du monde de la session de la Conférence générale et du Forum sur le développement industriel, l'Organisation a invité certains journalistes travaillant dans les divers domaines dans lesquels elle mène des activités. Des séances d'information tant générales que par région ont été organisées à l'intention de ces journalistes, qui ont directement eu accès au Directeur général durant la session. Cette initiative a permis une couverture très positive par les médias du monde entier de l'ONUDI et de ses activités.

Un autre fait saillant intervenu au cours de l'année a été la publication de deux ouvrages par le Directeur général et des fonctionnaires. Le premier, *Réformer le système des Nations Unies – l'ONUDI: un modèle centré sur les besoins*, comporte des contributions par le professeur Sanjaya Lall, le professeur John Degenbol-Martinussen, M. Rubens Ricupero de la CNUCED et un certain nombre de représentants permanents et de fonctionnaires de l'ONUDI. Y sont discutés les arguments pour et contre la coopération multilatérale pour le développement, une attention particulière étant accordée au développement industriel international durant la période de l'après-guerre froide. En outre, l'ouvrage développe la façon dont la transformation réussie de l'ONUDI a permis à celle-ci de contribuer d'autant plus efficacement à la fourniture à l'échelle mondiale de biens collectifs internationaux relevant de son mandat. Le Directeur général a pris la parole lors de la présentation de l'ouvrage en septembre à la conférence ONUDI/CSAE tenue à Oxford et à l'Institut royal d'affaires internationales de Londres qui jouit d'une réputation internationale. Une autre publication de l'ONUDI, *"Gearing up for a New Development Agenda"*, également œuvre du Directeur général assisté par certains fonctionnaires de l'ONUDI, a suivi.

C. Changer le cours des choses

Depuis le lancement des premiers programmes intégrés en 1998, il est de plus en plus évident, pour l'Organisation comme pour les États Membres, que l'approche intégrée est le cadre qui permet de lutter le plus efficacement contre la pauvreté en s'appuyant sur le développement industriel. L'année écoulée a encore une fois apporté la preuve du bien-fondé d'une coopération technique intégrée adaptée aux besoins réels du pays concerné, planifiée et exécutée en collaboration avec le pays partenaire et de concert avec d'autres organisations. C'est précisément pour cette raison que les programmes intégrés ne se limitent pas à des activités de coopération technique, mais instaurent de véritables partenariats techniques.

Au cours de l'année écoulée, l'ONUDI a renforcé ses activités en faveur de la coopération technique intégrée. Elle a surtout axé ses efforts sur la qualité de l'exécution tant de ses programmes intégrés que de ses projets autonomes, tout en veillant à en assurer la viabilité et la rentabilité et à leur donner un impact maximum. Une réévaluation critique des programmes intégrés a ouvert la voie à un processus dynamique de recentrage et d'ajustement permettant de tenir compte de l'évolution de la situation dans les pays clients et des priorités des donateurs. Ceci a conduit l'ONUDI à préciser plusieurs critères essentiels auxquels doivent répondre ses activités: celles-ci doivent être déterminées par la demande, axées sur les besoins du client et planifiées sur la base d'une évaluation constante de l'expérience acquise sur le terrain.

Une modification structurelle importante a été mise en œuvre afin de rationaliser l'exécution des programmes intégrés en ramenant le nombre des modules de services de 16 à 8 à partir de 2002. Il sera ainsi possible d'accroître encore la synergie entre les programmes, de renforcer le travail d'équipe et d'améliorer les résultats. Plus que jamais, les nouveaux modules de services tirent parti des principales compétences de l'ONUDI et constituent les éléments de base sur lesquels s'appuie la conception des services intégrés. Tout comme les 16 modules employés jusqu'à la fin de 2001, les 8 nouveaux modules privilégient différents aspects des trois "E" – économie compétitive, emploi productif et environnement sain – ces moyens que l'Organisation a choisis pour lutter contre la pauvreté par le développement industriel.

À la fin de 2001, (abstraction faite des cadres généraux de services pour la Chine et l'Inde), il y avait 44 programmes intégrés approuvés d'une valeur totale de 257,1 millions de dollars dont 81,3 millions avaient été mobilisés, en plus des projets "autonomes". Conformément aux priorités établies dans la Déclaration du millénaire et le Plan de travail, l'ONUDI a accordé une attention particulière aux besoins de l'Afrique et des PMA. L'Afrique représente 39,5 % des pays couverts par les programmes intégrés et l'Afrique subsaharienne 75 % des programmes destinés à l'Afrique. En 2001, le premier programme régional intégré, axé sur l'agro-industrie, a été lancé dans les pays suivants: Bénin, Burkina Faso, Guinée, Niger, Sénégal et Togo. Un autre programme régional intégré pour l'Amérique latine, qui portera plus particulièrement sur la facilitation du commerce, est en préparation.

On trouvera dans la suite du présent chapitre des exemples qui illustrent tous comment l'action que l'ONUDI a menée en 2001 s'est traduite par de réels changements dans la vie des populations des pays partenaires.

Pour lutter contre la pauvreté dans les pays en développement, il est essentiel que ces derniers aient **accès au marché**. Or, cela représente parfois un défi majeur pour ces pays et pour les économies en transition, qui éprouvent des difficultés considérables à se conformer aux normes de plus en plus strictes imposées en matière de qualité, de

sécurité, de santé et d'environnement et par les réglementations techniques. Le problème est complexe et, jusqu'à présent, les pays en développement n'ont pu obtenir un soutien international coordonné pour surmonter ces obstacles.

Fort de sa compétence dans ce domaine et conformément aux priorités internationales, l'ONUDI a continué à promouvoir son initiative de facilitation du commerce relative aux moyens de permettre aux pays les moins avancés de participer au commerce international. Les activités menées comprennent notamment un programme sur trois ans financé par l'Union européenne (UE) pour répondre aux besoins fondamentaux des huit pays membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). L'ONUDI accorde un rang de priorité élevé à l'initiative de l'UEMOA, qui aura valeur de test pour démontrer la qualité et la pertinence des services qu'elle offre. Des consultations ont eu lieu concernant un programme analogue pour les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), qui a reçu un avis favorable de la part de l'UE. Un programme destiné à l'Amérique centrale est actuellement mis au point en étroite collaboration avec le Centre du commerce international (CCI).

En Amérique centrale, le programme s'attachera à cerner les problèmes auxquels sont confrontés trois sous-secteurs agro-industriels pour se conformer aux exigences des marchés extérieurs, à renforcer l'infrastructure d'appui à la qualité aux niveaux national et régional dans des domaines comme les essais, la certification et l'accréditation, et à renforcer les capacités institutionnelles pour aider les entreprises à adopter les normes internationales relatives aux produits et procédés, et à appliquer les règlements techniques. En outre, le programme dotera la région de capacités pour appliquer les accords de l'OMC, en particulier l'Accord sur les obstacles techniques au commerce et l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires, ou pour y faire objection.

L'importance de l'action de l'ONUDI dans ce domaine peut être aisément illustrée par ses travaux concernant un système d'assurance de l'innocuité des produits de l'industrie de la pêche autour du lac Victoria au Kenya, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie. Ces travaux ont débuté dès 1999, après l'interdiction frappant la perche du Nil décrétée par l'Union européenne à la suite de la découverte d'une cargaison de poissons contaminés. Cette interdiction avait eu pour effet de faire chuter les exportations de 50 % et de priver 500 000 personnes de tout ou partie de leurs revenus. L'interdiction décrétée par l'Union européenne a été levée car l'ONUDI a mis en place un cadre organisationnel et réglementaire satisfaisant pour l'industrie, notamment un système fiable d'inspection et de contrôle de la qualité du poisson. D'autres activités ont permis à l'industrie de la pêche de la région du lac Victoria de retrouver sa place sur les marchés de l'Union européenne et d'en conquérir de nouveaux, notamment aux États-Unis.

L'ONUDI continue d'accorder une attention particulière aux programmes d'appui visant à promouvoir les **petites et moyennes entreprises** (PME) dans toutes les régions en développement. Tant dans le secteur public que privé, l'Organisation s'attache à renforcer les capacités pour élaborer et appliquer des politiques efficaces à l'égard des PME, mettre au point des mécanismes de consultation et soutenir les services publics de promotion des PME.

L'ONUDI agit à plusieurs niveaux pour stimuler et promouvoir le développement des PME; elle crée des services consultatifs aux entreprises, encourage les partenariats avec le secteur privé et favorise la mise en réseau des PME. À cet égard, le programme mondial de développement des systèmes productifs locaux (SPL) mis en place par l'ONUDI a commencé à porter ses fruits, notamment en Tunisie, où le scepticisme naturel des entreprises vis-à-vis de la coopération interentreprises disparaît peu à peu.

et où les réseaux d'entreprises, à l'instar des SPL de PME en Italie, deviennent une réalité dans plusieurs secteurs. Ainsi, guidées par l'ONUDI, huit grandes entreprises privées de fabrication de pièces de voiture se sont regroupées en 2000 pour créer un consortium afin de promouvoir leurs produits sur le marché européen. À l'issue des activités qu'elles ont menées en 2001 – organisation de manifestations conjointes, participation à des salons, élaboration d'un site Web commun –, elles ont pu s'intégrer aux principaux réseaux de distribution de pièces de voitures en Europe. Et il ne s'agit là que du début d'un processus qu'elles ont déclenché à l'issue de l'initiative prise par l'ONUDI.

Le **développement de l'entrepreneuriat féminin** est demeuré une priorité importante pour l'ONUDI en 2001. Cette composante du programme intégré de l'ONUDI pour le Maroc a eu un impact considérable dans les secteurs du tissage traditionnel et de la production d'huile d'olive. Soixante-neuf tisseuses ont bénéficié d'une formation en marketing, une coopérative a doublé ses revenus, toutes les entreprises participant au programme ont amélioré leurs performances et 10 d'entre elles sont entrées dans une nouvelle phase de croissance. Dans le secteur de l'huile d'olive, à la suite d'une campagne importante menée après la dernière récolte, du matériel mobile a été employé pour former des femmes à la fabrication d'huile d'olive. Dix nouvelles entreprises ont été créées et une association a été considérablement renforcée. Tous ces résultats ont été obtenus en moins d'un an. Parallèlement, les institutions d'appui au plan local ont été renforcées grâce à la formation de formateurs et la constitution de réseaux a été encouragée.

L'ONUDI reconnaît depuis longtemps qu'il est important de fournir aux gouvernements et aux institutions des **outils statistiques et d'information** essentiels pour la prise de décision et le débat. Elle y a largement contribué en 2001 en publiant sur CD-ROM le système de gestion des ressources en matière d'information IRMSready déjà utilisé dans les programmes intégrés pour l'Éthiopie et la Jordanie. Conçu pour être utilisé par les fonctionnaires chargés de la planification, les directeurs d'entreprise ou les spécialistes de l'information de pays, ce logiciel de mise en réseau de l'information est un outil fiable et précis d'aide à la décision essentiel au succès dans l'environnement compétitif actuel. Il présente en outre l'avantage de permettre la publication de données sur la Toile par le biais du serveur Web IRMS.

Les connaissances et la technologie sont devenues des moteurs de l'économie mondiale, mais alors que l'innovation et les changements technologiques rapides ont été à l'origine de la prospérité et de la croissance des pays industrialisés, elles risquent de marginaliser bon nombre de pays en développement et d'économies en transition qui n'ont pas accès aux technologies et manquent de fonds. En **promouvant les investissements et la technologie**, l'ONUDI fournit à ces pays un service indispensable pour les aider à transformer leur économie de façon à bénéficier d'une croissance économique durable et à éradiquer la pauvreté.

À cet égard, le lancement du Réseau ONUDI-Afrique des agences de promotion des investissements constitue une initiative importante. Ce réseau vise à apporter des solutions aux problèmes auxquels sont confrontées les agences de promotion des investissements (API) en Afrique. Il regroupe les API des pays d'Afrique subsaharienne ayant des programmes intégrés en cours, les bureaux de promotion des investissements et de la technologie de l'ONUDI et un comité consultatif issu du secteur privé. Le groupe de travail qu'il constitue étudie des formules pratiques et peu onéreuses pour améliorer l'efficacité de ses membres en mobilisant des investissements nationaux et étrangers. Ce réseau joue également le rôle de groupe consultatif puisqu'il rassemble des API travaillant en collaboration avec l'ONUDI et pouvant donner des avis sur l'élaboration des programmes de l'ONUDI à l'échelon national. C'est en outre un lieu

permanent de formation, de renforcement des capacités et un lien continu avec le réseau mondial des bureaux de promotion des investissements de l'ONUDI.

Les **bureaux de promotion des investissements et de la technologie** ont contribué dans une large mesure au succès de l'ONUDI en matière de promotion des investissements. En 2001, le bureau de promotion des investissements et de la technologie de Tokyo a célébré son 20^e anniversaire. Il a, depuis sa création, contribué à la réalisation de 53 projets dans des pays en développement, où le montant total des investissements réalisés a atteint quelque 350 millions de dollars. Les activités promotionnelles du bureau de Tokyo ont abouti, en 2001, à un investissement d'un montant de 1 million de dollars en Chine pour un projet relatif à la fabrication de matériel de marquage routier réfléchissant et à un investissement de 4,5 millions de dollars au Nigéria pour la construction d'une usine de transformation de tantalite.

Dans le cadre de son programme intégré le plus ancien, l'ONUDI a collaboré avec le Gouvernement du Burkina Faso pour organiser un important forum d'investissement, "Investir au Burkina Faso en 2001", qui s'est tenu à Ouagadougou du 12 au 14 juin. L'idée était de favoriser les contacts individuels entre hommes d'affaires du Burkina Faso et investisseurs étrangers et d'examiner des projets d'investissement particuliers. Au total, 261 entreprises et institutions ont participé au forum et grâce au programme SHARE, programme informatique spécialisé de l'ONUDI, 123 entrepreneurs locaux ont tenu plus de 600 réunions de travail avec 111 entreprises étrangères (39 entreprises françaises, 20 canadiennes, 10 marocaines et 8 belges) et 27 représentants d'organismes d'appui à l'investissement. Vingt et un investisseurs potentiels ont exprimé leur intérêt à l'issue du forum dont le suivi est actuellement assuré en collaboration avec le bureau de promotion des investissements et de la technologie de Paris.

Les **centres de technologie internationaux** de l'ONUDI (qui sont actuellement au nombre de 10) sont considérés comme un instrument unique pour promouvoir la coopération internationale, le transfert et la diffusion des nouvelles technologies et des innovations, qui permet de combler le fossé numérique et d'encourager les investissements dans le secteur industriel. L'ONUDI étant la seule organisation des Nations Unies à disposer d'un tel instrument pour intensifier les flux de technologie Nord-Sud et Sud-Sud, mener des activités en tant que forum mondial et organiser des services d'appui à la technologie, les centres de technologie internationaux sont devenus un des fers de lance de l'Organisation. Ce "service technologique" efficace confère à cette dernière un caractère unique, s'appuie sur plusieurs instruments et méthodologies de transfert, d'acquisition et de gestion des technologies et est intégrée dans les programmes de travail des bureaux de promotion des investissements et de la technologie.

En 2001, le Centre international pour la modernisation des techniques de fabrication (Bangalore, Inde) a commencé à exécuter un projet visant à moderniser les techniques utilisées dans les fonderies d'Agra. Le transfert d'une nouvelle technologie (pour un coût de 150 000 dollars) et son application dans 100 fonderies garantiront un emploi à 10 000 personnes, ce qui représente un investissement de 15 dollars par emploi.

Le Centre international de biotechnologie médicale (Moscou, Fédération de Russie), en coopération avec la Zone franche économique et la municipalité de Beijing, a favorisé la création d'un centre moderne de diagnostic médical à Beijing et a mobilisé les 35 millions de dollars d'investissement nécessaires à cet effet. Par ailleurs, il met actuellement la dernière main à une série d'accords de transfert de technologie pour un montant de 7 millions de dollars entre l'Inde et la Fédération de Russie.

Au Bélarus, le Centre national de transfert des technologies a favorisé le transfert de nouvelles technologies vers la province chinoise de Shandong. Quatorze accords ont été signés par des partenaires en vue de créer de nouvelles entreprises en Chine pour commercialiser les résultats de travaux de recherche-développement effectués au Bélarus et plus de 100 projets de recherche ont été sélectionnés afin d'être examinés. Des programmes de partenariat technologique semblables ont été lancés avec deux autres provinces chinoises.

Le rétablissement de la capacité de production est un facteur essentiel de la lutte contre la pauvreté dans le Programme d'action PMA III et confirme la priorité accordée par le Plan de travail de l'ONUDI à la mise à niveau des **agro-industries** et des compétences techniques y relatives. Les produits agro-industriels jouent un rôle important pour satisfaire les besoins fondamentaux de la population et lui garantir des moyens de subsistance. Actuellement, seule une petite partie des produits est transformée et les pertes après récolte sont élevées en raison de l'absence d'installations ou d'infrastructure de stockage et de la mauvaise connaissance des techniques les plus rudimentaires de transformation et de fabrication.

Dans le **secteur du cuir**, l'ONUDI fournit des services consultatifs afin de promouvoir des procédés et techniques écologiques de tannage des cuirs et peaux ainsi que l'application de meilleurs procédés et techniques aux fins de la fabrication d'articles en cuir de grande qualité. Le programme régional africain relatif à l'industrie du cuir et de la chaussure, dont le succès est connu, poursuit ses activités de formation et d'amélioration d'installations communes de production au Kenya et en Ouganda. Des installations similaires ont été mises en place en Éthiopie et en République-Unie de Tanzanie en 2001 où des emplois seront créés grâce à une formation dans le domaine de la fabrication d'articles et de chaussures en cuir, mais aussi au renforcement des compétences commerciales. Le programme intégré pour l'Érythrée, approuvé en 2000, vise à remettre en état les industries du secteur du cuir dans le pays. Ce secteur est actuellement en contact avec l'Association des industries du cuir d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe, un programme de formation est en cours et un appui spécifique a été fourni aux entreprises exportatrices.

L'ONUDI aide en outre les entreprises du secteur du cuir à respecter les normes environnementales internationales requises pour que leurs produits puissent être commercialisés. En 2001, elle a exécuté un projet financé par le PNUD pour doter la ville de Kasur (Pakistan) d'une station centrale de traitement des effluents, sans laquelle quelque 200 tanneries de la région auraient dû fermer leurs portes. De même, en intervenant à temps pour moderniser et améliorer l'évacuation des déchets, l'ONUDI a évité au SPL des tanneries d'Ambur (Tamil Nadu, Inde) de subir le même sort.

Quatre agents d'exécution – à savoir le PNUE, le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale – aident le comité exécutif du **Protocole de Montréal** à éliminer les substances qui appauvrissent la couche d'ozone. L'ONUDI s'est résolument engagée à soutenir les projets d'élimination concernant les aérosols, les mousses, les halons, les produits réfrigérants, les solvants et le décompactage du tabac et est le principal organisme des Nations Unies à aider les pays relevant de l'article 5 du Protocole à éliminer le bromure de méthyle, fumigant communément utilisé dans l'agro-industrie. En juin 2001, l'ONUDI a lancé avec le PNUE un site Web sur les produits de substitution du bromure de méthyle (Methyl Bromide Alternatives Projects: MAP to a Healthy Harvest). Ce site, fournit des informations sur les projets passés et en cours, diffuse en particulier des informations sur les produits de substitution des substances qui appauvrissent la couche d'ozone à l'intention des pays qui souhaitent promouvoir un développement écologiquement durable. L'ONUDI s'emploie en outre à renforcer les capacités des autorités chargées du problème de l'ozone dans les pays concernés et sensibilise le public par des manifestations, des séminaires et des ateliers.

Elle travaille en outre en étroite collaboration avec le PNUE, le PNUD et la Banque mondiale pour garantir l'échange de l'ensemble des informations, une division rationnelle du travail, l'harmonisation des procédures ainsi que des contacts coordonnés avec les pays donateurs, en particulier s'agissant de la formulation et de l'exécution conjointes de projets.

Les activités que l'ONUDI a menées sur tous ces fronts en Turquie au cours des cinq dernières années ont porté leurs fruits en 2001, lorsque l'Organisation a été chargée d'un projet national d'élimination du bromure de méthyle approuvé par le Gouvernement turc et par le comité exécutif du Fonds multilatéral.

L'ONUDI est également intervenue dans le secteur de la mousse au Venezuela où elle a œuvré pour l'élimination des CFC-11. Dans le cadre de ce projet particulier, l'Organisation a fourni une assistance technique directe à Amerio Industrial S.A., une entreprise qui fabrique des isolants, notamment des panneaux pour réfrigérateurs et camions réfrigérants. Dans un premier temps, elle a réalisé une évaluation technique complète sur la façon d'adapter la chaîne de production de l'entreprise aux normes établies par le Protocole de Montréal. La technique retenue a consisté à remplacer les CFC-11 en introduisant des HCFC-141-B dans la fabrication des panneaux. L'entreprise qui a adopté les techniques et équipements nouveaux proposés par l'ONUDI a ainsi donné l'exemple à tout le secteur.

Les mécanismes opérationnels permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre conformément au **Protocole de Kyoto** de 1997 ont été arrêtés à Marrakech (Maroc) en novembre 2001. L'ONUDI a joué un rôle actif en aidant les Parties à mobiliser et à renforcer les capacités des pays à prendre part à la mise en œuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Protocole à travers le mécanisme du Protocole de Kyoto, en particulier s'agissant du mécanisme pour un développement propre et d'application conjointe. L'ONUDI a notamment exécuté des projets de renforcement des capacités en Afrique et en Asie portant sur l'évaluation des moyens technologiques permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre et des besoins de l'industrie en matière de renforcement des capacités. Les études de référence de l'ONUDI aident les promoteurs de projet à faire en sorte que les projets exécutés dans le cadre des mécanismes pour un développement propre/d'application conjointe aboutissent effectivement à une réduction, mesurable et durable, des émissions de gaz à effet de serre.

Au niveau sous-sectoriel, l'ONUDI s'attache davantage à réduire l'intensité **énergétique** dans les industries et partant, les émissions de gaz à effet de serre. Elle fournit ainsi un appui au Centre pour le développement de l'industrie du verre à Firozabad, où est fabriquée 70 % de la production totale de verre en Inde. En vue de promouvoir l'application de mesures visant à rationaliser l'utilisation d'énergie et à permettre la réalisation d'économies d'énergie, elle a tout d'abord mis au point un logiciel de régulation des procédés pour maintenir une température optimale dans les fours. Les deux unités où ce logiciel a été utilisé ont réduit leur consommation de combustible de 18 % et augmenté leur rendement énergétique de 22 %. Outre la réduction des émissions de gaz à effet de serre, les conseils fournis par le Centre permettront au secteur d'améliorer la qualité des produits et d'en étendre la gamme aux appareils d'éclairage et aux récipients isothermes pour être plus compétitif. L'ONUDI tente actuellement d'obtenir une aide des autorités locales en vue de permettre aux quelque 400 fabricants de verre de passer du charbon et du pétrole au gaz naturel et d'utiliser un logiciel analogue de régulation des procédés afin d'économiser l'énergie et d'accroître le rendement énergétique.

La Chine, où les systèmes motorisés utilisés dans l'industrie représentent plus de 50 % de la consommation totale d'énergie, offre un autre exemple des activités de l'ONUDI

dans le domaine de l'utilisation écologiquement durable de l'énergie. Le projet de l'ONUDI relatif à l'utilisation rationnelle de l'énergie par les systèmes motorisés en Chine, financé par la Fondation des Nations Unies ("fonds Turner") et le Département de l'énergie des États-Unis d'Amérique, permettra d'améliorer la conception du matériel et d'optimiser l'intégration des systèmes en vue de réaliser des économies d'énergie de 20 % en moyenne dans 50 % des systèmes motorisés électriques. Si ces objectifs sont réalisés au cours de la période prévue de 10 ans, les entreprises chinoises économiseront plus de 4 milliards de dollars par an et les émissions de carbone seront réduites de plus de 25 millions de tonnes annuellement. Des mesures sont actuellement prises afin de dispenser une formation à un réseau d'experts en optimisation des systèmes disséminés dans toute la Chine qui aideront les usines à améliorer les systèmes motorisés.

En matière de coopération technique dans le domaine de la **gestion des déchets**, l'ONUDI utilise notamment deux progiciels, l'un est destiné au traitement des eaux résiduaires des tanneries, l'autre a été conçu spécialement pour les municipalités désireuses de déterminer la meilleure façon de gérer les déchets.

Ce progiciel a été utilisé avec succès en Chine, où l'ONUDI et le Ministère chinois de la construction coopèrent dans le cadre d'un programme municipal de gestion des déchets solides concernant cinq municipalités. Le projet pourrait conduire à l'élaboration d'un programme national à long terme, l'organisation d'ateliers et la production de documents de formation. Il a comme objectifs prioritaires la réduction des déchets, l'optimisation du recyclage écologique, ainsi que du traitement et de l'évacuation des déchets. Il s'appuie sur la détermination du Gouvernement chinois dans ce domaine, dont témoignent la législation, l'intégration d'éléments relatifs à la gestion des déchets dans le programme du Gouvernement chinois et la participation active de la Chine au processus de négociation de la Convention sur les polluants organiques persistants.

L'adoption, en mai 2001, de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants a représenté un autre défi majeur pour l'ONUDI dans le domaine de l'environnement, auquel l'Organisation a réagi rapidement avec le soutien du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le FEM, créé par la Banque mondiale en 1991 et restructuré à la suite du Sommet planète Terre en 1992, est un mécanisme financier qui aide les pays en développement à satisfaire aux exigences des conventions internationales relatives à l'environnement, comme la Convention de Stockholm. Le domaine prioritaire de l'ONUDI – en tant qu'agent d'exécution du FEM – concerne les polluants organiques persistants. Le FEM a approuvé dans ce domaine 15 projets dont l'exécution a été confiée à l'ONUDI (plus que pour l'ensemble des autres agents); la mise en œuvre de ces projets a débuté au cours de l'année.

II

Promotion des investissements et renforcement des capacités institutionnelles

En 2001, la Division de la promotion des investissements et du renforcement des capacités institutionnelles a orienté ses activités de façon à contribuer à réduire la pauvreté. Elle s'est surtout employée à cet effet à renforcer les capacités des industries de pays en développement et d'économies en transition pour leur permettre de tirer profit de la mondialisation.

Au cours de l'année écoulée, la Division a accru le volume de ses activités en participant davantage aux programmes intégrés. Mais surtout, elle a amélioré la qualité des projets de coopération technique exécutés. Elle a su tirer parti des ressources humaines et financières limitées dont elle disposait pour accroître la valeur ajoutée de ses services en intégrant mieux ses activités et en privilégiant les programmes susceptibles de donner le plus de résultats.

Ainsi, les fonctions du Service de la qualité, de la normalisation et de la métrologie ont été fusionnées avec celle du Service de la promotion des investissements et de la technologie pour proposer un ensemble complet de services qui permettent aux commanditaires de projets et aux investisseurs d'exploiter des débouchés intéressants sur les marchés internationaux. Les travaux de recherche de la Division et les statistiques qu'elle compile à l'appui des projets de coopération technique lui ont permis d'en améliorer la planification et l'exécution. La Division a considérablement élargi son rayon d'action en mettant en réseau les compétences spécialisées de ses services de promotion des investissements, des centres internationaux de technologie, des bourses de sous-traitance et de partenariat, de systèmes productifs locaux (SPL) et d'autres organismes apparentés.

UNIDO Exchange

UNIDO Exchange, le réseau d'information commerciale de l'Organisation, s'est acquis une communauté spécialisée de partenaires comptant plus de 1 000 participants choisis provenant des secteurs public et privé de plus de 120 pays développés et en développement. Ses membres inscrits communiquent les uns avec les autres au moyen de ses bases de données principales, qui contiennent plus de 2 000 projets d'investissement sélectionnés et validés, offres de technologies, demandes et propositions de coopération, essentiellement dans le domaine de l'agro-industrie et de la production plus propre.

Politiques industrielles et recherche

En 2001, l'ONUDI a mené un large éventail d'activités de coopération technique et de recherche visant en particulier à renforcer les capacités des acteurs publics et privés et à les encourager à collaborer davantage pour formuler et mettre en œuvre des stratégies et politiques aux fins du développement industriel.

La version préliminaire du premier numéro de la nouvelle série de rapports de l'ONUDI sur le développement industriel intitulée *Competing Through Innovation and Learning* a été revue en détail lors de deux réunions par des groupes d'experts. Ceux-ci ont apprécié le texte d'une façon générale et en particulier le tableau des résultats et capacités industrielles qui fournit des informations et des observations précieuses aux décideurs et aux milieux d'affaires. En travaillant en réseau avec d'importantes institutions de recherche, l'Organisation a renforcé les activités qu'elle mène en tant que forum mondial en tenant compte des multiples manifestations du dynamisme du secteur industriel (voir encadré, chap. IV.A).

En Afrique, l'Organisation s'est essentiellement employée à renforcer les mécanismes de consultation entre les secteurs public et privé, ainsi que les capacités nationales et locales à formuler et mettre en œuvre des stratégies et politiques industrielles. Des tables rondes (financées par le PNUD) rassemblant des acteurs des secteurs public et privé ont été organisées sur le Togo ainsi que dans le cadre du programme intégré pour la Côte d'Ivoire. Le Gouvernement rwandais a déjà invité l'Organisation à participer à la mise en œuvre de la nouvelle politique industrielle élaborée avec l'appui financier du PNUD pour être examinée par le Parlement.

Dans la région des pays arabes, les activités menées en Égypte, en Arabie saoudite et en République arabe syrienne ont essentiellement favorisé l'émergence de perspectives industrielles à long terme et encouragé les pouvoirs publics à faire face aux nouveaux défis et à tirer parti des possibilités nouvelles qui s'offrent à eux. L'aide apportée au Soudan permettra à ce pays de mieux gérer son secteur industriel. En Europe orientale et centrale, on s'est surtout employé à formuler des politiques pour renforcer les systèmes d'aide aux entreprises et améliorer la compétitivité de la région.

Une année fructueuse pour l'État d'Orissa et le Département du développement international du Royaume-Uni

À la fin de l'an 2000, le Gouvernement de l'État d'Orissa, dans l'est de l'Inde, a invité l'ONUDI à analyser la politique industrielle qu'il se proposait d'appliquer et à envisager de l'aider à mettre cette dernière en œuvre. L'ONUDI a proposé de procéder en trois étapes pour analyser d'abord les perspectives de croissance du secteur manufacturier d'un point de vue socio-économique, puis définir, en collaboration avec les intéressés, les perspectives de développement communes de façon à mobiliser à long terme l'appui nécessaire à l'exécution de cette politique, une fois celle-ci arrêtée et rendue publique.

Les deux premières phases de ce projet, cofinancé par le Département du développement international du Royaume-Uni et le PNUD, ont été menées à bien à la fin du premier semestre de 2001. À l'issue d'un examen interne, le Gouvernement a approuvé la résolution 2001 concernant la politique industrielle le 27 novembre 2001 et les autorités locales ont immédiatement fait appel aux services de l'ONUDI pour passer à la phase III. Fin 2001, l'ONUDI et le Département du développement international, qui se tenaient en contact permanent avec les autorités locales, avaient élaboré un cahier des charges permettant aux équipes techniques des deux institutions de collaborer ensemble sans heurt. Le Département du développement international a réservé 8 millions de dollars aux activités de coopération technique qui seront mises en œuvre à l'issue d'une mission de programmation conjointe prévue début 2002.

Grâce à la forte expansion des activités enregistrée en Asie au cours de l'année précédente, des progrès ont pu être accomplis en 2001 à tous les stades du cycle de programmation. Des projets ont été mis en service au Népal (élaboration d'un plan perspectif de développement industriel à long terme), en Inde (adoption d'une résolution relative à la politique industrielle dans l'État d'Orissa, voir encadré), et en Thaïlande (suivi des résultats du secteur manufacturier en vue de mettre au point un système d'alerte rapide applicable à l'économie réelle). Des fonds ont été réunis à partir du Luxembourg pour financer le programme intégré en faveur de la République démocratique populaire lao et la Société japonaise de développement outre-mer s'est engagée à fournir un appui financier pour appliquer une stratégie de développement agro-industriel dans le couloir ouest-est en Asie du Sud-Est.

Une aide a été fournie dans le cadre des modules de programmes intégrés en Amérique latine. Dans un projet financé par le PNUD en faveur du Nicaragua, le secteur privé a directement bénéficié de services consultatifs en matière de politique industrielle puisque la Chambre d'industrie a été aidée à formuler une déclaration de politique industrielle pour la soumettre au Gouvernement. Cette déclaration exposait comment les entrepreneurs locaux concevaient une politique de l'environnement favorable au développement industriel. L'ONUDI qui avait jusque-là travaillé avec les gouvernements pour formuler des politiques a ainsi modifié son approche. Cette expérience a également montré qu'un partenariat prometteur s'est instauré entre les secteurs public et privé au Nicaragua.

Développement du secteur privé

Les entreprises du secteur privé, notamment les PME, ont continué de bénéficier d'un appui opérationnel pour renforcer leur rôle dans le développement économique et industriel. Les secteurs public et privé ont reçu un appui afin de développer leurs capacités à formuler et appliquer des politiques, stratégies et des programmes

nationaux et régionaux visant à promouvoir l'expansion des PME. Ainsi, le Gouvernement vietnamien a reçu une aide pour mettre en place de nouveaux organismes de décision et de coordination chargés de soutenir les PME du secteur privé et pour élaborer les programmes opérationnels de ces organismes. Le Gouvernement a ainsi pu annoncer, dans un décret du mois de novembre, la création de deux institutions destinées à jouer un rôle essentiel dans la structure d'aide au développement des PME.

Dans le cadre du développement rural et de la promotion de l'entrepreneuriat féminin, l'ONUDI s'est essentiellement attachée à réduire la pauvreté et à favoriser la création d'emplois. Les résultats obtenus par le programme de développement rural au Mozambique ont suscité l'intérêt de nouveaux donateurs et permis de recueillir des fonds supplémentaires pour étendre les activités à un plus grand nombre de provinces. Au Kenya, un nouveau projet propose des programmes ciblés de renforcement des capacités et de formation de formateur pour aider les femmes chefs d'entreprise à surmonter leurs difficultés dans le secteur des industries alimentaires. Le succès qu'a rencontré un programme lancé au Ghana afin de développer les microentreprises en milieu rural à partir d'ateliers à fins multiples organisés dans les villages a conduit à adopter la même approche dans d'autres pays.

Alors que l'ONUDI appuyait surtout la création de réseau de PME et de SPL en Amérique centrale et en Asie, en particulier en Inde où étaient concentrées l'essentiel de ses activités, elle a commencé à le faire en Afrique où elle mène actuellement des activités au Maroc, au Sénégal, en Tunisie et au Zimbabwe. Au cours de l'année écoulée, elle a également intensifié ses contacts avec les milieux d'affaires internationaux afin de mettre en place des programmes conjoints en faveur des PME.

Les activités que l'Organisation a menées en collaboration avec la CNUCED dans le domaine de l'entrepreneuriat et du développement des entreprises ont surtout concerné l'Éthiopie et le Maroc, où des programmes de la CNUCED et de l'ONUDI sont actuellement en cours d'exécution.

Une plus large place a été faite aux travaux d'analyse et de recherche réalisés à l'appui de la coopération technique. Une étude a été réalisée concernant les différentes modalités et les difficultés d'intégration des PME dans les chaînes de valeur internationales, ainsi que leurs incidences pour les partenariats des organismes des Nations Unies avec les entreprises du secteur privé. Des travaux de recherche ayant une orientation pratique ont été entrepris sur la notion de responsabilité sociale des entreprises, qui revêt une importance croissante pour les PME des pays en développement, surtout dans les industries manufacturières orientées vers l'exportation. Enfin, une enquête sur les politiques visant à promouvoir l'entrepreneuriat étudiera des aspects plus larges concernant le développement de la culture d'entreprise et la participation des acteurs et permettra de recueillir des exemples de bonne pratique.

Assistance technique et dotation en capital des PME

L'un des principaux problèmes des PME dans le monde entier tient au manque de capitaux d'une manière générale, et de fonds propres en particulier. Si, dans les pays industrialisés, des organismes financiers spécialisés accordent aux entreprises prometteuses des financements sous forme de prises de participation souvent accompagnées d'une aide à la gestion, de tels organismes sont rares dans les pays en développement. En Afrique, il existe des fonds pour les investissements importants dans des secteurs tels que les télécommunications, le tourisme et les industries extractives, mais ces options n'existent pas pour les PME industrielles.

Une approche novatrice mise au point par l'ONUDI consiste en une coopération étroite entre cette Organisation et les fonds de participation privés. Ainsi, le partenaire privé mobilise les fonds, sélectionne les investissements et fournit un appui après la phase d'investissement dans des domaines tels que la gestion financière et la planification stratégique. L'ONUDI mettra pour sa part à la disposition du programme un centre d'appui technique alimenté par des subventions et qui servira à financer les études sur les offres sectorielles, ainsi que la formation et une partie des services consultatifs aux entreprises participant à ce projet ou susceptibles d'y participer.

Cette nouvelle approche contribuera à assurer une continuité entre les services financiers et les services de développement commercial fournis aux PME. Posant un premier jalon, l'ONUDI a conclu des accords de coopération avec African Capital Alliance et l'école de commerce de Lagos pour lancer ce nouveau programme à titre expérimental au Nigeria afin de l'étendre plus tard à d'autres pays d'Afrique.

Qualité, technologie et investissement

Parmi les activités de promotion des investissements, il convient de citer la mise en place et le lancement de réseaux sous-régionaux durables de promotion des investissements et de la technologie. En Afrique, une étape importante a été franchie avec l'inauguration du Réseau ONUDI-Afrique des agences de promotion des investissements (voir chapitre IV.A). Les ressources et capacités des bureaux de promotion des investissements et de la technologie ont mieux été mises à profit, notamment pour développer un réseau de promotion des investissements et de la technologie dans les pays arabes du pourtour méditerranéen et renforcer la coopération entre les bureaux de promotion des investissements et de la technologie d'une part et les bureaux extérieurs d'autre part. La participation accrue des bureaux de promotion des investissements et de la technologie aux programmes et l'amélioration des résultats obtenus ont conduit à créer deux nouveaux bureaux, l'un à Shanghai (Chine) et l'autre à Recife (Brésil).

En 2001, une large place a été faite à la prévision technologique. En Amérique latine, un appui a été fourni à la réalisation d'études sectorielles nationales au Brésil, au Chili, au Mexique, en Uruguay et au Venezuela et l'ONUDI a continué de développer des réseaux régionaux d'institutions et de compétences spécialisées. Plusieurs autres pays d'Amérique latine ont demandé à bénéficier de cette initiative régionale. Le lancement en 2001, en collaboration avec le Gouvernement hongrois, d'une initiative régionale de prévision technologique a marqué une étape importante dans la campagne de sensibilisation des pays d'Europe centrale et orientale et des nouveaux États indépendants (NEI) et dans l'émergence d'une culture de la prévision dans la région.

Le renforcement des activités du programme de promotion de la sous-traitance industrielle et de gestion de la chaîne d'approvisionnement a donné lieu à la création de réseaux nationaux de bourses de sous-traitance et de partenariat en Colombie, en Inde, au Liban, à Maurice, au Sénégal et au Sri Lanka, portant ainsi le nombre de membres de ces bourses de 55 à plus de 100.

Les centres internationaux de technologie et les réseaux de coopération ont été renforcés avec l'ouverture du Centre international de promotion de la technologie à Shenzhen et du Centre de promotion de la technologie de l'information à Shanghai (Chine). Un centre national de transfert technologique a été créé au Bélarus afin de consolider le système national de promotion et de transfert des technologies. Deux réunions conjointes des directeurs des centres internationaux de technologie et des bureaux de promotion des investissements et de la technologie se sont tenues à Bangalore (Inde) et à Shenzhen (Chine) afin de développer des synergies entre les programmes et de renforcer le rôle moteur des centres et des bureaux dans la promotion de l'investissement et de la technologie ainsi que dans le transfert de technologies.

Dans le cadre de sa collaboration en cours avec d'autres organismes multilatéraux, l'ONUDI a pris une mesure décisive pour aider les pays en développement et les pays en transition à tirer parti du nouvel environnement commercial international en renforçant les capacités nationales d'accès au marché aux niveaux des entreprises, ainsi qu'aux niveaux institutionnel et sectoriel. L'Organisation a notamment signé un accord de coopération avec le Centre du commerce international en vue d'allier ses compétences spécialisées en matière de renforcement des capacités de production aux moyens mis en œuvre par le Centre pour promouvoir les exportations. Le Centre du commerce international et l'ONUDI ont déjà commencé à travailler à un vaste programme régional de facilitation des échanges commerciaux en Amérique latine afin d'éliminer les obstacles techniques au commerce dans les secteurs de production dotés d'un potentiel d'exportation important. En Afrique, le programme financé par l'Union européenne qui est actuellement exécuté en collaboration avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) couvre les besoins de base des huit pays membres de l'UEMOA et des programmes régionaux analogues sont en cours d'élaboration pour la CEDEAO et la SADC. En Asie, des programmes sont en cours d'élaboration dans les pays du delta du Mékong et les pays les moins avancés (PMA) d'Asie du Sud pour y renforcer les capacités en matière de respect des normes, de métrologie, d'essais, d'évaluation de la conformité, ainsi qu'en termes de qualité et de productivité afin que ces pays puissent tirer profit de la mondialisation.

L'ONUDI a lancé un programme régional novateur en matière de techniques de pointe destiné à améliorer la productivité et la qualité des services électroniques dans les pays d'Europe centrale et orientale et dans les nouveaux États indépendants. Dans un premier temps, un forum régional a été organisé afin de mettre au point un programme de coopération technique axé sur les applications interentreprises, afin d'améliorer les niveaux de productivité et de qualité du secteur industriel. Ce programme devrait aboutir à la création d'une structure régionale chargée de l'amélioration de la qualité et de la productivité industrielles, en particulier en ce qui concerne les applications des technologies employées sur le Web.

Un projet de restructuration d'une durée de deux ans a été mené à bien pour aider le Gouvernement albanais à développer les capacités des entreprises publiques à se restructurer ainsi que la compétitivité des entreprises privatisées et privées. Dans le cadre de ce projet d'un montant de 1 million de dollars financé par le PNUD, une aide a été apportée à la restructuration de 18 entreprises. Une formation en matière de restructuration a également été dispensée à 10 consultants nationaux en utilisant les méthodes et les outils de l'ONUDI.

Statistiques et réseaux d'information

Le Service des statistiques et des réseaux d'information, qui constitue une source unique d'informations statistiques sur l'industrie dans le monde, a diffusé ses bases de données sur l'industrie sur CD-ROM et sur d'autres supports informatiques à quelque 300 clients directs dont des organismes publics internationaux, des administrations, des établissements universitaires et des entreprises privées, ainsi que des chercheurs et des consultants. Certaines statistiques et certains indicateurs extraits de ces bases de données, ainsi que des valeurs ajoutées manufacturières (VAM) mises à jour par extrapolation (voir encadré) ont été diffusés dans la publication commerciale de l'ONUDI intitulée *International Yearbook of Industrial Statistics*, ainsi que dans des travaux de recherche publiés par l'Organisation et sur son site Web.

Le Service a mené des travaux de recherche empiriques de grande envergure en économie qui l'ont conduit à publier deux nouvelles séries de documents lancées en 2001. La première, intitulée *SIN Working Papers*, présente les résultats de ces travaux concernant la croissance, la structure et la localisation de l'industrie, ainsi que le commerce et les finances et en fournit tous les détails techniques. La seconde, intitulée *SIN Discussion Papers*, aborde des questions essentielles concernant l'industrie et le développement mais sans s'attarder sur les aspects techniques. Les deux séries ont pour objet de fournir des informations utiles à l'analyse du développement industriel d'un point de vue économique.

Compte tenu du rôle crucial de l'information pour le développement industriel, en particulier des PME, le Service s'est attaché à sensibiliser les acteurs et à renforcer les capacités afin de développer les réseaux d'information au niveau national. Des activités visant à développer les réseaux d'information pour répondre aux besoins des secteurs public et privé ont été incluses dans pratiquement tous les programmes intégrés. Dans la mesure du possible, ces activités ont été mises en rapport avec d'autres produits de façon à répondre aux besoins d'information d'autres éléments des programmes en créant des synergies. Des mesures ont été prises pour que le développement des réseaux d'information comporte des activités de sensibilisation et de formation aux technologies de l'information et des communications et s'étendent au commerce électronique.

Internet étant de plus en plus utilisé pour diffuser des informations dans le monde entier, le nombre de visites enregistrées sur le site public de l'ONUDI s'est accru, passant de 4,3 millions en 2000 à 5,9 millions en 2001, avec une moyenne de 490 000 accès par mois. Le site permet actuellement d'accéder à 1 600 documents de l'Organisation.

Mise à jour des données par extrapolation

L'ONUDI, qui recueille des données auprès de sources nationales et effectuent des estimations et des ajustements pour en assurer la comparabilité au niveau international, met aussi dorénavant ces données à jour par extrapolation. Elle a mis au point un système complet de projection pour combler les blancs dans les données, y compris les intervalles de temps manquants, de façon à calculer le montant total de la valeur manufacturière ajoutée sur plusieurs pays pour certaines branches de l'industrie.

III

Appui sectoriel et viabilité écologique

Au cours de l'année écoulée, les principales activités de la Division de l'appui sectoriel et de la viabilité écologique ont porté sur deux grands domaines:

- Élaboration et exécution de programmes intégrés et de cadres généraux de services;
- Coopération accrue avec les autres organismes des Nations Unies et avec les organes de suivi des conventions et protocoles et fonds internationaux, en particulier dans le cadre de la protection de l'environnement, notamment dans le domaine de l'énergie.

Les programmes intégrés et les cadres généraux de services ont fait une large place au volet agroalimentaire et à l'environnement, l'énergie passant au second plan. Les activités ont surtout porté sur la mise à niveau des compétences techniques dans le secteur des industries agro-alimentaires, ainsi que sur les politiques en matière d'environnement, les modes de production moins polluants, la maîtrise de la pollution et la gestion des déchets, et elles ont été conçues selon l'approche intégrée de l'ONUDI en coopération avec d'autres services de l'Organisation.

L'Organisation a intensifié sa collaboration avec d'autres organismes, notamment en raison de la conclusion d'accords officiels avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), mais aussi de l'expansion du réseau des centres pour une production plus propre réalisée avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). En ce qui concerne le FEM, plusieurs jalons ont été posés au cours de l'année, notamment avec la signature en juillet d'accords de coopération donnant à l'ONUDI le statut d'agent d'exécution jouant un rôle accru.

Après avoir participé à la Conférence de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP) en mai, l'ONUDI a tout de suite entrepris un certain nombre de projets visant à renforcer les capacités dans le cadre de l'élaboration de plans nationaux d'exécution. Elle a bénéficié d'une nouvelle source de financement quand des fonds du FEM lui ont été confiés pour ces projets et d'autres dans le domaine de l'énergie.

L'ONUDI a également poursuivi ses activités de promotion: elle a participé à des séances du Conseil du FEM (en mai et décembre) et a organisé des réunions d'information à l'intention des missions permanentes; en outre, des représentants de l'ONUDI hors Siège et des agents de liaison du FEM ont participé à un second atelier en Amérique latine et des représentants des deux secrétariats se sont rendus visite.

Enfin, c'est en partie en raison des résultats que l'Organisation a obtenus que le groupe de la gestion de l'environnement l'a désignée chef de file de son groupe chargé de la question des déchets solides. En conséquence, l'ONUDI est dorénavant l'organisme des Nations Unies responsable de ce domaine au niveau mondial.

Appui sectoriel

La coopération technique dans le **secteur alimentaire** s'est attachée à renforcer les moyens et capacités à différents niveaux, essentiellement par une mise à niveau des technologies (réduction des pertes après récoltes et augmentation de la valeur ajoutée) et le respect de normes de sécurité et d'assurance qualité (au Burkina Faso, à Cuba, en Éthiopie, en Guinée, au Mali, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et au Sénégal). Au cours de l'année, l'Union européenne a levé l'interdiction qui frappait les importations de produits halieutiques pour lesquels ont été mis en place des systèmes de sécurité et d'assurance qualité fiables et reconnus sur le plan international; des milliers de personnes ont ainsi retrouvé un emploi et les pays concernés ont pu reprendre des exportations dont l'arrêt s'était traduit par un manque à gagner de plusieurs millions de dollars.

Retour de la prospérité à Ambur

La prospérité de l'usine de traitement d'Ambur, dans l'État indien du Tamil Nadu, illustre bien les résultats que l'ONUDI peut aider à obtenir. Cette usine, dont la construction avait coûté 1,3 million de dollars, avait été mise en service en 1996 pour traiter 2 200 m³ d'eaux usées provenant d'un groupement de 49 tanneries, mais ne permettait pas d'assurer le respect de la réglementation relative à l'environnement. Toutes les tanneries du groupement devaient donc être fermées, entraînant directement la suppression de 4 000 emplois et, par voie de conséquence, celle de 30 000 emplois supplémentaires en aval, occupés à 70 % par des femmes. Grâce à l'intervention d'urgence de l'ONUDI, l'usine, entièrement remise en état et modernisée, a été inaugurée en 2001. Comme l'a déclaré le Président de cette dernière dans son discours d'inauguration, "en intervenant à temps, l'ONUDI a réellement permis aux tanneries d'Ambur d'échapper à une fermeture imminente. Nous lui devons d'avoir conservé nos emplois et préservé la prospérité de cette ville".

Les industries du **cuir** ont bénéficié de l'aide de l'Organisation à plusieurs égards. Dans le cadre du programme régional africain relatif à l'industrie du cuir et de la chaussure – un autre exemple, plus ancien, d'expérience réussie – les moyens de formation et les équipements de production ont été améliorés au Kenya et en Ouganda et une assistance a été fournie pour mettre en place un nouvel établissement de formation en Éthiopie ainsi que deux unités de formation en République-Unie de Tanzanie. Depuis sa création en 1994, le Centre de formation et de production de l'industrie de la chaussure de Thika, au Kenya, a organisé des stages de formation pour 550 participants. Environ 500 stagiaires ont pu s'installer dans le secteur non structuré, où ils emploient en moyenne deux personnes chacun. Ainsi, ce projet a permis de créer des emplois pour un millier de personnes supplémentaires. Au vu de ce succès, un Centre commun de formation a été créé à Kampala, en Ouganda. Depuis sa création en 1997, le Centre de Kampala a organisé 21 cours sur la fabrication de chaussures et d'articles en cuir. Les 179 personnes formées, toutes aujourd'hui à la tête d'entreprises prospères, ont amélioré leurs revenus de 30 à 40 %. Les centres créés en Éthiopie et en République-Unie de Tanzanie en 2001 devraient donner des résultats analogues.

Au Pakistan, les habitants de Kasur tiraient leurs revenus des quelque 200 tanneries installées dans les environs et des exportations de ces dernières. Or les eaux résiduaires de la ville, déversées dans trois grands lacs, étaient à l'origine d'une pollution importante. À l'issue d'un projet exécuté par l'ONUDI et financé par le PNUD, une station centrale d'épuration d'une capacité de 13 000 m³/jour a été mise en service

dans l'année. Cette dernière comporte un réseau d'égouts complet, un site d'élimination des déchets et une unité de récupération du chrome pour recycler ce métal lourd. Les membres du personnel de la station, qui est entièrement conforme aux normes internationales en matière d'environnement, ont en partie été formés dans des stations analogues en Inde, notamment dans celle que l'ONUDI a construite dans l'État du Tamil Nadu (voir encadré).

Au Guatemala, l'ONUDI a aidé l'Association des industries **textiles et de l'habillement** à mettre en place un service spécial pour les applications de la CFAO (conception et fabrication assistées par ordinateur). Grâce à des activités de promotion auprès des entreprises, ce service est dorénavant autosuffisant. Il a donné lieu au lancement d'activités de coopération Sud-Sud avec des centres d'appui analogues en Argentine et au Brésil.

Dans le **secteur du bois**, les activités ont essentiellement porté sur la promotion du bambou dans le monde. Le bambou, qui pousse vite, constitue en effet un matériau économiquement et écologiquement viable pour la fabrication d'un large éventail d'articles, depuis les objets d'artisanat jusqu'au planchers produits en usine. Différents ateliers ont été organisés afin de diffuser l'emploi de ce matériau et une usine pilote devrait être construite en Inde pour en produire de façon industrielle. L'ONUDI a réalisé des études de faisabilité et de marché pour le Ghana, qui a commencé à utiliser le bambou pour préserver ses ressources en bois.

Au cours de l'année écoulée, l'ONUDI a formulé un nouveau concept afin de développer le système industriel des **machines agricoles** en Afrique. Ce concept est fondé sur une approche intégrée qui coordonne toutes les actions en faveur du sous-secteur des machines agricoles, en particulier de la fabrication locale d'outils et de machines de base. Il s'agit de renforcer les technologies rurales et d'augmenter la production agricole ainsi que les revenus des zones rurales en mettant ces dernières en contact avec des marchés viables. Ce concept est actuellement mis en pratique dans le cadre du développement de deux PMA d'Afrique subsaharienne (l'Érythrée et l'Éthiopie).

Viabilité écologique

En 2001, le Fonds multilatéral aux fins de l'application du **Protocole de Montréal** a approuvé, en vue de leur exécution par l'ONUDI, 115 projets visant à éliminer 3 547 tonnes PACO (exprimées en potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone), dans 35 pays pour un montant net de 27,4 millions de dollars. À la fin de 2001, l'ONUDI exécutait dans le cadre de l'application du Protocole de Montréal 778 projets d'un montant total net de 251 millions de dollars afin d'éliminer progressivement 32 000 tonnes PACO d'aérosols, de mousses, de fumigants, d'halons, de produits de réfrigération et de solvants dans 66 pays et en avait déjà éliminé 20 000 tonnes.

Dans le domaine des fumigants, l'ONUDI continue de jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale pour mettre un terme à l'emploi du bromure de méthyle. À la fin de 2001, elle exécutait 37 projets portant sur la fumigation des sols et le traitement des produits dans 27 pays. Plus d'un tiers de ces projets visaient à répondre aux besoins de l'Afrique dans ce domaine.

Éliminer les substances appauvrissant la couche d'ozone en faisant mieux encore

Avec l'aide des services de l'ONUDI, une entreprise jordanienne de taille moyenne spécialisée dans la réfrigération commerciale, Maurice Al-Deek Co., a opéré une conversion remarquable pour fabriquer des produits sans danger pour la couche d'ozone. En modernisant sa "chambre chaude", elle a été aidée à normaliser les essais de son matériel de réfrigération à l'aide d'un logiciel spécial permettant de contrôler des paramètres mesurables.

Cette entreprise a ainsi non seulement pu arrêter d'employer des substances nocives pour l'ozone, mais est aussi devenue plus compétitive en augmentant considérablement ses cadences de production et le nombre de modèles qu'elle produisait. En outre, elle a tiré parti de l'investissement qu'elle a dû réaliser en formation de personnel et achat de matériel d'essai pour devenir un centre de formation qui propose aux techniciens d'autres établissements de bénéficier de ses compétences.

L'ONUDI a commencé d'élaborer et d'exécuter des projets sectoriels visant à éliminer progressivement ces substances, notamment dans le secteur du tabac, ainsi que dans celui de la production de mousses de polyéthylène et de polystyrène extrudées en Chine. Des projets analogues visant le secteur manufacturier sont en cours d'examen au Mexique, en République populaire démocratique de Corée et en Roumanie.

L'ONUDI vient en aide à de nombreuses PME dans divers pays en développement par le biais de projets cadres. Dans 14 pays, des formations sont organisées, des institutions sont renforcées et du matériel est fourni afin d'améliorer le niveau technique et de réduire les incidences sur l'environnement du secteur des services de réfrigération. Outre les retombées bénéfiques de ces activités pour l'environnement, l'introduction de techniques et la mise en place de matériel modernes permettent aux entreprises de devenir plus compétitives. La mise au point de projets visant à éliminer les substances nocives pour l'ozone se traduit par une nette amélioration de la qualité des produits et de la sécurité des travailleurs.

La réussite du **programme relatif à l'énergie** au cours de l'année écoulée a culminé avec l'organisation par l'ONUDI, en tant qu'organisme chef de file des Nations Unies, de la session sur l'énergie de la Conférence PMA III (troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés). La Conférence a reconnu que l'ONUDI était bien placée pour prendre la tête des actions concertées visant à redresser la situation en matière d'énergie, notamment dans les zones rurales et en ce qui concerne l'amélioration du rendement énergétique.

Ayant acquis le statut d'agent d'exécution jouant un rôle accru auprès du FEM, l'ONUDI a élaboré des propositions de projets qui ont été approuvés pour Cuba et la Zambie. La formulation de projets est en bonne voie pour le Bhoutan, la Bosnie-Herzégovine, l'Équateur, l'Éthiopie, la Gambie, l'Inde, le Malawi, le Mali, le Mozambique, le Myanmar, la Roumanie, le Rwanda et le Soudan.

Le grand projet entrepris en Chine pour éliminer les obstacles s'opposant à ce que entreprises des villes et villages fassent une utilisation plus rationnelle de l'énergie est entré dans sa phase d'exécution. Quatre secteurs essentiels pour les économies rurales – fonderies, cimenteries, cokeries, briqueteries – ont été sélectionnés. Les principaux éléments de l'approche adoptée consistent à mettre en place un environnement permettant d'éliminer les obstacles de façon durable et à fournir une aide directe aux entreprises des villes et villages ainsi qu'aux autorités locales.

Le programme de l'ONUDI relatif à l'énergie a élaboré des projets dont le financement devrait être assuré par la Fondation pour les Nations Unies (le "fonds Turner"). Le projet relatif à l'utilisation rationnelle de l'énergie par les moteurs en Chine a été financé par la Fondation et cofinancé par le Département de l'énergie des États-Unis. Ce projet, qui vise à mettre au point des supports de formation, des outils d'analyse et des normes afin d'optimiser le rendement des moteurs, permettra de créer un réseau local.

La coopération que l'ONUDI a engagée à long terme avec le Gouvernement chinois dans le domaine des centrales hydroélectriques de petites dimensions dans les pays en développement s'est matérialisée par la création à Hangzhou (Chine) du Centre international de l'ONUDI pour les petites centrales hydroélectriques. La Fondation pour les Nations Unies a accepté de financer un second projet dans le cadre de ce centre.

La Fondation a également financé par un don une activité de planification pour faire le point des données d'expérience en consultant les principaux acteurs en Chine afin de faciliter l'élaboration d'une proposition de projet visant à introduire la cogénération d'énergie. Ce projet mettra en œuvre une approche transsectorielle axée sur le marché afin d'éliminer certains obstacles s'opposant à la cogénération. Avec les activités de planification financées par le don de la Fondation, il permettra d'effectuer une analyse complète des difficultés qui s'opposent à la cogénération industrielle en Chine.

En ce qui concerne le suivi de l'application de la **Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques**, l'ONUDI a développé ses activités opérationnelles ainsi que les activités qu'elle mène à titre de forum mondial. Forte de l'expérience qu'elle a acquise en Afrique, elle a lancé un nouveau programme de renforcement des capacités aux fins du mécanisme pour un développement propre dans les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). L'approche de l'ONUDI a été expérimentée avec succès dans six pays d'Afrique de 1999 à 2001 et a abouti à la création d'un réseau de 200 personnes qui interviendront en tant que spécialistes du secteur industriel et du mécanisme pour un développement propre et dont certaines travaillent déjà en cette qualité dans les pays voisins. L'ONUDI a également élaboré un ambitieux programme régional de renforcement des capacités et un premier ensemble de projets industriels dans le cadre du mécanisme pour un développement propre. Plusieurs autres pays d'Afrique ont fait savoir qu'ils souhaiteraient bénéficier de l'aide de l'Organisation dans le secteur industriel et aux fins du mécanisme pour un développement propre. Dans deux de ces pays et dans les cinq pays de l'ANASE concernés, la première phase a été achevée en 2001.

En 2001, le programme des **centres nationaux pour une production plus propre (CNPP)** a continué de développer ses activités avec la création de plusieurs nouveaux centres, ainsi que l'approbation et le lancement de nouveaux programmes (à Cuba, en République de Corée, au Sri Lanka et en Ouganda), portant à 22 le nombre de centres créés depuis 1994.

L'intervention rapide de l'ONUDI sur les polluants organiques persistants

L'ONUDI, qui est l'une des rares organisations internationales possédant une expérience et des compétences spécialisées directement pertinentes, est la mieux placée pour répondre aux exigences de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP) adoptée en mai, qui fait obligation aux Parties de réduire ou d'éliminer les rejets de polluants organiques persistants dans l'environnement. Le FEM a ainsi approuvé 15 projets dont l'exécution a été confiée à l'ONUDI, davantage que pour l'ensemble de tous les autres organismes. En outre, l'ONUDI est la seule organisation à avoir pu démarrer la phase de mise en œuvre en 2001.

Au cours de l'année écoulée, l'ONUDI a été invitée à devenir membre du groupe de travail interinstitutions du FEM sur les POP. Après approbation de la phase préparatoire d'un projet international du PNUD et de l'ONUDI sur les technologies permettant de détruire les POP sans combustion (pour un montant de 300 000 dollars), l'exécution de ce projet a débuté dans les Philippines et en Slovaquie.

En mai, le Conseil du FEM a octroyé à l'ONUDI le statut d'agent d'exécution jouant un rôle accru. L'ONUDI est ainsi autorisée à proposer des activités habilitantes dans le domaine des POP aux fins de l'élaboration des plans nationaux d'exécution. Ainsi, au second semestre, 14 projets portant sur des activités habilitantes ont été approuvés en faveur de l'Algérie, de l'Arménie, de la Chine, de la Croatie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, du Ghana, de la Hongrie, de l'Indonésie, du Nigéria, de la Pologne, de la République tchèque, de la République-Unie de Tanzanie, de la Roumanie et du Togo, pour un montant de plus de 7 millions de dollars.

L'ONUDI a poursuivi ses activités d'appui dans le domaine de la **gestion des déchets**. Outre le projet relatif à la gestion des déchets en cours dans plusieurs villes chinoises et les activités entreprises au niveau sous-régional en Afrique, d'autres projets ont également été lancés. Des contributions volontaires de la République tchèque et de la Norvège ont permis de mettre en œuvre un volet supplémentaire du programme intégré en faveur de la République-Unie de Tanzanie. L'ONUDI a rendu compte d'une expérience menée au Maroc dans de petites collectivités et en zone rurale pour fabriquer du compost à partir de déchets organiques, selon une approche axée sur les ONG qui privilégient les facteurs sociaux. Elle mène actuellement des études analogues en Guinée et au Mozambique de façon à pouvoir recenser les pratiques de la gestion des déchets en Afrique.

En ce qui concerne les **eaux internationales**, les activités ont essentiellement porté sur trois projets:

- ❑ *Réduction des émissions de mercure dans les eaux internationales*: Après avoir obtenu l'aval des agents de liaison pour les opérations du FEM, le Conseil du FEM a approuvé ce projet mondial en décembre. Le surcoût de ce projet, qui s'élève à environ 7 millions de dollars, sera couvert par le FEM.
- ❑ *Gestion durable des ressources marines et côtières du grand écosystème marin du courant de Humboldt*: En décembre, le Conseil du FEM a approuvé un don du Mécanisme de préparation des projets en faveur du Chili et du Pérou pour renforcer l'action menée aux niveaux national et régional afin d'instaurer une gestion intégrée durable du grand écosystème marin du courant de Humboldt.

- *Transfert de technologies écologiquement rationnelles dans le bassin du Danube:* L'exécution de ce projet du PNUD et de l'ONUDI a démarré au début de 2001 dans le cadre d'un partenariat avec cinq pays riverains du Danube (la Bulgarie, la Croatie, la Hongrie, la Roumanie et la Slovaquie) afin de renforcer les capacités des centres pour une production plus propre qui sont déjà en place.

Les sources d'information et bases de données communes de l'ONUDI et de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) ont servi de modèle pour mettre en place le mécanisme d'échange d'informations de la Convention sur la diversité biologique en matière de **sécurité biologique**. À la demande du FEM et du PNUE, l'ONUDI collabore activement au programme de renforcement des capacités en matière de sécurité biologique dans le cadre de l'application du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques. Elle a constitué un groupe régional consultatif pour l'Amérique latine qui s'occupe des grands thèmes exerçant une influence sur la politique de la région en matière de biotechnologies, tels que la sécurité biologique, le commerce et la propriété intellectuelle.

L'ONUDI continue d'appuyer les efforts déployés en faveur de la prise en compte de l'environnement dans les politiques et programmes industriels. En 2001, elle a surtout continué de renforcer les capacités du Comité d'État chinois pour la planification et le développement et de fournir des services consultatifs à ce dernier sur les moyens d'assurer l'exécution de mesures relatives à l'environnement dans le cadre du dixième plan quinquennal, achevé récemment. Elle a réalisé d'importants travaux sur les implications de l'entrée de la Chine dans l'OMC et de la croissance du sous-secteur des matériaux de construction. Elle a expérimenté une approche novatrice fondée sur un triple bilan, économique, social et environnemental (dite du "Triple Bottom Line") pour renforcer les capacités nationales de quatre pays (Inde, Pakistan, Sri Lanka et Thaïlande) à conseiller les entreprises nationales de taille moyenne sur la façon de répondre aux exigences de la chaîne de production mondiale visant à ce que les entreprises assument mieux leurs responsabilités sur le plan social et environnemental. Cette approche a mis en évidence l'existence de synergies importantes entre les améliorations environnementales et sociales et devrait permettre aux centres pour une production plus propre de proposer un service utile aux petites et moyennes entreprises.

Dans le cadre de sa participation aux préparatifs du Sommet mondial pour le développement durable, l'ONUDI a aidé des experts nationaux à faire le point dans 18 pays sur l'incidence qu'ont sur la contribution de l'industrie au développement durable les politiques industrielles et environnementales ainsi que l'appui institutionnel en faveur de la mise en œuvre de technologies écologiquement rationnelles.

IV

La dimension régionale

Géographiquement parlant, l'œuvre de l'ONUDI couvre cinq régions bénéficiaires, sans compter que bon nombre d'activités ont un caractère mondial et interrégional. Le présent chapitre brosse à grands traits les activités menées par l'Organisation dans l'ensemble des cinq régions et donne un bref aperçu général des faits nouveaux survenus en matière de représentation hors Siège. Dans toutes les régions, la coopération technique couvre tant les programmes intégrés que les projets "autonomes". La plupart des manifestations à titre de forum mondial sont conçues de façon qu'une région tout entière en bénéficie et elles sont également traitées dans le présent chapitre.

A. L'Afrique et les pays les moins avancés

L'année 2001 a vu la communauté internationale et les pays africains eux-mêmes s'évertuer à élaborer une nouvelle conception et de nouvelles démarches face aux défis en matière de développement. Après l'adoption de la Déclaration du Millénaire, la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et le débat de haut niveau du Conseil économique et social sur l'Afrique ont constitué des manifestations importantes tendant, dans le système des Nations Unies, à rationaliser et à recentrer l'assistance de ce dernier aux pays en développement en général et à l'Afrique en particulier. Pour leur part, les pays africains ont adopté le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), par lequel les dirigeants africains s'engagent à éliminer la pauvreté et à mettre leurs pays sur la voie du développement durable ainsi qu'à les préparer à participer activement à l'économie mondiale.

Programmes intégrés

Témoignage de la volonté de poursuivre les efforts de développement industriel du continent, 14 programmes intégrés étaient en cours d'exécution en Afrique subsaharienne (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Ghana, Guinée, Madagascar, Mali, Mozambique, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Sénégal), pour un budget total de 101,5 millions de dollars. Preuve de l'importance accordée à la région, les pays de l'Afrique subsaharienne représentent 31 % des programmes intégrés de l'ONUDI.

L'ONUDI a lancé son premier programme intégré régional pour l'Afrique, intéressant à l'origine le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée, le Niger, le Sénégal et le Togo. Ce programme, axé sur les agro-industries en Afrique de l'Ouest, mettra à niveau les

capacités des organisations de la société civile qui fournissent des services aux micro- et petites industries – en particulier en milieu rural – dans des sous-secteurs agro-industriels choisis. Deux autres programmes (Cameroun et Kenya) sont entrés dans la phase préparatoire finale.

Dans le cadre d'une amélioration constante des méthodes d'exécution des programmes, un dialogue continu est instauré avec les bénéficiaires. C'est ainsi qu'après le succès initial du programme intégré pour la Guinée, il a été convenu qu'au nombre des priorités futures figureraient des aspects allant de l'amélioration de la qualité et du développement de l'entrepreneuriat en milieu rural à une table ronde pour la mobilisation de fonds. Cette approche améliore la satisfaction du client grâce à un impact plus grand. Un signe tangible de ce soutien en 2001 est apparu au Nigéria, où un accord au titre d'un fonds d'affectation spéciale a permis d'allouer 5,5 millions de dollars de l'État pour financer l'application du cadre général des services de l'ONUDI pour ce pays.

Dans le cadre des programmes pour l'Ouganda et le Mozambique, et forte du succès connu par d'autres centres nationaux pour une production plus propre (CNPP), l'ONUDI a créé dans ces deux pays de nouveaux centres.

Programmes régionaux et sous-régionaux

Fidèle à l'importance qu'elle accorde aux questions de développement régional, l'ONUDI a signé avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) un accord sur le plan régional, préconisant la mise en place d'un système d'accréditation, de normalisation et de promotion de la qualité dans les pays de l'UEMOA. Elle exécutera une portion de 8,2 millions d'euros du budget total de 12,5 millions d'euros, financé par l'Union européenne. Des programmes analogues sont actuellement en cours de formulation pour les pays de la CEDEAO et de la SADC.

Un événement marquant a été l'inauguration du réseau ONUDI-Afrique des agences de promotion des investissements (API), qui est spécialisé dans la fourniture de conseils pour la conception de programmes nationaux et régionaux de l'ONUDI. Ce réseau sert également de plate-forme permanente pour assurer une formation régularisée et établir des liens constants entre les API et les bureaux de promotion des investissements et de la technologie de l'ONUDI. Il fait office de forum mondial, avec comme objectif l'élaboration de stratégies de promotion peu coûteuses. Des enquêtes sont réalisées dans les pays membres afin d'établir des indicateurs de l'opinion des investisseurs et des indices prospectifs correspondant aux flux d'investissement futurs.

Créé en 2000, le Centre régional pour le développement industriel (CRDI) de l'ONUDI à Lagos (Nigéria) appuie les efforts déployés dans la sous-région de diverses façons. Le Centre a contribué à la préparation d'une réunion d'experts de la CEDEAO sur le développement industriel en Afrique de l'Ouest, convoquée à Abuja en février. Dans le cadre de ses activités interrégionales, il a convoqué en mai une réunion CEDEAO-MERCOSUR sur la coopération. Il a également instauré un dialogue entre le Nigéria et la Malaisie sur la coopération industrielle. Deux mémorandums d'accord facilités par le Centre ont été signés: le partenariat ONUDI-Capital Alliance Nigeria pour le développement des PME et le partenariat ONUDI-Lagos Business School pour le développement des PME au Nigéria.

D'autres initiatives régionales et interrégionales ont concerné divers secteurs industriels. Une proposition tendant à la promotion de techniques de traitement de semences et de céréales ainsi qu'à la mise au point de protectants de semences à l'intention des paysans africains vise à améliorer la production vivrière ainsi que les conditions de stockage en minimisant les risques de contamination de l'environnement.

Un autre programme est conçu pour accroître la capacité de faciliter le transfert de technologies industrielles à rendement énergétique élevé au titre de la Convention-cadre sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto dans la région du COMESA. Un programme régional sur la gestion de la technologie en Afrique subsaharienne renforcera les systèmes nationaux d'innovation dans huit pays africains.

En vue de développer sa coopération pour le développement en Afrique australe et d'associer l'Afrique du Sud à ce projet, l'ONUDI a entrepris sa première mission d'évaluation technique en novembre afin de réaliser l'évaluation des besoins de ce pays et de planifier ses activités d'assistance technique dans la sous-région. Au nombre des demandes complémentaires reçues figuraient la création d'un CNPP, l'application de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et l'appui à la gestion des déchets dans les zones fortement peuplées.

Coopération interinstitutions

Pour souligner l'importance qu'elle accorde à sa participation à la coopération à l'échelle du système et présenter sa vision stratégique du développement de la région, l'ONUDI a pris une part active à la Conférence PMA III et au débat de haut niveau du Conseil économique et social sur le rôle du système des Nations Unies en ce qui concerne l'appui aux efforts des pays africains pour parvenir au développement durable ainsi qu'aux manifestations connexes. La participation constructive de l'Organisation a permis de faire reconnaître le rôle clef de la productivité et de l'industrie aux fins de la croissance durable et de l'atténuation de la pauvreté dans la région. La synergie et la coordination avec d'autres partenaires ont été renforcées.

L'ONUDI a poursuivi ses efforts tendant à recentrer et ajuster ses activités aux nouvelles réalités de la coopération pour le développement et à replacer son assistance dans le cadre des programmes des Nations Unies en Afrique. De ce fait, l'Organisation a participé activement à la troisième Consultation annuelle régionale des organismes des Nations Unies qui mènent des activités en Afrique (octobre, Addis-Abeba), au cours de laquelle elle a donné ses vues s'agissant de relever les défis qui se posent en matière de développement du continent, y compris en tenant compte du NEPAD. L'Organisation a également contribué à la Conférence sur l'intégration économique en Afrique – le rôle capital du secteur privé (novembre, Accra), qui a servi d'activité à titre de forum mondial propre à relancer la croissance du secteur privé.

Collaboration avec l'Université d'Oxford en matière de recherche: l'Afrique

Se déroulant en suivant la tendance nouvelle des universités à diffuser les nouvelles connaissances et celle des institutions et des entreprises dynamiques à les exploiter et à les commercialiser respectivement, la coopération avec l'Université d'Oxford a été à la pointe de la nouvelle politique de l'ONUDI relative au travail en réseau avec des institutions compétentes. La recherche menée en 2001 dans le cadre de l'accord de collaboration avec le Centre for the Study of African Economies (CSAE) de l'Université d'Oxford a permis d'établir entre autres des documents de travail sur les questions liées aux investissements, aux exportations et à la productivité, à partir d'études approfondies du secteur de la fabrication au Ghana, au Kenya et en Tanzanie. Un document de synthèse sur la performance des entreprises africaines a également été établi à l'intention de la table ronde sur le secteur des entreprises à la Conférence PMA III à Bruxelles.

En mars de la même année, le CSAE a organisé un stage de formation sur la collecte et l'analyse de données sur les entreprises africaines, à l'intention de 16 fonctionnaires venant de 5 pays africains ainsi que de 2 agents de l'ONUDI. L'atelier a coïncidé avec la conférence annuelle du CSAE, portant sur la politique de développement en Afrique: le cas des entreprises publiques et privées, au cours de laquelle l'ONUDI a prononcé un discours liminaire sur le développement industriel et la recherche orientée vers l'action ainsi que le fonctionnement en réseau.

Forts des aptitudes qu'ils ont nouvellement acquises en matière de collecte et de compilation de données, des stagiaires du Nigéria ont mené une enquête sur 300 entreprises de fabrication dans le pays, en tant que chefs de zone assurant la formation des autres membres des équipes chargées de l'enquête, lesquels servaient de recenseurs et de commis à la saisie des données. C'est la formation à l'Université d'Oxford qui a permis de mener et d'achever l'enquête avec un degré élevé d'exactitude.

Une conférence internationale conjointe ONUDI/CSAE sur les nouvelles réalités industrielles et le comportement des entreprises en Afrique s'est tenue à Oxford. Cette réunion, qui a regroupé des analystes, des décideurs et des spécialistes du développement, a permis d'examiner des résultats de la recherche sur le travail au niveau des entreprises dans le secteur manufacturier.

Une manifestation biennale marquante de l'ONUDI se tenant à un niveau élevé est la Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI), qui est organisée conjointement avec la CEA et l'OUA et se réunit préalablement aux sessions de la Conférence générale de l'ONUDI. La quinzième réunion de la CAMI et la réunion de son organe subsidiaire, à savoir le Comité intergouvernemental plénier d'experts sur l'industrialisation de l'Afrique, se sont tenues à Yaoundé (Cameroun) en octobre. La Conférence a prié les États africains de continuer à appliquer de saines politiques macroéconomiques et à exécuter des programmes sectoriels bien conçus afin d'encourager la compétitivité et la bonne gouvernance; de continuer en 2002 à mettre en place des conseils de partenariat industriel pour favoriser le dialogue et la coopération entre les gouvernements et le secteur privé et de formuler, sous les auspices de ces conseils, des stratégies de développement industriel nationales à moyen et à long terme. En outre, il a été décidé de renforcer le programme d'activité de la CAMI par une série de programmes de développement industriel pointus. Tenant compte du rôle clef que joue l'ONUDI dans l'industrialisation de l'Afrique, la CAMI à sa quinzième réunion a demandé à l'Organisation de continuer de donner aux pays africains un degré de priorité élevé pour la formulation de programmes intégrés et leur mise en œuvre en temps opportun; d'aider à intensifier la coopération interafricaine; et

d'intensifier l'organisation de visites de travail et de missions d'étude de niveau élevé dans les pays africains en voie d'industrialisation rapide afin de mettre en œuvre des initiatives tripartites. Elle a également chargé les chefs de secrétariat de la CEA, de l'OUA et de l'ONUDI, agissant en coopération avec d'autres organismes, de poursuivre énergiquement les objectifs fixés dans le NEPAD.

Coopération Sud-Sud

La coopération Sud-Sud ayant trait à la mise en valeur des ressources humaines et au renforcement des capacités en matière d'industrie a fait l'objet, dans une grande mesure, des activités exécutées dans la région. Grâce à la TICAD (Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique), la collaboration avec la Chine et les partenariats ONUDI-Inde, un certain nombre de voyages d'étude et de programmes de formation collective ont été arrangés. Un projet en cours concernant un centre Asie-Afrique de promotion des investissements, à l'intention de sept pays bénéficiaires (Côte d'Ivoire, Ghana, Mozambique, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Sénégal et Zimbabwe), permettra d'améliorer le transfert des investissements et de la technologie des pays asiatiques aux pays africains. Afin de partager ses expériences concluantes dans le domaine de la transformation structurelle et de l'industrialisation, la Malaisie a coopéré à l'organisation d'un voyage d'étude à l'intention de hauts responsables et de représentants du secteur privé du Nigéria.

Pays les moins avancés

Que ce soit sur le plan géographique, ou qu'il s'agisse des secteurs et des thèmes, les pays les moins avancés demeurent au centre des priorités de l'ONUDI, dans le droit fil des prescriptions du Plan de travail. Afin de coordonner efficacement et de renforcer les activités de l'Organisation en faveur des PMA, des ajustements appropriés de la structure organisationnelle ont été opérés et un poste de coordonnateur pour les PMA a été créé. En 2001, des manifestations à l'échelle du système – en particulier la Conférence PMA III – ont encouragé dans une large mesure les activités de l'ONUDI en faveur desdits pays.

En raison de la participation efficace de l'ONUDI, la Conférence PMA III a été depuis plusieurs années la première conférence des Nations Unies à faire du thème des capacités de production l'une des priorités pouvant permettre aux PMA de freiner leur marginalisation, de lutter contre la pauvreté, de participer avec succès au commerce mondial et de tirer parti du processus de mondialisation.

L'ONUDI a joué le rôle de chef de file de la session thématique sur l'énergie et lancé un portefeuille d'initiatives spéciales dénommées "mesures à effet immédiat" afin de contribuer à la mise en œuvre des huit "engagements" prioritaires énoncés dans le nouveau Programme d'action adopté par la Conférence pour la décennie 2001-2010.

Pour donner suite à la Conférence, l'ONUDI a appliqué diverses initiatives afin de mettre en œuvre la Déclaration de Bruxelles et le nouveau Programme d'action. D'abord, conformément à l'engagement 4 de ce Programme d'action (Mettre en place les capacités de production nécessaires), un programme portant sur les moyens de permettre aux pays les moins avancés de participer au commerce international a été lancé, en vue de faciliter leur participation au commerce et d'accroître leur compétitivité à l'exportation grâce à la mise à niveau de leurs infrastructures relatives à la qualité et à l'accréditation, en particulier dans les secteurs de l'alimentation, des textiles et des produits en cuir. L'Union européenne a accepté de financer un programme régional à l'intention des pays de l'UEMOA (dont sept sont des PMA). Avec l'appui de l'Allemagne, un programme est en cours d'élaboration pour sept pays de la

CEDEAO, dont cinq PMA (Cap-Vert, Gambie, Guinée, Libéria, Sierra Leone). De même, est en cours d'élaboration un programme tendant à renforcer les capacités des pays du delta du Mékong et des PMA d'Asie du Sud en matière de métrologie, d'essais, d'évaluation de la conformité ainsi que de qualité et de productivité afin de permettre à ces pays de bénéficier des bienfaits de la mondialisation.

Le domaine de l'énergie a également fait l'objet d'un suivi dynamique. Des projets relatifs aux sources d'énergie renouvelables tendant à utiliser l'énergie solaire, l'énergie éolienne et l'énergie de la biomasse dans les zones rurales ont été formulés pour quatre pays (Bhoutan, Gambie, Éthiopie, Zambie), et au moyen d'un financement du FEM pour ce qui est de la Zambie. L'ONUDI a également activement contribué à l'élaboration et à l'expansion du programme de la "plate-forme plurifonctionnelle". Lancé au Mali en 1995, ce programme a réussi à mettre des technologies et des services énergétiques simples au service de la lutte contre la pauvreté en milieu rural et à autonomiser les femmes. En partenariat avec le PNUD, il a été élargi en 2001 grâce à un programme régional en faveur d'autres PMA d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Guinée, Sénégal). Organisé conjointement avec le PNUD, un atelier tenu à Bamako en décembre a permis de confirmer, d'une part, la validité et le succès du programme fondé sur le savoir-faire acquis et les compétences techniques nationales mises au point et, d'autre part, le vif intérêt tant des pays africains que des pays donateurs.

Au cours de l'année, les PMA ont été au centre des activités de programme de l'ONUDI. Un aperçu général des programmes intégrés indique que 13 d'entre eux étaient en cours d'exécution dans les PMA à la fin de l'année:

- ❑ Afrique: Burkina Faso, Érythrée, Éthiopie, Guinée, Madagascar, Mali, Mozambique, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal;
- ❑ Pays arabes: Soudan et Yémen;
- ❑ Asie et Pacifique: Népal et République démocratique populaire lao.

La valeur totale des programmes intégrés en cours d'exécution dans les PMA était de 81,7 millions de dollars, dont 46 % avaient été mobilisés. Les projets exécutés par l'ONUDI en faveur des PMA en 2001 se sont établis à 8,5 millions de dollars, sur un total de 84,9 millions de dollars, soit 10 %. Le montant des projets exécutés et des projets approuvés par pays pour les PMA figure à l'appendice D du présent rapport.

Un certain nombre de programmes intégrés en faveur des PMA, qui faisaient partie des premiers mis en route, ont enregistré des progrès tangibles. Les pays concernés par ces programmes sont le Burkina Faso, l'Éthiopie, la Guinée, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie, pour lesquels des fonds ont été mobilisés à hauteur de la moitié de l'enveloppe budgétaire totale requise et de beaucoup plus dans certains cas (appendice C). Pour ce qui est de la qualité, plusieurs programmes intégrés en faveur des PMA ont été améliorés dans le contexte de l'opération de recentrage et d'ajustement lancé au cours de l'année.

B. Les pays arabes

L'ONUDI a continué d'apporter son appui aux pays arabes essentiellement dans le contexte des programmes intégrés. Les 10 programmes approuvés à ce jour font un budget total de quelque 69 millions de dollars, dont 18,6 millions ont été mobilisés, ce qui représente un accroissement important par rapport aux 14,4 millions de dollars obtenus un an auparavant. Trois autres programmes attendent d'être approuvés (pour Djibouti, la Jamahiriya arabe libyenne et la République arabe syrienne) tandis qu'un

autre (pour l'Oman) est toujours dans la filière. Le cas des quatre pays restants de la région (Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït et Qatar) sera traité sur la base de projets "autonomes".

S'agissant du Yémen, l'un des quatre PMA de la région, le programme intégré porte sur la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et la gestion du secteur industriel. Son exécution a commencé en 1999 et s'est poursuivie activement, vu en particulier que le pays aspire à adhérer à l'OMC. En raison de la pénurie de fonds, il est essentiel de choisir d'exécuter les éléments pour lesquels l'impact prévu est maximal. En 2001, l'exécution du programme d'appui au renforcement des capacités industrielles au Yémen, financé par le PNUD, a pris fin et ses résultats représenteront un précieux apport au document du Gouvernement sur la stratégie de réduction de la pauvreté. De plus, le PNUD a approuvé une somme supplémentaire de 77 000 dollars pour des activités complémentaires.

Le principal objectif du programme du Soudan, qui donne la priorité aux PME et aux agro-industries, consiste à renforcer la compétitivité industrielle et la durabilité globale. Suite aux activités de mobilisation de fonds menées conjointement avec le Gouvernement, un descriptif de projet (4,6 millions de dollars) a été établi pour l'élément promotion des investissements et de la technologie, et soumis par le Gouvernement à la Banque islamique de développement pour financement éventuel. En 2002, une conférence de donateurs, des activités promotionnelles et des missions pour la mobilisation de ressources, menée en coopération avec le Gouvernement, constitueront les activités prévues pour mobiliser les fonds.

Djibouti, autre PMA, a fait l'objet d'un programme de 3 millions de dollars formulé en 2001, approuvé par le Gouvernement et visant à stimuler la création d'emplois et à faciliter l'élaboration d'une stratégie industrielle. Un plan de mobilisation de fonds est en cours d'élaboration afin d'accélérer l'exécution.

Le programme de la Jordanie comporte deux éléments: l'amélioration de la compétitivité dans l'industrie alimentaire et l'appui à l'instauration d'un climat des affaires propice. Le financement obtenu jusqu'ici a permis de lancer un certain nombre de projets. Outre le capital de départ fourni par l'ONUDI, le Gouvernement italien a apporté environ 1 million de dollars pour la création d'un service de promotion des investissements au sein du Conseil jordanien des investissements. Suite à la visite effectuée par le Directeur général en Jordanie à la mi-mars, le Gouvernement a demandé que la portée du programme soit élargie de façon à inclure la réduction de la pauvreté par le biais de la création d'emplois en milieu rural. De ce fait, un projet est déjà en cours d'exécution au moyen du capital de départ fourni par l'ONUDI.

Le programme de la République arabe syrienne (2,8 millions de dollars) a été approuvé par le Gouvernement à la fin de 2001 avec pour objectif principal l'amélioration de la compétitivité des produits industriels afin de faciliter leur intégration à la chaîne de valeurs mondiales, à partir d'une vision et d'une stratégie de développement industriel clairement définies, avec pour domaines pilotes les sous-secteurs des textiles et des cuirs.

Le programme intégré de l'Arabie saoudite a subi de profondes modifications après une visite gouvernementale de haut niveau effectuée au Siège de l'ONUDI suivie d'une mission de l'Organisation dans le pays. Un descriptif de projet actualisé a été soumis au Gouvernement au cours du quatrième trimestre en vue de renforcer la participation du secteur privé à la compétitivité industrielle et à la diversification dans le cadre de la libéralisation des marchés et en vue de l'adhésion imminente à l'OMC. Il sera élaboré, en tant qu'activité conjointe secteur privé/secteur public, une stratégie industrielle fondée sur l'expansion d'activités industrielles axées sur la technologie.

De tous les programmes intégrés de l'ONUDI, celui qui présente les meilleures perspectives de financement est le programme de la Tunisie dont le coût s'élève à 7,5 millions de dollars, et qui doit être en principe financé intégralement, principalement grâce à une contribution de l'Italie. En renforçant les centres de technologie et d'autres services d'appui à l'industrie, le programme permettra la mise à niveau du secteur industriel dans son ensemble. Le renforcement des capacités nationales des services d'appui technique (industries alimentaires, textiles et du cuir) a déjà remporté un succès considérable qui a facilité la mise à niveau de pas moins de 70 entreprises.

L'exécution du programme intégré de la Palestine s'est poursuivie normalement durant les huit premiers mois de l'année pour être considérablement entravé par les événements ultérieurs. Le plan global d'exécution a été révisé pour tenir compte de la situation sur le terrain. Néanmoins l'appui à l'industrie palestinienne a continué principalement par l'intermédiaire de services d'experts nationaux et il a porté sur le renforcement des capacités et des activités de formation en vue de relever la qualité, la productivité et la sécurité sanitaire.

La mise en œuvre d'un cadre général de services pour l'Égypte est actuellement en cours avec un financement obtenu de plus de 3 millions de dollars. Divers organismes et ministères du pays ont apporté des fonds, tout comme l'ONUDI et les Gouvernements italien, suisse et britannique. Trois éléments sont soit entièrement financés ou doivent l'être sous peu, tandis que d'autres – notamment l'énergie et l'environnement, la formation industrielle et la compétitivité industrielle – réclament un financement additionnel appréciable.

Une mission de programmation a été envoyée en Jamahiriya arabe libyenne au début de l'année 2001 en vue de l'élaboration d'un projet de programme intégré, axé sur la réorganisation industrielle et le renforcement de la compétitivité. Comme demandé par le Gouvernement, une esquisse a été soumise en avril et selon toute vraisemblance la finalisation du programme sera confiée à l'ONUDI.

Au titre des initiatives régionales, un comité conjoint ONUDI/CESAO a été signé en septembre avec pour objet la mise en place d'un système régional d'accréditation et de facilitation de l'accès aux marchés. Les contacts ont été maintenus avec les organisations régionales, comme la Ligue des États arabes, l'Organisation arabe pour le développement industriel et les industries extractives (AIDMO) et l'Organisation des ingénieurs-conseils des industries du Golfe (GOIC). Le Directeur général a accepté de formuler un programme régional de coopération industrielle avec l'AIDMO, pour le bien de l'ensemble des États arabes.

Au mois de mai, l'ONUDI a organisé, avec la participation de plus de 200 experts de l'ensemble des continents, le Forum mondial sur la gestion de la technologie, avec comme centre d'intérêt les pays arabes. Ce forum a débouché sur diverses conclusions et recommandations visant entre autres à favoriser la coopération entre les pays développés et les pays en développement dans des domaines liés aux capacités technologiques, à la R-D, au financement, ainsi qu'au renforcement du rôle de l'Organisation dans la gestion de la technologie grâce à la formation, à des séminaires nationaux et régionaux et à d'autres types de programmes de sensibilisation.

C. Asie et Pacifique

Les activités entreprises en 2001 étaient dans une large mesure en préparation l'année précédente et visaient essentiellement à faciliter la mise en œuvre des divers éléments

des programmes intégrés de la région, à élaborer d'autres programmes intégrés et des cadres généraux de services, ainsi qu'à faciliter et à formuler des projets autonomes dans d'autres pays. Outre les six programmes intégrés de la région (Iran (République islamique d'), Népal, Pakistan, République démocratique populaire lao, Sri Lanka et Thaïlande), des cadres généraux de services ont été élaborés pour la Chine et l'Inde et approuvés par les autorités de ces pays.

Les pays les moins avancés ont continué de se voir accorder une priorité spéciale dans la région. Conformément à la phase préparatoire, décrite dans le *Rapport annuel 2000*, un financement de 500 000 dollars a été fourni par le Luxembourg pour exécuter l'élément majeur du programme intégré de la République démocratique populaire lao.

Étant donné les mesures initiales prises en 2000 pour obtenir des fonds du PNUD au titre de l'AEPP (appui à l'élaboration des politiques et des programmes) en faveur du programme du Népal, le sous-élément politique industrielle était dans un état d'exécution bien avancé. Un descriptif de projet détaillé a été élaboré, sur la base des résultats de la visite d'un expert de l'ONUDI dans le pays visant à discuter l'élément production plus propre, et en particulier la création d'un centre national pour une production plus propre. Dans le cadre du module développement des PME, un projet a été élaboré en vue du renforcement des capacités dans l'entrepreneuriat chez la femme et est actuellement soumis à l'attention de donateurs potentiels.

Devant être réalisées par la promotion de l'industrialisation et le renforcement des capacités dans les agro-industries, la réduction de la pauvreté et une meilleure répartition du revenu sont les principaux axes du programme envisagé pour le Cambodge. Dans ce contexte, une mission dépêchée en octobre a débouché sur la formulation d'une proposition concrète à l'appui du secteur des PME, proposition en cours d'examen par le Gouvernement. C'est le PNUD qui est censé, au titre de l'AEPP, financer le document correspondant sur la stratégie concernant les PME à hauteur de 150 000 dollars environ. L'ONUDI a également réservé au budget ordinaire, comme capital de départ, des fonds représentant le tiers de ce montant.

Des fonds dépassant 4 millions de dollars ayant été mobilisés en faveur du programme de Sri Lanka, l'exécution de ce dernier s'est accélérée. Outre l'avancée considérable enregistrée au cours de l'année précédente, une démarche tendant à élaborer le plan directeur pour l'industrialisation et la promotion des investissements a été menée à bien, qui comporte entre autres une contribution de l'ONUDI sous forme d'études sectorielles couvrant les industries du cuir et des vêtements. Le renforcement des capacités en matière de métrologie, d'essais et d'accréditation a beaucoup avancé, tout comme le lancement d'une bourse de sous-traitance et de partenariat. Compte tenu de ces progrès, les perspectives de financement supplémentaire en 2002 semblent encourageantes.

La mise en œuvre du cadre général de services en vue d'un développement industriel écologiquement rationnel en République islamique d'Iran a vraiment commencé. Le principal objectif est d'augmenter la part du secteur non pétrolier et de favoriser le développement durable d'industries compétitives, de créer des emplois et des revenus, et de contribuer ainsi à la réduction des difficultés sociales. Financées au titre d'un fonds d'affectation spéciale avec le pays bénéficiaire, les activités du programme ont commencé par aider l'Organisation pour l'investissement à adapter le code des investissements du pays aux besoins des marchés modernes de capitaux. De même, un document sur la stratégie pour la promotion du secteur des PME a été lancé, tout comme le principal élément agroalimentaire relatif à la transformation des dattes.

Au Pakistan, c'est dans la production plus propre et la gestion de l'environnement que des progrès notables ont été réalisés. Un projet préparatoire en vue de la création d'un

centre pour une production plus propre pour le raffinage du pétrole, facilité à l'aide de fonds fournis au titre de l'AST (appui aux services techniques), a été achevé. La réalisation majeure toutefois a été la création d'un réseau d'information industrielle basé sur une évaluation des besoins. Ce réseau sera pleinement opérationnel et géré par les partenaires commerciaux en 2002. Le deuxième événement faisant date est la constitution de groupements de PME dans l'industrie textile, l'industrie du cuir, la mécanique légère et l'industrie des pierres précieuses, où les entreprises ont conclu des accords de collaboration en vue d'accroître leur compétitivité.

Le cadre général de services pour l'Inde comprend toute une gamme de programmes de l'ONUDI et divers projets autonomes du pays. Signé en décembre, il regroupe quatre éléments principaux: le renforcement de la compétitivité des PME par le biais d'interventions à forte intensité technologique; la promotion des investissements étrangers; l'énergie et l'environnement; et la promotion de la croissance industrielle dans les zones peu développées. L'assistance au développement des PME et du secteur privé grâce à un programme de constitution de groupements favorisant la sous-traitance et le partenariat est l'un des domaines les plus importants de la coopération de l'ONUDI avec l'Inde.

Le cuir, le bambou et la production plus propre sont des domaines industriels où l'Inde bénéficie de l'appui de l'ONUDI. Des fabricants de chaussures et d'articles en bambou, des artisans et des chefs de microentreprises de quatre États reçoivent une assistance de l'ONUDI pour améliorer la qualité, la production et les liens commerciaux entre les producteurs locaux et les grossistes du pays. Pour appuyer le ferme engagement de l'Inde en faveur d'une production plus propre, le Centre national pour une production plus propre créé à Calcutta un centre qui deviendra le quatrième centre régional pour une production plus propre créé en Inde avec des apports techniques de l'ONUDI.

En décembre, le Gouvernement chinois et l'ONUDI ont signé le cadre général de services qui détermine les orientations générales et les domaines d'activité de l'ensemble des programmes de coopération avec la Chine de 2001 à 2005. Au cours de cette période, il est prévu que le montant total des projets exécutés s'établira à 80 millions de dollars, dont une grande portion a déjà été mobilisée. Le cadre général comprend aussi un programme intégré pour la province de Shaanxi, qui est l'une des provinces prioritaires dans le cadre de l'initiative pour le développement de la région ouest de la Chine. On espère que le programme de Shaanxi pourra inspirer d'autres provinces de la région.

La Chine a tiré un grand parti des projets au titre du Protocole de Montréal, qui ont, ces dernières années, représenté plus de 80 % des projets de coopération technique de l'ONUDI exécutés dans le pays. Les efforts tendant à diversifier les sources de financement – et par conséquent à assurer la durabilité de l'exécution des projets – ont été couronnés de succès. C'est ainsi qu'a été exécuté, en partenariat avec le PNUD, un projet de 8 millions de dollars du Fonds pour l'environnement mondial portant sur les économies d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les entreprises des villes et villages chinois. Un autre projet extérieur au Protocole de Montréal, exécuté durant l'année, est le programme chinois relatif à des moteurs économes en énergie, doté d'un budget de 1,5 million de dollars (portion de l'ONUDI) et financé par la Fondation pour les Nations Unies ("fonds Turner").

Tant pour l'Indonésie que pour le Viet Nam, on a entrepris de formuler des ensembles complets de services techniques sous la forme d'un cadre général de services et d'un programme intégré respectivement. Un mémorandum d'accord a été signé avec le Gouvernement mongol en vue de relancer la coopération technique. Il s'agit en priorité de renforcer les pouvoirs publics pour qu'ils puissent formuler des politiques industrielles, relever la compétitivité de sous-secteurs industriels choisis, ainsi que de

renforcer les capacités en vue d'un développement industriel durable et d'une gestion durable de l'environnement et de l'énergie.

Durant l'année, ont eu également lieu un certain nombre de missions du Directeur général dans la région. À part le resserrement de la coopération bilatérale avec l'Organisation au plus haut niveau, les missions officielles du Directeur général en Indonésie, en République de Corée et en République islamique d'Iran ont servi des fins spécifiques. En République islamique d'Iran, le Directeur général a participé à la dixième réunion du Comité intergouvernemental de suivi et de coordination de la coopération technique entre pays en développement. Cette grande rencontre a mis en lumière l'importance cruciale du développement industriel pour la réduction de la pauvreté et le rôle central de l'ONUDI. En République de Corée, le Directeur général a prononcé un discours liminaire à la cérémonie d'ouverture de la réunion annuelle des directeurs des centres nationaux pour une production plus propre et mis en perspective les efforts collectifs futurs. Une brève visite effectuée à Jakarta a permis de consolider les liens bilatéraux avec le plus grand pays de l'ANASE où a été lancé un cadre général de services.

Dans le contexte de l'évaluation de la qualité des programmes intégrés, on s'est efforcé à l'échelle régionale de recentrer les programmes existants, en particulier les premiers tels que celui de la Thaïlande, l'objectif étant de les adapter en fonction des besoins nouveaux des pays bénéficiaires et des intérêts des donateurs. Dans le même ordre d'idée, il était question d'activer des projets dans la filière en mobilisant des fonds supplémentaires.

D. Europe et nouveaux États indépendants

S'appuyant sur le succès connu lors de l'année précédente, l'ONUDI a poursuivi ses efforts en vue d'assurer la continuité du dialogue avec les pays de la région sur les questions importantes de développement industriel et technologique, et de créer de nouvelles formes de coopération régionale. C'est ainsi que l'année a vu le lancement, en coopération avec le Gouvernement hongrois, du programme régional de prévision technologique pour l'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants. Au nombre des activités figuraient une conférence régionale sur la prévision technologique, une réunion d'experts et un séminaire de formation. Centrée essentiellement sur la sensibilisation, la conférence donnait suite à la nouvelle initiative lancée par le Directeur général l'année précédente. La réunion d'experts a permis d'examiner le programme de l'ONUDI sur la prévision technologique pour la région et le séminaire de formation de fournir les connaissances de base sur les méthodes disponibles de prévision technologique, l'application des outils de prévision technologique à la prise de décisions stratégiques en vue du développement technologique, ainsi que les modalités d'exécution du programme. Après le séminaire également, les organes de liaison et les experts de la région étaient mieux en mesure de jeter les bases de la mise en réseau des experts et des institutions.

Le programme de prévision technologique fait suite au besoin exprimé en Europe centrale et orientale et dans les nouveaux États indépendants d'une vision du développement à moyen et à long terme de la région et à celui d'accroître l'intensité technologique dans les institutions nationales et régionales compétentes axées sur la technologie. Le programme servira à fournir une assistance aux pays à économie en transition pour qu'ils visent un développement durable plus innovateur apportant des avantages économiques, environnementaux et sociaux aux niveaux national et régional.

Une suite concrète a également été donnée au cours de l'année à l'initiative de 2000 du Directeur général sur la qualité et la productivité, avec démarrage d'un programme régional sur la productivité électronique et la qualité, lancé conjointement avec le Gouvernement polonais lors d'un forum régional tenu à Varsovie. À mesure qu'elles progressent dans la difficile transition à une économie de marché, les industries des pays d'Europe centrale et orientale et des nouveaux États indépendants se doivent d'améliorer les niveaux de productivité et de qualité et de mettre à niveau leur culture de la gestion.

Pour s'attaquer à ce problème et aider les pays à économie en transition cherchant à adhérer à l'Union européenne et à s'intégrer dans le marché mondial, l'ONUDI a mis au point un programme régional visant à améliorer le niveau de productivité et de qualité industrielles. Le forum de Varsovie avait pour but de susciter une prise de conscience et de mobiliser un soutien politique, technique et financier en faveur du programme proposé par l'ONUDI, lequel programme est censé déboucher sur la mise en place d'une structure régionale pour la qualité et la productivité industrielles faisant appel à des techniques informatiques.

Parallèlement aux activités qu'elle mène à titre de forum mondial, l'ONUDI a continué de mettre au point des programmes et projets de coopération technique et d'en appuyer l'exécution ainsi que de promouvoir la coopération entre les pays de la région. L'exécution des huit programmes intégrés en cours, y compris ceux des différentes régions de la Fédération de Russie, s'est poursuivie. Dans le cadre du programme ouzbek, c'est dans le domaine de la promotion des petites entreprises et de l'entrepreneuriat que l'ONUDI s'est montrée particulièrement active et, s'agissant du programme arménien, l'élaboration d'un nouvel élément (lié au lac Sevan) et la mobilisation de fonds en faveur du programme en général ont continué. Dans le cas de la Fédération de Russie, un gros effort a été fait pour hiérarchiser et recentrer les éléments du programme afin de maximiser leur impact, en vue de l'élaboration d'un nouveau cadre général de services pour la période 2002-2005.

Au rang des pays qui ont bénéficié au cours de l'année des projets de l'ONUDI visant à faire entreprendre rapidement l'application de la Convention de Stockholm sur les POP figurent la Hongrie, la Pologne et la République tchèque. Les activités d'auto-assistance dans ces pays tendront à renforcer les capacités nationales et à améliorer la connaissance et la compréhension de la question parmi les décideurs, les gestionnaires, les industriels et le grand public, ce qui permettra de formuler des plans nationaux d'exécution. Si cet objectif est atteint, les pays seront mieux à même de satisfaire à l'exigence découlant de la Convention et de maîtriser l'élimination des POP.

À la suite des déversements de produits chimiques dangereux provenant des mines de Roumanie et qui ont pollué les rivières en Hongrie, en Roumanie et en Ukraine dans le bassin versant de la rivière Tisza, l'ONUDI a mis en route un projet propre à juguler les causes fondamentales de la pollution de l'eau dans le bassin de la rivière Tisza. Les travaux porteront essentiellement sur deux sites industriels de démonstration dans le bassin de la rivière et sur une évaluation des risques menée à bien. Il sera publié, à l'usage d'autres sites industriels, un manuel sur la préparation et la réaction aux situations d'urgence.

En 2001, les efforts ont également continué dans l'ensemble des cinq pays (Bulgarie, Croatie, Hongrie, Roumanie et Slovaquie) qui participent aux projets de l'ONUDI visant à transférer des technologies écologiquement rationnelles aux pays du bassin du Danube. Ces projets s'insèrent dans un large éventail d'initiatives lancées par l'ONUDI dans le domaine des "eaux internationales" dans la région, initiatives dont un certain nombre bénéficient d'un financement du FEM.

Le clou de la coopération de l'ONUDI avec la Fédération de Russie a été la participation du Directeur général à la table ronde des milieux d'affaires russes et des organismes des Nations Unies, tenue à Moscou pour examiner le Pacte mondial entre l'ONU et les entreprises. Ont été également discutés la possibilité d'organiser une manifestation de type forum mondial sur la prévision technologique dans le pays et l'élargissement éventuel de la coopération dans les domaines des POP, de la protection de l'environnement et de la gestion des déchets.

L'ONUDI a fourni une assistance préparatoire afin d'élaborer en Ukraine un projet qui renforcera la capacité des institutions d'appui dans l'industrie alimentaire dans la région des Carpates. Conçu pour mettre à niveau les techniques de transformation des denrées alimentaires en vue d'une production à valeur ajoutée, le principe des techniques propres ainsi que des systèmes d'assurance de la sûreté alimentaire, le projet contribuera à accroître la compétitivité dans l'industrie alimentaire locale. Sur le même plan, un atelier international, que la Turquie accueillera pour partager ses données d'expérience en matière de développement des agro-industries, a été préparé. De manière plus générale, un projet interrégional, en partie financé par la Turquie et venant appuyer les éléments agro-industriels en cours d'exécution dans 10 programmes intégrés de l'ONUDI, a été approuvé.

Des missions d'assistance préparatoire du personnel de l'ONUDI spécialisé dans la production plus propre et l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie ont étudié la possibilité de développer davantage la coopération dans ces domaines en Azerbaïdjan. A également été approuvé un programme régional (financé par la Turquie) relatif au développement des PME, couvrant l'Azerbaïdjan, le Kirghizistan et l'Ouzbékistan. L'année a par ailleurs vu un renforcement appréciable de la coopération entre l'ONUDI et le Conseil de coopération économique de la mer Noire. Au nombre des manifestations clefs figuraient la réunion ministérielle, à laquelle a participé le Directeur général et qui s'est tenue en avril à Moscou, ainsi que la présentation par le personnel de l'ONUDI d'une proposition tendant à créer en septembre un réseau de bureaux de promotion des investissements et de la technologie des pays membres du Conseil de coopération économique de la mer Noire.

La coopération au sein du programme international tendant à atténuer les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl s'est déroulée dans le contexte des réunions de l'équipe spéciale interinstitutions organisées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'Organisation des Nations Unies. L'ONUDI partageait la préoccupation de l'équipe spéciale interinstitutions selon laquelle le programme de Tchernobyl est à un tournant décisif, essentiellement en raison de l'incapacité d'obtenir l'appui financier des donateurs pour les divers programmes et projets, notamment ceux liés au relèvement économique, que l'ONUDI pourrait éventuellement exécuter.

L'Organisation a intensifié son dialogue avec la communauté des donateurs et la République tchèque a fourni le financement pour des travaux dans le domaine de la production moins polluante dans l'ex-République yougoslave de Macédoine. Cette République a également poursuivi son soutien aux efforts faits en Ukraine en vue de l'élimination progressive des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. C'était là une conséquence d'un des objectifs essentiels qui a consisté à développer le rôle des nouveaux donateurs de la région, en particulier en ce qui concerne le financement de programmes et de projets dans les pays voisins. Outre les activités déjà mentionnées, la Fédération de Russie, la Pologne et la Slovaquie ont continué de financer les bureaux de promotion des investissements et de la technologie de Moscou, Varsovie et Bratislava respectivement; la Turquie a continué de cofinancer les activités du Centre pour la coopération industrielle régionale de l'ONUDI à Ankara.

Au cours de l'année, deux grands pays de la région se sont engagés à épouger, dans les années à venir, leurs arriérés au titre des contributions mises en recouvrement au budget ordinaire de l'ONUDI, en versant les premières tranches dans les deux cas en 2001. Des discussions ont été également tenues avec plusieurs autres pays de la région pour qu'ils réduisent le montant de leurs arriérés de contributions.

Au cours de l'année, le Directeur général a également accepté de devenir membre du conseil consultatif international pour les entreprises de l'Université de sciences économiques et d'administration publique de Budapest. Ce conseil comprend d'éminents chefs de secrétariat d'organisations internationales et conseille l'Université quant à son programme d'enseignement et de recherche en vue de satisfaire les besoins de la société. Autre initiative tendant à renforcer la coopération avec les universités et les chercheurs, l'ONUDI a confié une chaire de recherche à un professeur invité de l'Université d'État de Moscou.

E. Amérique latine et Caraïbes

La présente section expose l'état de mise en œuvre des programmes intégrés et de l'initiative de prévision technologique en Amérique latine et dans les Caraïbes en 2001. Des activités importantes, dont quelques-unes ayant une portée sous-régionale, sont venues s'ajouter à ces programmes et à cette initiative.

À Cuba, le programme intégré tendant à appuyer la stratégie nationale pour la compétitivité industrielle a progressé considérablement. L'élément agro-industrie, opérationnel depuis le début du programme en 1999, a déjà joué un rôle catalyseur dans une vaste gamme d'entreprises. En 2001 a été créé le réseau de centres nationaux pour une production plus propre dans le cadre du programme intégré et du programme mondial ONUDI/PNUE des CNPP. En matière de qualité et de certification, une institution d'appui à la sûreté alimentaire dans les unités de transformation des denrées alimentaires a été accréditée au plan national. Les activités ont commencé dans le secteur de la transformation du bois, le concept de méthode de gestion novatrice en vue de l'amélioration a été introduit et la conception d'un réseau national d'information a été achevée. Des progrès ont été également enregistrés en matière de promotion des investissements, avec le renforcement des capacités nationales et le lancement d'une campagne internationale d'investissement.

Suite à la signature d'un accord relatif à un fonds d'affectation spéciale à la fin de l'année 2000, le programme intégré du Honduras sur le développement industriel compétitif en vue de la production de revenus durables a démarré. L'accord faisait correspondre des fonds de l'État à ceux alloués par l'ONUDI pour le programme. Les activités en 2001 tendaient à appuyer les efforts nationaux en vue du développement de PME choisies, en particulier d'unités de transformation des denrées alimentaires, à accroître leurs atouts en matière de compétitivité et de croissance systématique. Des progrès ont été accomplis dans la promotion des investissements en trouvant des partenaires en affaires, en détachant des délégués honduriens dans des bureaux de promotion des investissements et de la technologie à l'étranger et en renforçant les capacités au niveau national. Dans le domaine de l'environnement, les parties prenantes en Amérique centrale ont approuvé l'initiative tendant à inclure le golfe de Fonseca dans une proposition de projet du FEM qui sera axée sur la gestion durable des ressources marines et côtières du grand écosystème marin de la côte pacifique d'Amérique centrale.

Au moyen d'un cofinancement assuré par les gouvernements respectifs, l'exécution en cours des programmes intégrés de la Colombie et du Guatemala s'est accélérée. Le

programme pour l'Équateur, élaboré et présenté au Gouvernement à la fin de l'année, porte sur la fourniture d'une assistance au nouveau conseil sur la compétitivité. Les services de l'ONUDI seront axés sur la formulation de politiques de compétitivité industrielle. D'autres domaines de coopération majeurs sont l'amélioration continue de la qualité et la compétitivité au plan international. Au Guatemala, l'exécution se déroule conformément au plan de travail approuvé. Le succès du premier centre de services d'appui aux MPME dans la région de Petén a été à l'origine de l'ouverture d'un nouveau centre de l'ONUDI à Quetzaltenango. Tout au long de la période considérée, l'exécution du programme aussi bien que la mobilisation de fonds en faveur de la Colombie se sont déroulées de façon soutenue et avec succès, tandis que tout progrès futur dans le programme du Guatemala dépend dans une large mesure de nouvelles possibilités de financement extérieur.

Suite à une visite effectuée en juillet par le Directeur général en Bolivie, le programme intégré de ce pays a été officiellement approuvé. Les activités se sont poursuivies en ce qui concerne tous les éléments du programme. L'élément production plus propre, gestion des déchets et lutte contre la pollution a été achevé par l'élaboration au milieu de l'année d'une stratégie de production textile respectueuse de l'environnement. Dans le domaine de l'accréditation et de la certification, deux publications ont été diffusées sur la gestion de la qualité des laboratoires en vue de faciliter l'accréditation des laboratoires en matière d'étalonnage et d'essais. Des ateliers sur l'accréditation des laboratoires regroupant 60 participants, ont été organisés à Tarija et Potosí. Un réseau d'information industrielle, à présent pleinement fonctionnel, a été créé au sein de la Chambre d'industrie de Cochabamba.

Par suite d'une demande formulée par le Nicaragua en vue de l'élaboration d'un programme intégré, le Ministre du développement, de l'industrie et du commerce de ce pays s'est rendu au Siège de l'ONUDI en mars afin de discuter le cadre de référence du programme. Ledit programme aura pour but de réduire la pauvreté par le biais d'un développement industriel durable en aidant l'industrie nicaraguayenne à relever les défis se posant à une économie ouverte. La formulation du programme est presque achevée, y compris une mission à effectuer sur le terrain au Nicaragua, et le projet de programme sera prêt pour être soumis à la direction de l'ONUDI au début de 2002. Également dans ce pays, les autorités autrichiennes ont approuvé un financement substantiel pour la deuxième phase du centre pour une production plus propre, lequel est devenu une source appropriée d'information et d'assistance concernant des modes de production écologiquement viables.

Au niveau régional, l'initiative de prévision technologique, lancée de concert avec le Centre international pour la science et la technologie de pointe (CIS) de Trieste (Italie), s'est poursuivie vigoureusement. Des experts internationaux de l'ONUDI ont aidé les équipes nationales formées dans plusieurs pays à mettre au point l'initiative à l'échelon local, notamment dans les domaines de la biotechnologie et de l'énergie. Le portail d'information du projet est devenu un répertoire de connaissances sur la prévision technologique pour la région tout entière. Le Pérou s'est joint au programme en 2001 et l'Équateur pourra suivre. L'ONUDI a présenté le travail accompli et les réalisations faites, en Espagne au cours de la réunion du programme espagnol de prévision technologique.

Une nouvelle initiative régionale importante de facilitation du commerce a été lancée avec l'engagement officiel de six pays d'Amérique centrale consigné dans une résolution commune signée par leurs vice-présidents en février. Centrée sur le renforcement des capacités pour l'accès aux marchés, cette initiative regroupe le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et le Panama. Le programme prévu vise à permettre aux pays, en convenant d'une politique commune de renforcement des capacités, de venir à bout des obstacles techniques au commerce que rencontrent leurs

exportations de produits agro-industriels sur des marchés tiers. Les modules du programme comprennent les agro-industries, la qualité et la productivité, et des liens sont établis avec les programmes intégrés en cours d'exécution en Amérique centrale aussi bien au stade de la conception qu'à celui de l'exécution.

Une réunion régionale sur la biotechnologie en Amérique latine s'est tenue à Montevideo en mars. Pour y donner directement suite, le groupe consultatif régional sur la biotechnologie pour l'Amérique latine a été créé et s'est réuni pour la première fois à Montevideo en décembre. En qualité de coordonnateur du groupe consultatif, l'ONUDI aidera les experts de la région dans ce domaine, en accordant une large place à l'application de la biotechnologie dans le domaine des agro-industries.

La revitalisation en 2000 des relations avec la CEPALC a donné des résultats concrets et encourageants. Les recommandations des experts de l'ONUDI ont souligné essentiellement la nécessité pour les entreprises du secteur de la chaussure de conquérir des marchés d'exportation, de spécialiser leur production et de mieux fonctionner. Elles ont également fait apparaître la nécessité de disposer d'institutions d'appui technique améliorées, le rôle des associations commerciales dans la prestation de services de promotion des exportations et la mise en place d'un service consultatif sur la technologie des meilleures pratiques à l'intention de leurs membres. Conséquence immédiate: plusieurs entreprises ont renforcé leurs opérations de fabrication et leurs capacités de conception en vue d'améliorer la performance des installations et les résultats à l'exportation. En Argentine, le centre de formation pour l'industrie de la chaussure a recyclé son personnel technique pour qu'il soit en mesure de fournir des services en matière de production, d'organisation et de conception. Plusieurs autres initiatives menées dans le pays, également avec l'appui des pouvoirs publics, ont commencé à améliorer le potentiel d'exportation de l'industrie nationale de la chaussure. La coopération technique instaurée entre l'ONUDI et la CEPALC et sur laquelle repose le projet pourrait servir d'exemple pour des initiatives de coopération analogues dans le contexte du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. De surcroît, ce projet régional a déjà eu une répercussion au Mexique où, à la demande des autorités locales et du secteur privé de la zone de fabrication de chaussures de León, un projet semblable est en train de prendre corps en vue de la modernisation et du renforcement de la vocation exportatrice de l'industrie de la chaussure.

Une activité préparatoire d'élaboration d'un projet financé par le FEM a été approuvée pour le Chili et le Pérou, ce qui facilitera la formulation du projet à part entière, financé par le FEM et cofinancé par les Gouvernements des deux pays, pour la gestion intégrée du grand écosystème marin du courant de Humboldt.

À la fin de l'année, l'Italie a approuvé un projet régional de grande ampleur couvrant trois pays d'Amérique centrale (El Salvador, Nicaragua et Panama) et la République dominicaine afin d'étendre et de consolider le réseau de bourses de sous-traitance et de partenariat d'Amérique latine et des Caraïbes, pour ainsi inclure pour la première fois un pays des Caraïbes dans le réseau régional mis en place jusqu'ici grâce à des projets de l'ONUDI et comptant plus de 30 bourses de sous-traitance.

F. Représentation hors Siège

Dans le programme de représentation hors Siège, 2001 a été une année de consolidation. Pour donner suite à la demande faite par le Conseil du développement industriel, une analyse approfondie de la situation actuelle des bureaux extérieurs et de leur participation à la réalisation des activités de coopération technique a été menée en

début d'année, la collecte des données étant faite au moyen d'une technique d'enquête. Les questionnaires ont été envoyés aux représentants de l'ONUDI, au personnel du Siège (responsables d'équipe des programmes intégrés, directeurs de projet et spécialistes des opérations hors Siège), aux coordonnateurs résidents des Nations Unies et aux homologues locaux. Il a été enregistré un bon taux de réponse.

L'étude a fait apparaître que le rôle des bureaux extérieurs de l'ONUDI consistait essentiellement à apporter un appui aux responsables d'équipe et aux directeurs de projet dans la formulation et l'exécution des programmes intégrés. Rares étaient les cas où ces bureaux servaient de locomotive de la coopération technique. Cette situation traduit la façon dont l'exécution des activités de coopération technique avait été structurée et gérée, l'idée étant que l'établissement des programmes et projets était la prérogative des directeurs de projet. Cependant, l'enquête a également révélé un regain d'intérêt pour une représentation hors Siège plus dynamique. Dans les pays où il n'existe aucune représentation hors Siège, les responsables d'équipe ont cruellement senti le besoin d'un tel bureau qui les aiderait à déterminer les principaux éléments du programme ainsi que les partenaires locaux. Parallèlement, les homologues locaux ont également exprimé le désir d'avoir des bureaux extérieurs plus agissants.

Ces conclusions ont été présentées au Conseil du développement industriel en juin. Tout en notant que la véritable décentralisation des activités vers le terrain n'avait pas encore eu lieu, les membres du Conseil ont convenu qu'il fallait user de prudence pour toute décentralisation plus poussée vers le terrain. La priorité devait être donnée à la consolidation de la structure hors Siège existante et aux améliorations à apporter dans la coordination entre le Siège et le terrain.

Au 31 décembre 2001, l'ONUDI comptait 18 bureaux de pays et 10 bureaux régionaux¹, en plus de 4 organes de liaison. L'appendice K donne la répartition par pays du personnel de l'ONUDI hors Siège. Au cours de l'année, trois nouveaux représentants de l'ONUDI ont été nommés à des lieux d'affectation où le poste était vacant.

¹ Sur les 10 bureaux régionaux, seuls 9 sont dans les faits des bureaux régionaux. D'après la note d'information sur la représentation hors Siège (localisation des bureaux régionaux), qui a été distribuée aux missions permanentes le 12 juillet 1999, il avait été recommandé de faire de la Côte d'Ivoire le siège de l'un des bureaux régionaux d'Afrique. Toutefois, l'accord relatif à la création de ce bureau n'a toujours pas été finalisé.

V

Gestion axée sur les résultats

L'ONUDI peut, à juste titre, se vanter d'avoir amélioré ses résultats ces quatre dernières années. Elle a entrepris de relever son niveau en procédant en 1998 à une restructuration administrative radicale pour ramener le nombre de ses divisions de six à trois et réduire ses effectifs en conséquence. Cette étape a été difficile mais nécessaire pour que l'Organisation puisse stabiliser sa situation financière. Le processus de transformation s'est poursuivi en 1999 avec une réorientation complète des projets de coopération technique et la mise au point de nouveaux services. Lors de cette deuxième étape, des équipes ont été constituées pour définir, formuler et mettre en œuvre les nouveaux services de manière intégrée et en tenant compte des besoins, et l'Organisation a progressivement mis fin à plus de 1 000 petits projets.

L'année 2000 a été une période de consolidation au cours de laquelle l'ONUDI a pu ancrer dans la pratique les mesures structurelles et de gestion nécessaires afin d'appuyer les modifications radicales qu'elle avait introduites au cours des deux années précédentes. C'est également en 2000 que le Secrétariat a commencé à utiliser régulièrement les indicateurs de performance à l'échelle de l'Organisation mis au point l'année précédente, et que l'ONUDI a lancé l'initiative de gestion de la qualité totale, dans le cadre de laquelle elle a révisé un certain nombre de processus internes essentiels afin de gagner encore en efficacité (rationalisation des procédures de recrutement des consultants engagés pour des contrats courts et des dispositions concernant l'organisation des voyages officiels du personnel).

Vers la fin de l'année 2000, l'ONUDI s'est engagée à améliorer encore ses résultats et, pour ce faire, à rendre plus transparent le système de délégation de pouvoirs en matière de gestion et de finances et à supprimer les démarches administratives superflues (sans, toutefois, que cela se fasse aux dépens du contrôle). Il est alors apparu qu'il fallait mettre en place, dans les limites des moyens disponibles, des mécanismes internes modernes et en assurer la maintenance. Il est surtout devenu manifeste que l'ONUDI devait rationaliser les mesures prises les années précédentes et les consolider, à l'échelle de l'Organisation, en des systèmes de gestion plus rigoureux qui permettent de contrôler les activités et d'en rendre compte plus efficacement et d'établir un lien plus visible entre son action et les succès enregistrés dans la poursuite d'objectifs de développement convenus au niveau international. C'est dans cette optique qu'a été arrêté le programme de changements pour 2001.

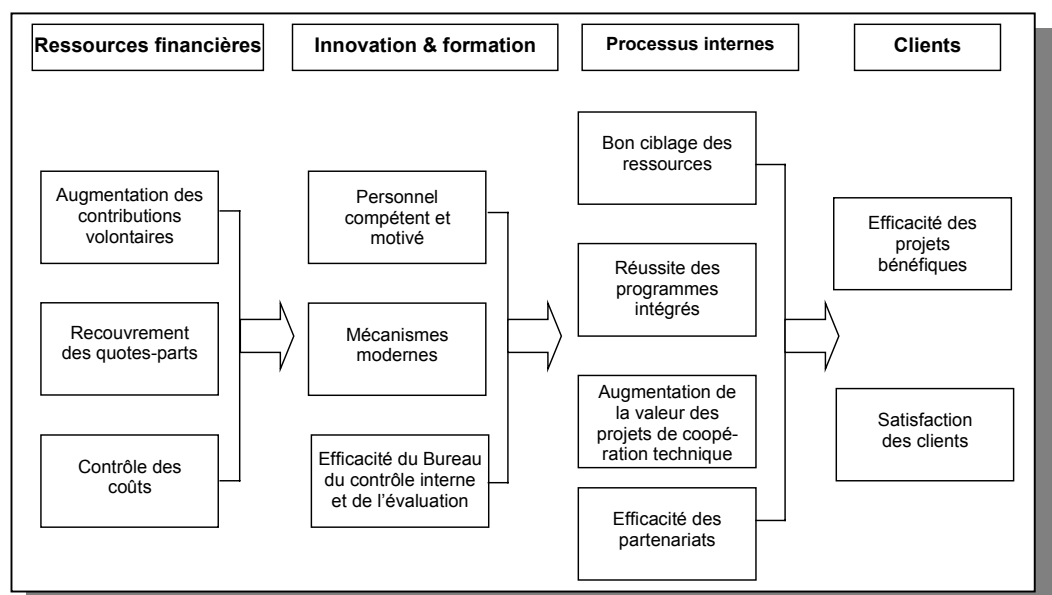
2001: la dynamique se poursuit – Adoption d’un tableau de bord équilibré (Balanced Scorecard) pour l’ONUUDI

L’ONUUDI s’est intéressée aux meilleurs exemples des secteurs privé et public pour étudier comment traduire les objectifs stratégiques du Plan de travail en un ensemble cohérent d’indicateurs de performance et suivre et mesurer ses résultats à l’aide des instruments de contrôle existants. C’est ainsi qu’elle est récemment passée à l’étape suivante pour continuer de relever son niveau en élaborant un prototype de tableau de bord équilibré. Ce type d’outil est utilisé avec un succès considérable dans de nombreux organismes et entreprises réputés des secteurs tant public que privé, notamment au PNUD, au FIDA et à la Banque mondiale.

Ce tableau de bord est qualifié d’équilibré parce qu’il combine quatre ensembles interdépendants d’indicateurs associés chacun à une stratégie: les indicateurs relatifs aux clients permettent de voir comment les clients de l’Organisation perçoivent l’action qu’elle mène pour réaliser ses objectifs; les indicateurs relatifs aux processus internes permettent d’évaluer le rôle joué par le personnel; les indicateurs relatifs à l’innovation et à la formation indiquent si l’Organisation peut continuer à progresser; et les indicateurs financiers font apparaître si la stratégie de l’Organisation porte ses fruits.

On suppose qu’il existe des relations de cause à effet entre stratégies et indicateurs. Ainsi, une augmentation des ressources financières permettrait d’innover davantage et de renforcer la formation, d’où une accélération de l’amélioration des processus internes qui, à son tour, contribuerait à mieux satisfaire les clients et, par conséquent, à relever la situation financière. En éliminant les informations superflues le tableau de bord équilibré contraint par ailleurs les gestionnaires à se concentrer sur les indicateurs essentiels. Parce que ces indicateurs circulent dans l’ensemble de l’Organisation, depuis le sommet jusqu’à la base, tous en comprennent rapidement l’importance. Il s’agit donc d’un moyen très efficace d’informer sur la stratégie interne, d’instaurer le consensus nécessaire et de faire appliquer cette stratégie avec succès.

Figure 1. Tableau de bord équilibré prototype de l’ONUUDI



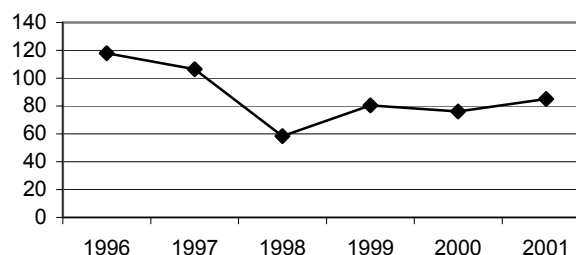
Il n'existe pas de modèle de tableau de bord équilibré; c'est donc par approximations successives qu'il en sera créé un pour l'ONUDI. Le prototype de tableau de bord (dont un schéma simplifié figure ci-dessus) a été conçu dans un délai relativement court et reprend, dans une large mesure, les indicateurs de performance pertinents que l'ONUDI a mis au point en 1998 et affinés en 1999 et 2001. Ces indicateurs, dont le nombre a été limité à 20, servent de référence dans le présent chapitre pour examiner les résultats de l'ONUDI dans ses principaux domaines d'activité. Le tableau de bord sera perfectionné au fur et à mesure de l'expérience et compte tenu des travaux actuellement menés par l'Organisation pour concevoir des indicateurs adaptés aux programmes intégrés et les maintenir à jour. On trouvera de plus amples informations sur ces travaux à la section relative aux processus internes.

A. Ressources financières

Augmentation du montant des projets de coopération technique approuvés

En 2001, le montant net des projets et programmes approuvés, toutes sources de financement confondues, s'est établi à 85,6 millions de dollars, contre 76,9 millions de dollars en 2000 (voir fig. 2). Ce chiffre – le plus élevé depuis 1997 – prouve que l'ONUDI a continué de renforcer ses mécanismes de mobilisation de fonds, d'étoffer son portefeuille de projets et d'exécuter des projets pour un montant supérieur (voir fig. 11).

Figure 2. Projets de coopération technique approuvés, 1996-2001
(en millions de dollars)



Mobilisation de fonds

Le montant net des ressources financières mobilisées en 2001 s'est élevé à 96,1 millions de dollars. Le chiffre cité concernant les projets de coopération technique approuvés ne tient pas compte d'un montant de 10,9 millions de dollars ayant fait l'objet, en 2001, d'accords en vue de versements échelonnés. Il conviendrait également d'en déduire 0,4 million de dollars correspondant à la fluctuation des "ressources disponibles mais non allouées".

Les financements au titre du Fonds de développement industriel (FDI) sont passés de 11,3 millions de dollars en 2000 à 21,6 millions de dollars, soit un montant bien supérieur à la moyenne des quatre années précédentes. Les financements au titre du mécanisme des fonds d'affectation spéciale ont atteint 15,6 millions de dollars, leur niveau le plus élevé depuis 1996. En outre, 1,8 million de dollars ont été mobilisés au titre des fonds d'affectation spéciale autofinancés.

Dans l'ensemble, les contributions volontaires versées par les gouvernements augmentent progressivement. En 2001, le Luxembourg a versé à l'ONUDI la plus grosse contribution que celle-ci ait jamais reçue de ce pays, soit 500 000 dollars, pour le programme intégré en faveur de la République démocratique populaire lao. Les principaux pays donateurs sont l'Autriche, le Danemark, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, le Japon, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suisse, qui ont chacun versé plus d'un million de dollars.

Le montant net approuvé au titre des fonds du PNUD destinés aux activités de base, qui était déjà très bas ces dernières années, est pratiquement tombé à zéro l'année dernière. Les seuls fonds reçus du PNUD en 2001 sont de petites allocations (1,8 million de dollars au total) au titre de l'appui aux services techniques et de l'appui à l'élaboration des politiques et des programmes; ils ne sont pas comptabilisés dans le montant des projets approuvés. Par ailleurs, deux projets de l'ONUDI d'un montant de 8,8 millions de dollars ont été financés par des contributions versées par le FEM au titre du fonds d'affectation spéciale du PNUD. Compte tenu de la situation financière du PNUD, l'on ne saurait s'attendre à une reprise rapide du financement de la part de ce dernier.

Le montant net des projets approuvés au titre du Fonds multilatéral aux fins du Protocole de Montréal a atteint 30,1 millions de dollars, ce qui correspond à peu près à la moyenne de ces dernières années. Le montant des projets approuvés chaque année s'étant stabilisé à ce niveau élevé, l'ONUDI a pu continuer d'exécuter des projets pour un montant pratiquement identique au titre de cette source de financement.

En 2001, l'ONUDI a continué de développer de bonnes relations de travail avec le FEM et a enregistré un succès notable en obtenant un accès direct aux financements du FEM en tant qu'"agent d'exécution jouant un rôle accru". En mai 2001 a été adoptée la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, dont il a été décidé que le principal mécanisme de financement serait, à titre provisoire, le FEM. Après la signature d'un mémorandum d'accord entre ce dernier et l'ONUDI, ainsi que d'un accord relatif à la gestion financière, en juillet, les premiers projets concernant les polluants organiques persistants et les changements climatiques ont été soumis, approuvés et lancés avant la fin 2001. Cette coopération fructueuse devrait se poursuivre et le volume des opérations augmenter en 2002.

En décembre 2001 a été signé avec le Gouvernement nigérian un accord portant création d'un fonds d'affectation spéciale autofinancé. Cet accord prévoit le versement d'une contribution d'un montant total de 5 millions de dollars devant permettre de couvrir partiellement le coût du cadre général de services pour le Nigéria. Il s'agit de la contribution la plus importante qui ait jamais été apportée par un pays partenaire pour la mise en œuvre d'un programme le concernant, ce qui montre la confiance que le Gouvernement place dans cette coopération. La Colombie, le Honduras et le Bachkortostan ont également participé au financement des programmes intégrés en leur faveur, tandis que la République de Corée a fourni des fonds pour la mise en place, dans le pays, d'un centre national pour une production plus propre.

En 2001, quatre projets d'une valeur totale de près de 1,9 million de dollars ont été approuvés par le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (le "fonds Turner") dans les domaines de l'énergie et du Mécanisme pour un développement propre établi en vertu du Protocole de Kyoto. D'autres projets devraient être approuvés dans les années à venir.

En 2000, des fonds ont été obtenus auprès de la Commission européenne pour financer un projet en coopération avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) portant sur le renforcement des capacités d'évaluation de la qualité et de la conformité aux normes dans les États membres de l'UEMOA. En 2001, la dernière main a été mise aux dispositions juridiques nécessaires à la mise en œuvre de ce projet, après quoi les premiers fonds ont été reçus et l'exécution a pu commencer. Le montant total des fonds que l'ONUDI consacre à l'exécution de ce projet s'élève à 8,2 millions d'euros. S'inspirant de cet exemple, l'Organisation a lancé un vaste programme intitulé "Moyens de permettre aux pays les moins avancés de participer au commerce international", qui a été présenté lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA III). Dans le cadre de cette initiative ainsi que de projets spécifiques de

grande ampleur relevant du même domaine, les contacts avec la Commission européenne se sont poursuivis et intensifiés. La Commission européenne étudie actuellement les mandats, les atouts et les activités des divers organismes des Nations Unies afin de sélectionner un nombre restreint de partenaires stratégiques avec lesquels elle travaillera sur des sujets précis. Elle pourrait se prononcer sur la question en 2002. Les organismes retenus devraient bénéficier d'une coopération et de financements accrus.

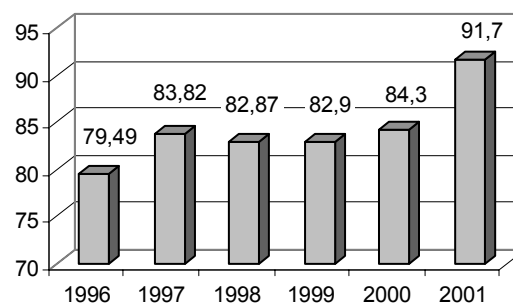
Les fonds mobilisés aux fins des programmes intégrés en 2001 se sont élevés, en termes d'autorisations de dépenses, à 20,8 millions de dollars, chiffre comparable aux 23,7 millions de dollars des deux années précédentes. La différence entre les années 2000 et 2001 s'explique par le montant en 2000 du solde inutilisé des crédits ouverts. Si l'on ajoute les versements pour les années futures effectués dans le cadre d'accords signés en 2001, ainsi qu'une légère augmentation des fonds disponibles mais non encore alloués, le montant total des fonds mobilisés dans l'année a atteint 24,1 millions de dollars. Il a donc été moins élevé qu'en 2000 mais comparable à celui de 1999. À la fin de 2001, le montant total des fonds mobilisés pour les 44 programmes intégrés s'établissait à 88,2 millions de dollars. En outre, les négociations sont bien avancées concernant le versement de contributions pour divers programmes intégrés d'une valeur de plus de 15 millions de dollars. Pratiquement tous ces versements seront effectués en 2002.

Amélioration du taux de recouvrement des quotes-parts

Si une gestion prudente de la trésorerie et l'utilisation judicieuse des ressources demeurent essentielles, il n'est pas moins important d'éviter toute chute des recettes, comme celles que l'ONUDI a connues les années précédentes, qui risquerait d'avoir de lourdes conséquences pour l'exécution des projets de coopération technique, et de se prémunir contre une telle éventualité.

Comme l'indique la figure 3, au cours de l'année 2001, le taux de recouvrement des quotes-parts s'est nettement amélioré puisqu'il a atteint 91,7 %. L'Organisation n'est donc plus dans une situation financière aussi difficile qu'un 2000, lorsque ce taux était inférieur à 85 %.

Figure 3. Taux de recouvrement des quotes-parts au 31 décembre
(en pourcentage)



Maîtrise des coûts administratifs

Il est essentiel que l'ONUDI conserve la situation financière saine à laquelle elle est parvenue au cours des quatre dernières années. En déléguant les pouvoirs et en responsabilisant les acteurs, elle s'est récemment dotée d'un système moderne de contrôles budgétaires stricts qui prévoit des mesures et des mécanismes d'alerte rapide permettant d'assurer que les objectifs fixés en matière de trésorerie et de ressources sont atteints. Des rapports financiers intégrés mettant en parallèle les plans et les résultats effectivement obtenus doivent notamment être établis tous les mois.

Comme on peut le constater à la figure 4, l'Organisation a continué de comprimer ses effectifs. Toutefois, malgré les difficultés inévitables rencontrées, cela n'a pas été au détriment de l'exécution des projets. Comme l'indique la figure 5, le niveau d'exécution

des projets de coopération technique a nettement progressé de 24 % en 2001 par rapport à 2000, ce qui va dans le sens de la tendance à la hausse observée au cours des trois derniers exercices biennaux (les fluctuations annuelles étant dues au cycle biennal). Les faits observés en 2001 ont mis en évidence une amélioration de la qualité au cours de la même période (voir fig. 14).

Figure 4. Effectifs moyens, 1996-2001

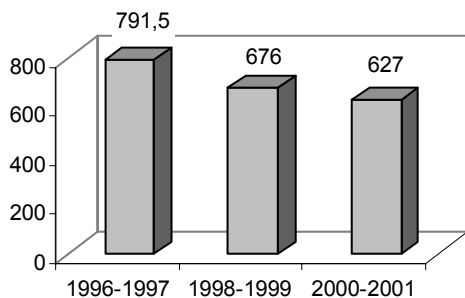
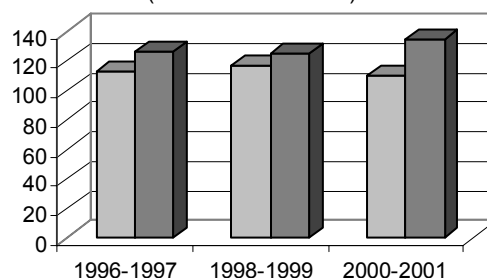


Figure 5. Montant des projets exécutés par fonctionnaire, 1996-2001 (en milliers de dollars)



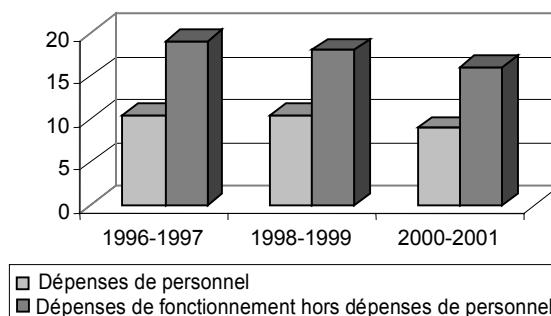
Réduction des coûts liés à l’informatique

Le remplacement des anciens ordinateurs centraux, qui n’étaient plus rentables, par des systèmes client-serveur modernes est un élément clef de la stratégie de l’ONUDI en matière d’informatique et de gestion de l’information. Ces nouveaux systèmes sont moins coûteux à entretenir et à exploiter, sont plus souples et offrent un meilleur accès à l’information. La mise en œuvre de cette stratégie aura pour conséquence immédiate de réduire progressivement les coûts des services informatiques centraux. D’ici à 2003, déduction faite des coûts de fonctionnement des systèmes client-serveur, les économies réalisées chaque année devraient se situer autour de 0,5 million de dollars, soit 25 % du budget de la Section de l’informatique et de la gestion des connaissances de l’ONUDI hors dépenses de personnel.

Gestion rationnelle des bâtiments

Les services de gestion des bâtiments (exploitation, réparation et maintenance du CIV) constituent le grand programme le plus coûteux de l’ONUDI en montant brut, puisqu’il représente environ 24 % du budget ordinaire de 2000-2001. Il est particulièrement important que ces dépenses soient maîtrisées et leur rapport coût-utilité démontré. Comme l’indique la figure 6, le coût des services de gestion des bâtiments a diminué pour la quatrième année consécutive. C’est là le résultat de l’action entreprise en matière de restructuration, de rationalisation des processus et d’amélioration de la gestion et de la coordination. En 2001, on est notamment parvenu à compresser les coûts de maintenance des ascenseurs et les frais d’électricité de 0,4 million et 0,5 million de dollars respectivement. La mise à la disposition d’autres organismes de l’espace inutilisé a également rapporté 500 000 dollars à l’ONUDI. Les économies ainsi réalisées ont permis de réduire au minimum les

Figure 6. Dépenses de gestion des bâtiments, 1996-2001 (en millions de dollars)



incidences des réductions budgétaires sur les programmes de fond. Bien qu'il y ait des limites aux économies pouvant être réalisées dans ce domaine sans que les bâtiments et le cadre de travail n'en pâtissent, d'autres améliorations devraient suivre. Il convient d'ajouter qu'outre cette réduction considérable des dépenses, les services de gestion des bâtiments se sont sensiblement améliorés.

B. Innovation et formation

Un personnel compétent et motivé – le rôle de la gestion des ressources humaines

Le plus grand atout de l'ONUDI est son personnel compétent et motivé. Loin de considérer cet atout comme allant de soi, il faut au contraire l'entretenir et valoriser le personnel pour que l'Organisation puisse atteindre les objectifs stimulants qui lui sont assignés. La gestion des ressources humaines joue le rôle central à cet égard. En 2001, un nouveau cadre de gestion des ressources humaines en trois phases a été mis au point avec les objectifs suivants:

- Des degrés élevés d'objectivité et de transparence;
- Un style de gestion qui soit axé sur les résultats et récompense le travail d'équipe;
- La promotion de la productivité, de l'efficacité et de la formation continue;
- Des niveaux élevés d'efficacité et l'excellence en matière de gestion.

Mise en œuvre en 2001, la première phase du cadre a consisté à garantir la stabilité de l'emploi, le recrutement sur une large base géographique et le maintien d'un personnel très qualifié. De nouvelles lignes directrices ont été introduites pour la nomination du personnel prévoyant un processus de recrutement, de sélection et d'affectation et le principe de contrats de durée limitée pour des tâches d'une nature clairement provisoire.

Devant être mise en application en 2002, la deuxième phase du cadre a trait à l'organisation des carrières et englobera un nouveau système de notation des fonctionnaires qui prend en compte les contributions faites tant individuellement qu'en équipe, et de nouveaux mécanismes de promotion, notamment la promotion par le biais d'avis de concours en cas de vacance de poste et la promotion fondée sur la reconnaissance de la croissance horizontale. La troisième phase verra la mise au point et l'application de compétences individuelles et de compétences des cadres dirigeants ainsi que le renforcement des capacités de gestion.

Importance de la formation continue

La formation continue est un domaine prioritaire pour l'ONUDI. Comme il ressort de la figure 7, une tendance générale à la hausse a été enregistrée en matière de formation au cours des quatre dernières années. Il est escompté que la formation institutionnalisée par fonctionnaire progressera au cours du prochain exercice biennal pour passer à une moyenne de 21 heures par an (plus du double des 10 heures enregistrées en 1998).

Figure 7A. Formation interne, 1998-2001

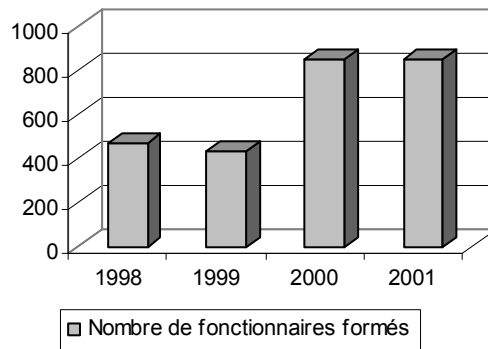
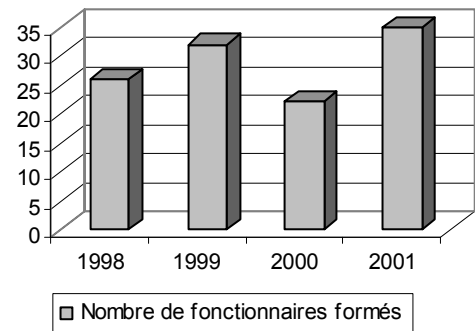


Figure 7B. Formation externe, 1998-2001



Technologies modernes de l'information

Une bonne partie de l'activité de l'Organisation repose sur les technologies de l'information et la gestion des connaissances. Pour que l'amélioration continue en tant qu'objectif soit réalisée, il importe que l'ONUDI maintienne en bon état les systèmes existants et investisse prudemment dans l'avenir. L'Organisation doit tirer pleinement parti des nouvelles technologies dans la mise au point de systèmes et de procédures internes afin de parvenir à une plus grande rentabilité et de produire des informations sur lesquelles fonder les décisions à prendre. Il faut recourir aux innovations les plus récentes en matière de communications pour la consultation avec les partenaires de l'Organisation et pour promouvoir la transparence. Il est nécessaire que le personnel soit pleinement compétent dans l'utilisation de ces systèmes et qu'il y participe activement.

Comme mentionné plus haut, la stratégie de l'ONUDI consiste à remplacer les vieux systèmes hébergés sur l'ordinateur central par des systèmes client/serveur modernes. Outre la réduction des coûts, les systèmes client/serveur donneront à l'ONUDI l'occasion d'innover par l'amélioration des processus et procédures en recourant à la technologie disponible. Au début de 2001, l'ONUDI a franchi une étape décisive dans cette stratégie en mettant en œuvre un système client/serveur de contrôle financier pour la budgétisation, la comptabilité et l'informatique de gestion. C'était là un véritable exploit compte tenu des deux obstacles qu'il a fallu surmonter: délai considérable pour le projet et difficultés financières rencontrées. Lorsque le système sera lancé en 2002, il donnera immédiatement aux fonctionnaires et aux cadres dirigeants un meilleur accès à une information de meilleure qualité. Ce système a également représenté la condition *sine qua non* pour le remplacement des systèmes hébergés sur l'ordinateur central, remplacement qui devrait être achevé à la fin de l'année 2003. Un montant supplémentaire de 1,3 million de dollars, à financer au moyen d'une plus grande rentabilité, notamment des économies résultant de la prestation de services par le biais de l'ordinateur central, a été réservé pour cette stratégie.

Un contrôle interne et une évaluation efficaces

Outre l'aspect réglementation, le Bureau du contrôle interne et de l'évaluation a continué de contribuer grandement à l'amélioration des résultats en partageant les enseignements tirés de ses différents examens. Dans le domaine de l'audit et de l'inspection, un certain nombre de rapports et d'observations d'audit ont été publiés concernant l'évaluation et le renforcement des systèmes de contrôle interne de l'Organisation. Plusieurs enquêtes ont également été menées afin d'assurer le respect

du Règlement et du Statut. Le Bureau a également tenu compte des points de contrôle identifiés en 2000 et a appliqué un logiciel moderne de gestion des audits afin de faciliter la communication et le suivi des résultats de ses examens.

Au début du mois de septembre, un bureau distinct a été créé pour accomplir les fonctions d'évaluation et faciliter les améliorations prévues à l'évaluation des programmes intégrés, notamment la possibilité de se rapprocher des opérations sur le terrain. Les divers bureaux continueront cependant à collaborer étroitement lors des examens futurs, le cas échéant.

Il est rendu compte ci-dessous à la rubrique "Processus internes" (voir fig. 13) de certains des résultats des évaluations entreprises en 2001. Le groupe de l'examen et de l'évaluation des programmes a partagé des données d'expérience en matière d'évaluation lors d'un certain nombre d'examens internes pour l'amélioration continue entrepris au cours de l'année, y compris l'élaboration d'indicateurs de performance. Les enseignements tirés en 2001 entreront en ligne de compte dans la formulation et l'exécution futures des programmes. Les enseignements essentiels tirés cette année-là sont notamment les suivants:

- ❑ Les projets de démonstration et l'exécution pratique dans l'entreprise sont les moyens les plus efficaces de transférer de nouvelles technologies;
- ❑ Des critères judicieux de sélection des entreprises contribuent à assurer la prise en charge des projets des PME et l'adhésion à ces projets;
- ❑ La contribution aux coûts aide également à garantir l'adhésion aux projets des PME;
- ❑ Le consentement des pouvoirs publics à poursuivre des objectifs dans le domaine de l'environnement, à soutenir l'application d'approches préventives, à faciliter l'accès au financement privé et l'enseignement technique sont des préalables au succès des projets de production plus propre;
- ❑ Les projets technologiques complexes, tels que la mise au point de techniques de production plus propre, exigent de longs délais de mise en œuvre, généralement trois ans;
- ❑ Les projets doivent être conçus et mis en œuvre sur la base d'une approche participative.

C. Processus internes

Un certain nombre de mesures importantes ont été prises en 2001 afin d'améliorer les processus internes et prouver plus clairement l'intention déclarée de l'ONUDI de fournir des services améliorés. Ces mesures sont examinées ci-dessous sous les rubriques figurant dans le tableau de bord équilibré. Les indicateurs seront améliorés et d'autres seront ajoutés dans le courant de 2002, notamment un certain nombre d'indicateurs perfectionnés ayant trait spécifiquement à l'exécution des programmes intégrés.

Bon ciblage des ressources

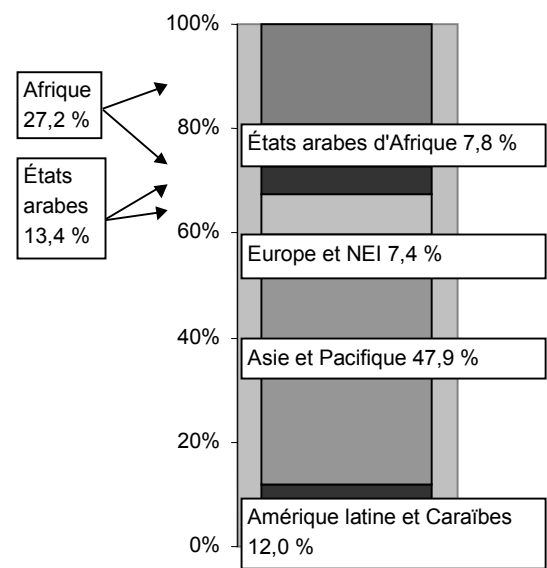
Il y aura un décalage d'un ou de deux ans avant que l'effet des mesures prises par l'ONUDI pour centrer l'exécution sur les pays les moins avancés se fasse sentir. C'est ainsi que le nombre de programmes intégrés conçus pour les pays en développement en 2001 était de 13, soit 2 de plus qu'en 2000. Les résultats de ce changement devraient être manifestes dans les rapports annuels futurs.

L'analyse des projets de coopération technique exécutés en 2001 conformément aux priorités définies dans le Plan de travail indique un schéma semblable à celui des quatre années précédentes. Les rubriques développement industriel écologiquement durable et protocoles internationaux ont continué d'avoir la part la plus élevée (39 %), suivies de la promotion des investissements et de la technologie y relative (19 %), des stratégies et technologies industrielles écologiquement durables (17 %), des agro-industries (8 %) et du renforcement des capacités industrielles (7 %).

L'analyse des dépenses de coopération technique de l'ONUDI, conformément au système de classification de la Banque mondiale, indique que le schéma est demeuré le même qu'en 2002. Un tiers de ces dépenses est allé aux pays à faible revenu et deux tiers aux pays à revenu intermédiaire.

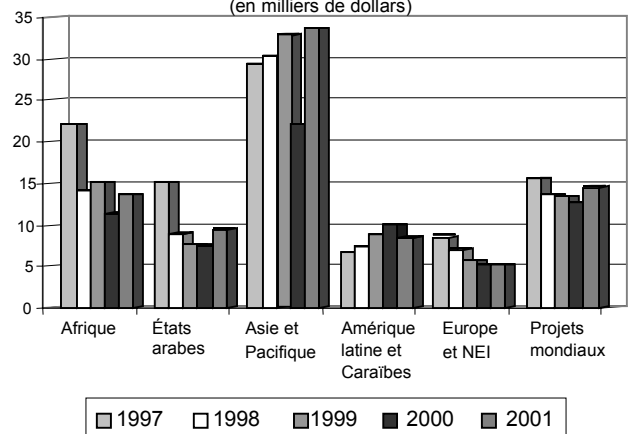
Comme il ressort de la figure 8, la région Asie et Pacifique a continué d'avoir la part la plus élevée des services de coopération technique (47 %, principalement en raison du volume élevé de projets au titre du Protocole de Montréal). L'Afrique est restée le deuxième bénéficiaire de ces services, avec une part de 27 %, dont 19 % pour les pays de l'Afrique subsaharienne. Les parts de l'Amérique latine et des Caraïbes et de l'Europe et des NEI sont descendues à 12 % et 7 % respectivement. La figure 9 indique l'exécution des projets par région de 1997 à 2001.

Figure 8. Dépenses de coopération technique, par région (à l'exclusion des projets mondiaux/interrégionaux)



La répartition selon les éléments de projet est restée dans l'ensemble inchangée en 2001 par rapport aux quatre années précédentes. Toutefois, tandis que la part de l'élément agents engagés au titre de projets est revenue de 40 % l'année précédente à 36 % en 2001, celles de tous les autres éléments étaient légèrement en hausse en 2001.

Figure 9. Projets de coopération technique exécutés par région, 1997-2001 (en milliers de dollars)



Succès de l'approche intégrée

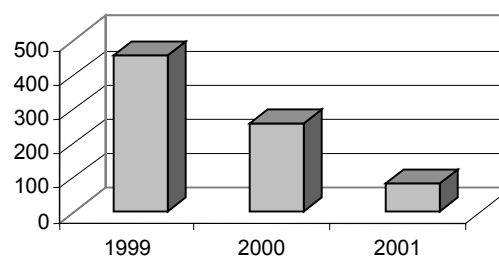
Le concept de programme intégré accroît la cohérence, la synergie et la coopération dans la formulation et la prestation des services d'aide. En 2001, le processus de mutation était pratiquement terminé. La figure 10 indique que, sur quelque

1 100 projets isolés en cours à la fin de 1997, tous sauf une cinquantaine se poursuivaient à la fin de l'année 2001. À l'heure actuelle, le portefeuille de projets englobe 46 programmes intégrés et 131 projets autonomes.

En 2001, l'ONUDI a ramené le nombre de modules de services au sein des programmes intégrés de 16 à 8 afin de réaliser plus facilement une plus grande synergie des programmes, des niveaux plus élevés de travail d'équipe et des produits plus efficaces. La création d'un nouveau groupe de pays les moins avancés est également à l'étude. L'existence d'un tel groupe permettrait entre autres de mieux orienter à l'avenir le portefeuille vers les PMA et en particulier l'Afrique subsaharienne.

L'année à venir verra le développement des moyens de suivre plus efficacement les objectifs des programmes intégrés. Il faut, dans la poursuite de cette opération, procéder par étapes. Tout d'abord, une série de mesures simples des résultats, identifiées en 2001, sera mise en œuvre au cours du premier semestre de 2002. La prochaine étape sera l'élaboration de toute la gamme des outils qui aideront à améliorer les résultats et dont les premiers seront les indicateurs de résultat. D'autres outils concerneront des questions telles que la valeur ajoutée et la complémentarité au sein du programme. Pour l'ONUDI, il s'agit d'un processus qui sera constamment amélioré au fur et à mesure de l'expérience.

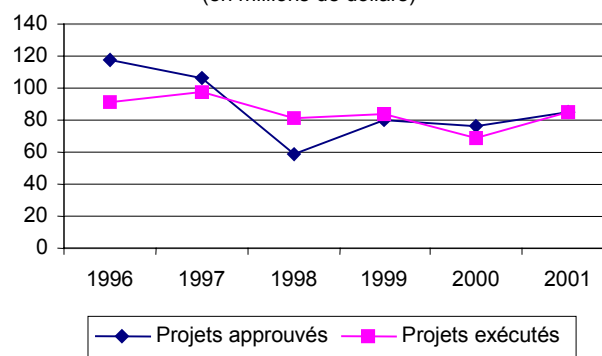
Figure 10. Réduction des projets "ancienne formule", 1999-2001



Augmentation du montant des projets de coopération technique exécutés

En 2001, le montant de 84,9 millions de dollars représentant les projets de coopération technique exécutés par l'ONUDI était le plus élevé depuis 1997 en dépit d'importantes compressions de personnel (voir fig. 4). L'augmentation est pour l'essentiel imputable au Protocole de Montréal (jusqu'à 5 millions par rapport à 2000) et à la portion du Programme ordinaire de coopération technique et des soldes inutilisés² utilisée pour la coopération technique (jusqu'à 6 millions de dollars par rapport à 2000). La figure 11 représente l'exécution et l'approbation des projets de coopération technique, dont les montants y sont en équilibre en 2001.

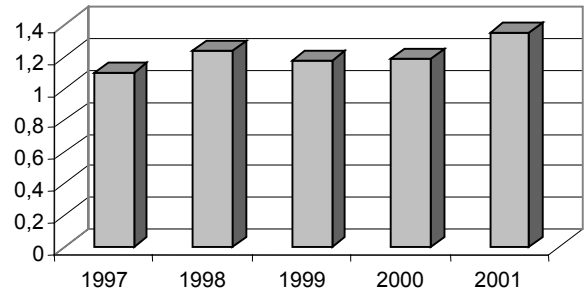
Figure 11. Projets de coopération technique approuvés et exécutés, 1996-2001
(en millions de dollars)



² Fonds découlant de l'application de la résolution GC.8/Res.4.

Une autre indication importante de l'amélioration de la capacité d'exécution de l'ONUDI est la tendance à la hausse du rapport technique dénommé "ratio d'effet de levier" (fig. 12). Ce ratio indique la valeur des services de coopération technique exécutés pour une dépense d'un dollar au titre du budget ordinaire et du budget opérationnel. En 2001, le ratio était de 1,3 et constituait le chiffre le plus élevé depuis 1996.

**Figure 12. Ratio d'effet de levier, 1997-2001
(coopération technique - budget ordinaire et budget opérationnel)**



Efficacité des partenariats – la qualité avant la quantité

Le partenariat s'inscrit dans chaque activité de l'ONUDI. Seul un travail collectif peut permettre de juguler le problème tenant à l'allègement de la pauvreté. Au fil des ans, l'ONUDI a développé un certain nombre de partenariats bilatéraux au moyen d'accords, de mémorandums d'accord et de communiqués conjoints conclus avec des États, des organisations intergouvernementales et d'autres entités. De nouveaux accords ont été passés en 2001, et l'appendice H du présent rapport donne des précisions sur ces accords. Mais l'on veille également à ce que ces partenariats soient efficaces; c'est la qualité des partenariats qui compte, et non leur quantité. C'est pourquoi en 2001, un examen de certains partenariats essentiels a été entrepris en vue d'améliorer leur fonctionnement le cas échéant. Des examens systématiques de cette nature seront menés dans l'avenir.

En 2001, le réseau de bureaux extérieurs de l'ONUDI a joué un rôle important dans la promotion de partenariats avec les gouvernements des pays bénéficiaires, les homologues et les organismes de développement internationaux dans le cadre des bilans communs de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Le nouveau système d'établissement de rapports par les représentants de l'ONUDI a ainsi facilité l'identification des problèmes et des opportunités dans la promotion de partenariats sur le terrain et a considérablement amélioré la communication entre le Siège et les bureaux extérieurs.

D. Clients

En attendant que des mesures améliorées des résultats soient disponibles, la figure 13 fournit des résultats mesurables en termes de contributions à une économie positive, à un environnement sain et à un emploi productif. Il conviendrait de noter qu'il ne s'agit là que de quelques-unes des multiples mesures quantifiables et que bon nombre de résultats et d'effets produits sur le développement sont difficiles à évaluer. Les mesures quantitatives doivent aller de pair avec une évaluation qualitative. Pour citer Albert Einstein: "Tout ce qui compte ne peut être compté, et tout ce qui peut être compté ne compte pas forcément".

Figure 13. Indicateurs de la réalisation des objectifs

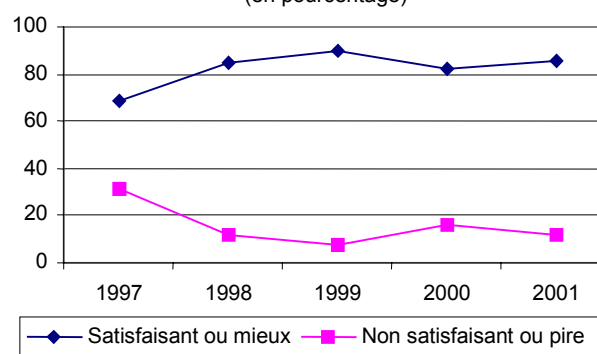
	1999	2000	2001
Économie compétitive	<ul style="list-style-type: none"> • 299 de dollars millions investis 	<ul style="list-style-type: none"> • 221 millions de dollars investis 	<ul style="list-style-type: none"> • 78,6 million de dollars en Afrique • 67 projets (39 pour l'Afrique, 47 pour les PME)
Environnement sain	<ul style="list-style-type: none"> • Élimination de 3 577 tonnes de substances qui appauvrissent la couche d'ozone 	<ul style="list-style-type: none"> • Élimination de près de 4 000 tonnes de substances qui appauvrissent la couche d'ozone 	<ul style="list-style-type: none"> • Élimination de 2 480 tonnes de substances qui appauvrissent la couche d'ozone (comme prévu)
Emploi productif	<ul style="list-style-type: none"> • Démarrage de 6 567 PME • Expansion de l'activité dans 370 PME • Fourniture d'une assistance à 3 069 femmes chefs d'entreprise • Création de quelque 4 200 emplois grâce à la promotion des investissements 	<ul style="list-style-type: none"> • Démarrage de 563 PME • Expansion de l'activité dans 1 160 PME • Fourniture d'une assistance à 1 191 femmes chefs d'entreprise • Création de quelque 5 000 emplois grâce à la promotion des investissements 	<ul style="list-style-type: none"> • Démarrage de 428 PME • Expansion de l'activité dans 1 306 PME • Fourniture d'une assistance à 1 207 femmes chefs d'entreprise • Création d'au moins 2 732 emplois (notamment 1 050 en Afrique) grâce à la promotion des investissements

Tendance à la hausse de la productivité des projets

L'ONUDI est jugée selon la qualité des services qu'elle fournit et des projets qu'elle exécute. Un suivi constant des résultats dans ce domaine assure le maintien des services de grande qualité auxquels les partenaires de l'Organisation sont habitués. La figure 14 donne les résultats des projets évalués en 2001 et établit une comparaison avec les années précédentes.

Les résultats des évaluations sont encourageants. L'indicateur de productivité, mesuré par la réalisation ou la probabilité de réalisation de l'objectif du projet, a progressé par rapport à l'année précédente de 3,5 %. En outre, 84 % des 324 produits évalués en 2001 ont produit des résultats qui étaient satisfaisants ou mieux que satisfaisants. Cela représentait une amélioration de 5 % par rapport à l'année 2000. Les résultats concernant le respect des dates d'achèvement prévues étaient plutôt moins bons. Bien que 62 % des projets évalués aient été achevés à temps ou avec un léger retard, 24 % des projets évalués ont été achevés plus tard que prévu. Ce chiffre indique que pour un quart des projets évalués, les délais ont été planifiés de manière trop optimiste ou ont été trop ambitieux. Cette question sera traitée au cours de l'année à venir par l'application de techniques de planification améliorées.

Figure 14. Évaluation des programmes et des projets (productivité), 1997-2001
(en pourcentage)



Opinion des clients – vos opinions comptent

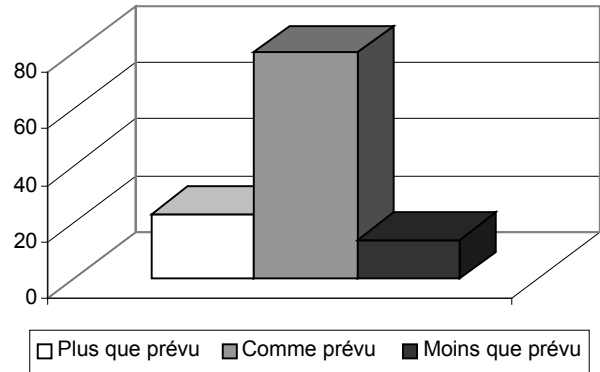
L'opinion des clients de l'ONUDI revêt une importance capitale pour l'Organisation. Le retour d'information sur la façon dont les bénéficiaires et les États Membres perçoivent

les politiques et les résultats de l'ONUDI est indispensable pour modeler l'avenir et relever les normes de performance. Les opinions données renseignent également sur le succès remporté dans les consultations qui ont lieu.

L'approbation par la Conférence générale en 2001 du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2002-2005, et de la résolution correspondante est peut-être l'indicateur le plus important et le plus encourageant de la façon dont les membres perçoivent nos résultats et notre rôle futur.

Mais l'opinion de tous les clients est systématiquement recherchée sur la façon dont ils perçoivent les résultats de l'ONUDI dans le cadre de son processus participatif d'évaluation. Une enquête conçue en 2001 améliorera la portée et la qualité du retour d'information et assurera une plus grande participation des bureaux régionaux. La figure 15 donne une analyse des 53 réponses reçues à ce jour. D'après 88 % des réponses, les services de l'ONUDI ont soit dépassé soit atteint la norme requise. Les points spécifiques soulevés dans les réponses sont en train d'être analysés et le résultat sera intégré à la conception des projets. Le nombre de réponses étant limité, une enquête plus complète sera menée en 2002 afin de mieux évaluer la satisfaction des clients, l'objectif étant d'améliorer davantage les services de l'ONUDI.

Figure 15. Taux de satisfaction des clients, 1998-2001 (53 réponses)
(en pourcentage)



Appendices

TABLE DES MATIÈRES

- A. Statistiques opérationnelles
- B. Projets approuvés au titre des contributions volontaires
- C. État des programmes intégrés au 31 décembre 2001
- D. Assistance technique fournie par l'ONUDI aux pays les moins avancés
- E. Programme ordinaire de coopération technique
- F. Répartition géographique des experts
- G. Activités de formation
- H. Accords conclus en 2001
- I. Présentations de pays organisées
- J. Commandes passées et marchés octroyés
- K. Représentation hors Siège
- L. Informations relatives au personnel
- M. Groupes d'experts, colloques, séminaires, ateliers, stages et autres réunions
- N. Quelques publications et produits

APPENDICE A

STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES

Liste des tableaux

1. Dépenses, 1998 à 2001
2. Programmes de coopération technique: allocation de crédits pour les projets approuvés et dépenses d'exécution, 1998 à 2001
- 3A. Activités de coopération technique: projets approuvés en 2000 et 2001, par source de financement
- 3B. Activités de coopération technique: montant net des projets approuvés en 2001, par région et par source de financement
4. Dépenses consacrées aux activités de coopération technique en 2000 et 2001, par source de financement et par élément de projet
5. Dépenses consacrées aux activités de coopération technique en 2001, par module de services et par zone géographique
6. Dépenses consacrées aux activités de coopération technique, par zone géographique, 1998 à 2001
7. Activités de coopération technique: dépenses au titre des projets en 2001, par zone géographique
8. Services d'appui à l'élaboration des politiques et des programmes et services d'appui technique au niveau des projets, 2000 et 2001
9. Dépenses imputées au budget ordinaire et au budget opérationnel par programme et par objet de dépense en 2001

Tableau 1
Dépenses, 1998 à 2001
(en millions de dollars)

	1998	1999	2000	2001
Programmes de coopération technique	81,1	83,5	68,6	84,9
Budget ordinaire de l'ONUDI ^a	1,6	5,8	1,4	5,9
Fonds du PNUD destinés aux activités de base ^b	13,8	10,7	7,0	5,2
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	2,5	1,4	0,3	3,5
FDI	17,1	19,1	18,3	19,2
Protocole de Montréal	33,3	35,3	27,1	31,9
Fonds d'affectation spéciale autofinancés	2,7	1,5	2,2	1,5
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	7,8	6,7	9,7	11,7
Autres fonds d'affectation spéciale ^c	2,3	3,0	2,6	6,0
Siège	67,9	68,5	59,8	64,2
Budget ordinaire	54,9	57,8	51,1	55,7
Dépenses d'appui au programme	13,0	10,7	8,7	8,5
TOTAL	149,0	152,0	128,4	149,1

^a Y compris les dépenses au titre du programme ordinaire de coopération technique et de la Décennie du développement industriel de l'Afrique.

^b Comprend les projets d'exécution nationale réalisés par l'ONUDI.

^c Concerne les fonds du PNUCID et du COMFAR, les projets financés par d'autres organismes et fonds des Nations Unies, les prêts de la Banque mondiale, le Fonds commun pour les produits de base, les soldes non utilisés (au titre de la résolution GC.8/Res.4) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Tableau 2
Programmes de coopération technique: allocation de crédits pour les projets approuvés et dépenses d'exécution, 1998 à 2001
(en millions de dollars)

	1998	1999	2000	2001	1998	1999	2000	2001	1998	1999	2000	2001
	Ensemble des sources de financement				Budget ordinaire de l'ONU/DI				Fonds du PNUD destinés aux activités de base^a			
Report des crédits non utilisés	155,0	131,0	127,4	135,7	0,0	1,7	0,0	1,8	31,1	23,7	19,7	17,4
Montant net des crédits ouverts dans l'année	57,1	81,6	76,9	85,5	3,3	5,8	3,2	5,0	6,4	6,7	4,7	(0,3)
Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	212,1	212,6	204,3	221,2	3,3	7,5	3,2	6,8	37,5	30,4	24,4	17,1
Dépenses	81,1	83,5	68,6	84,9	1,6	5,8	1,4	5,9	13,8	10,7	7,0	5,2
Crédits non utilisés à reporter	131,0	127,4	135,7	136,3	1,7	0,0 ^b	1,8	0,9	23,7	19,7	17,4	11,9
	Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD^c				FDI				Protocole de Montréal			
Report des crédits non utilisés	3,1	2,0	0,6	9,7	37,3	35,3	38,6	31,6	61,3	52,5	49,1	51,5
Montant net des crédits ouverts dans l'année	1,4	0,0	9,4	9,0	15,1	22,4	11,3	21,6	24,5	31,9	29,5	30,1
Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	4,5	2,0	10,0	18,7	52,4	57,7	49,9	53,2	85,8	84,4	78,6	81,6
Dépenses	2,5	1,4	0,3	3,5	17,1	19,1	18,3	19,2	33,3	35,3	27,1	31,9
Crédits non utilisés à reporter	2,0	0,6	9,7	15,2	35,3	38,6	31,6	34,0	52,5	49,1	51,5	49,7
	Fonds d'affectation spéciale autofinancés				Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers				Autres fonds d'affectation spéciale^d			
Report des crédits non utilisés	3,6	2,2	3,7	3,1	13,0	9,2	13,0	15,8	5,6	4,4	2,7	4,8
Montant net des crédits ouverts dans l'année	1,3	3,0	1,6	1,8	4,0	10,5	12,5	10,8	1,1	1,3	4,7	7,5
Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	4,9	5,2	5,3	4,9	17,0	19,7	25,5	26,6	6,7	5,7	7,4	12,3
Dépenses	2,7	1,5	2,2	1,5	7,8	6,7	9,7	11,7	2,3	3,0	2,6	6,0
Crédits non utilisés à reporter	2,2	3,7	3,1	3,4	9,2	13,0	15,8	14,9	4,4	2,7	4,8	6,3

^a Comprend les projets exécutés par d'autres organismes, à la réalisation desquels l'ONU/DI est associée ou coopère, mentionnés les années précédentes sous la rubrique "Fonds autres que ceux de l'ONU/DI". Les chiffres pour les années précédentes ont été corrigés.

^b Ne comprend pas les projets approuvés mais non exécutés au cours de l'exercice biennal.

^c Comprend le Fonds spécial des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne, le Système de financement des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement, le Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les projets financés par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, le Fonds d'équipement des Nations Unies et les fonds d'affectation spéciale financés par des tiers.

^d Concerne les fonds du PNUCID et du COMFAR, les projets financés par d'autres organismes et fonds des Nations Unies, les prêts de la Banque mondiale, le Fonds commun pour les produits de base, les soldes non utilisés et le FEM.

Tableau 3A
Activités de coopération technique: projets approuvés en 2000 et 2001, par source de financement

Source de financement	Nouveaux projets approuvés			Projets révisés			Montant total net des crédits approuvés/projets révisés (en milliers de dollars)
	Nombre de projets	Montant des projets (en milliers de dollars)	Montant moyen des projets (en milliers de dollars)	Nombre de projets	Montant des révisions (en milliers de dollars)	Montant moyen des révisions (en milliers de dollars)	
2 0 0 0							
Budget ordinaire de l'ONUDI	65	3 201	49	0	0	0	3 201
Fonds du PNUD destinés aux activités de base ^a	16	5 123	320	130	(475)	(4)	4 648
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	5	9 402	1 880	6	(3)	(1)	9 399
FDI	73	11 590	159	220	(294)	(1)	11 296
Protocole de Montréal	91	31 155	342	364	(1 607)	(4)	29 548
Fonds d'affectation spéciale autofinancés	5	432	86	31	1 179	38	1 611
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	39	14 673	376	103	(2 184)	(21)	12 489
Autres fonds d'affectation spéciale ^b	71	4 547	64	36	164	5	4 711
TOTAL	365	80 123	220	890	(3 220)	(4)	76 903
2 0 0 1							
Budget ordinaire de l'ONUDI	78	4 612	59	42	340	8	4 952
Fonds du PNUD destinés aux activités de base ^a	7	874	125	96	(1 217)	(13)	(343)
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	6	2 662	444	12	6 380	532	9 042
FDI	92	15 894	173	193	5 702	30	21 596
Protocole de Montréal	146	29 395	201	327	725	2	30 120
Fonds d'affectation spéciale autofinancés	14	1 849	132	25	0	0	1 849
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	26	4 649	179	95	6 174	65	10 823
Autres fonds d'affectation spéciale ^b	36	7 058	196	61	488	8	7 546
TOTAL	405	66 993	165	851	18 592	22	85 585

^a Comprend les projets d'exécution nationale réalisés par l'ONUDI.

^b Concerne les fonds du PNUCID et du COMFAR, les projets financés par d'autres organismes et fonds des Nations Unies, les prêts de la Banque mondiale, le Fonds commun pour les produits de base, les soldes non utilisés et le FEM.

Tableau 3B
Activités de coopération technique: montant net des projets approuvés en 2001, par région et par source de financement
 (en milliers de dollars)

Source de financement	Afrique (à l'exception des États arabes d'Afrique) ^a		Asie et Pacifique (à l'exception des États arabes d'Asie occidentale)				États arabes d'Asie occidentale	Région arabe	Europe et NEI	Amérique latine et Caraïbes	Projets mondiaux et inter- régionaux	Total
		États arabes d'Afrique	États arabes d'Asie occidentale)	États arabes d'Asie occidentale	États arabes d'Asie occidentale	États arabes d'Asie occidentale						
Budget ordinaire de l'ONUDI	2 421	263	167	11	0	148	858	1 084	4 952			
Fonds du PNUD destinés aux activités de base ^a	(475)	(126)	392	29	14	(366)	189	0	(343)			
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	(10)	0	7 913	0	0	900	0	239	9 042			
FDI	3 498	1 089	7 417	151	(6)	1 087	2 218	6 142	21 596			
Protocole de Montréal	999	2 018	16 208	4 296	0	4 503	2 301	(205)	30 120			
Fonds d'affectation spéciale autofinancés	914	(56)	784	153	0	115	(175)	114	1 849			
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	1 901	1 636	1 956	448	0	548	0	4 334	10 823			
Autres fonds d'affectation spéciale ^b	2 178	54	2 025	235	0	1 432	647	975	7 546			
TOTAL	11 426	4 878	36 862	5 323	8	8 367	6 038	12 683	85 585			
Total Afrique												16 304
Total États arabes												10 209

^a Comprend les projets d'exécution nationale réalisés par l'ONUDI.

^b Concerne les fonds du PNUCID et du COMFAR, les projets financés par d'autres organismes et fonds des Nations Unies, les prêts de la Banque mondiale, le Fonds commun pour les produits de base, les soldes non utilisés et le FEM.

Tableau 4
Dépenses consacrées aux activités de coopération technique en 2000 et 2001, par source de financement et par élément de projet

Source de financement	Agents engagés au titre des projets						
	Nombre de mois de services d'experts ^a	En milliers de dollars	Sous-traitance (en milliers de dollars)	Bourses et formation (en milliers de dollars)	Matériel (en milliers de dollars)	Dépenses diverses (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
2000							
Budget ordinaire de l'ONUDI	38,0	817	18	201	249	101	1 386
Fonds du PNUD destinés aux activités de base ^b	419,9	3 803	733	1 122	1 078	269	7 005
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	14,1	147	134	(10)	10	5	286
FDI	1 134,5	12 027	1 212	1 679	2 519	878	18 315
Protocole de Montréal	163,9	2 263	17 501	551	6 409	350	27 074
Fonds d'affectation spéciale autofinancés	65,3	782	679	95	476	147	2 179
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	601,5	6 172	900	1 212	1 102	341	9 727
Autres fonds d'affectation spéciale ^c	94,5	1 307	701	104	489	90	2 691
TOTAL	2 531,7	27 318	21 878	4 954	12 332	2 181	68 663
2001							
Budget ordinaire de l'ONUDI	109,9	2 684	837	1 325	728	335	5 909
Fonds du PNUD destinés aux activités de base ^b	101,7	2 161	940	433	1 427	215	5 176
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	20,0	555	125	67	2 698	109	3 554
FDI	832,6	12 538	1 428	1 838	2 388	1 006	19 198
Protocole de Montréal	45,3	1 689	22 758	397	6 757	304	31 905
Fonds d'affectation spéciale autofinancés	40,4	911	134	95	223	168	1 531
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	727,0	7 203	1 374	1 485	1 081	518	11 661
Autres fonds d'affectation spéciale ^c	186,8	2 612	1 630	352	1 138	238	5 970
TOTAL	2 063,7	30 353	29 226	5 992	16 440	2 893	84 904
		<u>Mois de travail:</u>					
		Experts et consultants recrutés sur le plan international					
		Experts recrutés sur le plan national					
		1 897,2					
		<u>166,5</u>					
		2 063,7					

^a Catégories d'experts:

Experts et consultants recrutés sur le plan international

Experts recrutés sur le plan national

^b Comprend les projets d'exécution nationale réalisés par l'ONUDI.

^c Concerne les fonds du PNUCID et du COMFAR, les projets financés par d'autres organismes et fonds des Nations Unies, les prêts de la Banque mondiale, le Fonds commun pour les produits de base, les soldes non utilisés et le FEM.

Tableau 5
Dépenses consacrées aux activités de coopération technique en 2001, par module de services et par zone géographique
(en milliers de dollars)

Module de services	Afrique (à l'exception des États arabes d'Afrique)		Asie et Pacifique (à l'exception des États arabes d'Asie occidentale)		États arabes d'Asie occidentale		Région arabe et NEI		Amérique latine et Caraïbes		Programmes mondiaux et inter- régionaux		Total
	États arabes d'Afrique	États arabes d'Asie occidentale)	États arabes d'Asie occidentale)	États arabes d'Asie occidentale)	États arabes d'Asie occidentale)	États arabes d'Asie occidentale)	États arabes d'Asie occidentale)	États arabes d'Asie occidentale)	États arabes d'Asie occidentale)	États arabes d'Asie occidentale)	États arabes d'Asie occidentale)	États arabes d'Asie occidentale)	
Formulation et mise en œuvre de la politique industrielle (MS 1)	915	0	272	11	0	216	126	103	1 643				
Statistiques et réseaux d'information (MS 2)	365	185	74	87	0	4	135	0	850				
Métriologie, normalisation, certification et accréditation	2 869	1 902	1 469	837	26	971	547	10 807	19 428				
Amélioration continue et gestion de la qualité													
Promotion des investissements et de la technologie (MS 3, 4, 5)													
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et Protocole de Kyoto	311	0	4 598	9	0	198	114	481	5 711				
Rendement énergétique													
Mise en valeur de l'énergie en milieu rural (MS 7, 8, 9)													
Cadre d'action en faveur de l'environnement	1 822	625	2 694	298	0	1 354	2 045	1 865	10 703				
Production plus propre													
Lutte contre la pollution et gestion des déchets (MS 6, 10, 11)													
Protocole de Montréal (MS 12)	1 653	1 980	21 072	2 291	0	1 692	3 332	(5)	32 015				
Cadre d'action pour les petites et moyennes entreprises	1 983	242	1 176	145	27	682	1 165	431	5 851				
Promotion de l'entreprenariat chez la femme													
Développement de l'entreprenariat (MS 13, 14, 15)													
Mise à niveau des agro-industries et des compétences techniques y relatives (MS 16)	3 414	593	1 715	157	0	120	673	9	6 681				
Divers	266	0	640	7	0	7	317	785	2 022				
TOTAL	13 598	5 527	33 710	3 842	53	5 244	8 454	14 476	84 904				
Total Afrique	19 125												
Total États arabes	9 422												

Tableau 6
Dépenses consacrées aux activités de coopération technique, par zone géographique, 1998 à 2001
(en milliers de dollars)

Zone	1998	1999	2000	2001
Afrique (à l'exception des États arabes d'Afrique)				
Projets par pays	9 479	11 545	9 539	11 107
Projets régionaux	4 689	3 573	1 774	2 491
Total partiel	14 168	15 118	11 313	13 598
États arabes d'Afrique	4 317	3 332	3 654	5 527
Asie et Pacifique (à l'exception des États arabes d'Asie occidentale)				
Projets par pays	27 676	31 133	21 136	32 381
Projets régionaux	2 627	1 665	903	1 329
Total partiel	30 303	32 798	22 039	33 710
États arabes d'Asie occidentale	4 517	4 333	3 594	3 842
Région arabe	98	9	223	53
Europe et NEI				
Projets par pays	5 992	5 180	4 839	3 709
Projets régionaux	980	548	342	1 535
Total partiel	6 972	5 728	5 181	5 244
Amérique latine et Caraïbes				
Projets par pays	6 496	7 907	9 326	7 372
Projets régionaux	912	857	628	1 082
Total partiel	7 408	8 764	9 954	8 454
Programmes mondiaux et interrégionaux	13 333	13 447	12 705	14 476
TOTAL	81 116	83 529	68 663	84 904

Tableau 7
Activités de coopération technique: dépenses au titre des projets en 2001, par zone géographique
 (en milliers de dollars)

	Afrique (à l'exception des États arabes d'Afrique)		États arabes d'Afrique		États arabes (à l'exception des États arabes d'Asie occidentale)		États arabes d'Asie occidentale		Région arabe		Europe et NEI		Amérique latine et Caraïbes		Programmes mondiaux et interrégionaux		Total
	%		%		%		%		%		%		%		%		
A. Par source de financement																	
Budget ordinaire de l'ONU/DI																	
PO	0	0,0	0	0,0	489	1,5	95	2,5	0	0,0	396	7,6	919	10,9	1 030	7,1	2 929
DDIA	2 489	18,3	453	8,2	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	38	0,3	2 980
Fonds du PNUD destinés aux activités de base ^a	943	6,9	317	5,7	2 649	7,9	206	5,4	53	100,0	906	17,3	102	1,2	0	0,0	5 176
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	21	0,2	0	0,0	3 238	9,6	0	0,0	0	0,0	133	2,5	0	0,0	162	1,1	3 554
FDI	4 351	32,0	1 261	22,8	3 526	10,5	258	6,7	0	0,0	1 446	27,6	2 487	29,4	5 869	40,5	19 198
Protocole de Montréal	1 657	12,2	1 981	35,8	21 070	62,5	2 287	59,5	0	0,0	1 614	30,8	3 333	39,4	(37)	(0,3)	31 905
Fonds d'affectation spéciale autofinancés	150	1,1	100	1,8	268	0,8	142	3,7	0	0,0	97	1,8	452	5,3	322	2,2	1 531
Fonds d'affectation spéciale financés par des tiers	3 083	22,7	955	17,3	1 113	3,3	209	5,4	0	0,0	221	4,2	56	0,7	6 024	41,6	11 661
Autres fonds d'affectation spéciale ^b	904	6,6	460	8,3	1 357	4,0	645	16,8	0	0,0	431	8,2	1 105	13,1	1 068	7,4	5 970
TOTAL	13 598		5 527		33 710		3 842		53		5 244		8 454		14 476		84 904
Total Afrique	19 125																
Total États arabes	9 422																
B. Par élément de projet																	
Agents engagés au titre de projets	6 518	47,9	2 443	44,2	5 283	15,7	1 148	29,9	51	96,2	1 839	35,1	3 597	42,5	9 474	65,4	30 353
Sous-traitance	910	6,7	1 308	23,7	19 481	57,8	1 346	35,0	0	0,0	1 950	37,2	2 554	30,2	1 677	11,6	29 226
Bourses et formation	1 726	12,7	425	7,7	1 312	3,9	317	8,3	0	0,0	260	5,0	519	6,1	1 433	9,9	5 992
Matériel	3 568	26,2	1 200	21,7	7 147	21,2	903	23,5	0	0,0	1 038	19,8	1 479	17,5	1 105	7,6	16 440
Divers	876	6,4	151	2,7	487	1,4	128	3,3	2	3,8	157	3,0	305	3,6	787	5,4	2 893
TOTAL	13 598		5 527		33 710		3 842		53		5 244		8 454		14 476		84 904

^a Comprend les projets d'exécution nationale réalisés par l'ONU/DI.

^b Concerne les fonds du PNUCID et du COMFAR, les projet financés par d'autres organismes et fonds des Nations Unies, les prêts de la Banque mondiale, le Fonds commun pour les produits de base, les soldes non utilisés et le FEM.

Tableau 8
Services d'appui à l'élaboration des politiques et des programmes
et services d'appui technique au niveau des projets, 2000 et 2001
(en mois de travail fournis par le personnel de l'ONUDI)

	2000	2001
Afrique		
Programmes par pays ^a	26,8	17,9
Programmes régionaux	0,0	0,0
Total partiel	<u>26,8</u>	<u>17,9</u>
États arabes		
Programmes par pays	8,9	5,2
Programmes régionaux	0,0	0,0
Programmes par pays (États arabes d'Afrique) ^b	(7,1)	(2,6)
Total partiel	<u>1,8</u>	<u>2,6</u>
Asie et Pacifique		
Programmes par pays	31,1	12,4
Programmes régionaux	0,0	0,0
Total partiel	<u>31,1</u>	<u>12,4</u>
Europe et NEI		
Programmes par pays	7,8	4,3
Programmes régionaux	0,0	0,0
Total partiel	<u>7,8</u>	<u>4,3</u>
Amérique latine et Caraïbes		
Programmes par pays	2,9	1,9
Programmes régionaux	0,0	0,0
Total partiel	<u>2,9</u>	<u>1,9</u>
Programmes mondiaux et interrégionaux		
	0,0	0,0
TOTAL	70,4	39,1

^a Comprend les États arabes d'Afrique.

^b Ces chiffres sont déduits car ils figurent déjà sous "Afrique".

Tableau 9
Dépenses imputées au budget ordinaire et au budget opérationnel
par programme et par objet de dépense en 2001
(en milliers de dollars)

<i>Programme</i>	1	2	3	4	5	6	7
	<i>Dépenses de personnel</i>	<i>Consultants</i>	<i>Réunions</i>	<i>Frais de voyage</i>	<i>Programme ordinaire de CT</i>	<i>Autres dépenses</i>	<i>Total</i>
Dépenses							
A	ORGANES DIRECTEURS						
A.1	Réunions des organes directeurs	19,5	-	-	-	1 898,8	1 918,3
A.2	Secrétariat des organes directeurs et relations extérieures	327,8	-	-	-	158,6	486,4
	Total partiel	347,3	-	-	-	2 057,4	2 404,7
B	GESTION GÉNÉRALE						
B.1	Direction exécutive et gestion	2 163,4	136,5	2,1	174,0	69,9	3 156,9
B.2	Contrôle interne	729,8	6,9	-	3,0	-	739,8
B.3	Affaires juridiques	349,0	0,1	-	1,4	-	350,5
B.4	Coordination avec les organismes des Nations Unies	748,4	8,4	-	37,4	-	959,2
B.5	Information	115,9	43,5	-	52,9	-	390,3
	Total partiel	4 106,5	195,4	2,1	268,7	69,9	5 596,7
C	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INDUSTRIELLES						
C.1	Promotion des investissements et de la technologie	3 089,9	33,0	-	51,7	525,4	3 804,0
C.2	Stratégies et politiques industrielles	1 861,7	339,7	0,3	14,9	426,1	3 195,8
C.3	Statistiques et réseaux d'information	1 936,4	24,0	-	19,5	253,6	2 645,4
C.4	Métrologie, normalisation, certification et accréditation	424,5	-	-	11,8	111,1	655,2
C.5	Amélioration continue et gestion de la qualité	522,2	58,1	-	8,4	547,6	1 702,3
C.6	Mise à niveau des agro-industries et des compétences techniques y relatives	2 136,4	-	-	3,0	830,1	3 610,2
C.7	Cadre d'action pour les petites et moyennes entreprises	496,7	3,0	-	-	(4,3)	495,4
C.8	Services visant à développer les entreprises industrielles	1 267,8	123,2	(21,6)	46,7	815,3	2 896,4
C.9	Promotion de l'entrepreneuriat chez la femme	313,6	-	-	-	-	313,6
C.10	Direction et gestion	909,9	32,3	-	50,8	146,2	3 442,2
	Total partiel	12 959,1	613,3	(21,3)	206,8	3 655,4	22 760,5
D	DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DURABLE ET PLUS PROPRE						
D.1	Cadre d'action en faveur de l'environnement	445,0	-	-	-	248,3	773,2
D.2	Production plus propre	1 131,4	-	-	26,4	1 282,9	2 632,9
D.3	Lutte contre la pollution et gestion des déchets	982,8	-	-	-	433,3	1 416,1
D.4	Rendement énergétique	796,6	-	-	19,4	236,9	1 199,1
D.5	Mise en valeur des sources d'énergie renouvelables	498,6	-	-	7,2	91,9	683,7
D.6	Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	2 101,4	-	-	21,8	-	2 440,4
D.7	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et Protocole de Kyoto	600,3	6,0	-	17,7	63,7	705,8
D.8	Direction et gestion	829,5	-	-	14,9	-	1 430,1
	Total partiel	7 385,6	6,0	-	107,4	1 923,7	11 281,3
E	GESTION DU PROGRAMME RÉGIONAL						
E.1	Afrique et pays les moins avancés	3 533,2	-	-	98,9	76,0	5 039,2
E.2	Pays arabes	1 686,8	40,0	113,7	43,7	7,3	2 269,6
E.3	Asie et Pacifique	2 076,8	-	(17,9)	62,1	34,7	2 725,9
E.4	Europe et NEI	1 009,7	-	-	18,6	17,1	1 127,0
E.5	Amérique latine et Caraïbes	1 546,8	21,0	85,0	84,6	125,3	2 302,5
E.6	Direction et gestion	521,0	-	-	23,9	-	858,1
	Total partiel	10 374,3	61,0	180,8	331,8	260,4	14 322,3

		1	2	3	4	5	6	7
<i>Programme</i>		<i>Dépenses de personnel</i>	<i>Consultants</i>	<i>Réunions</i>	<i>Frais de voyage</i>	<i>Programme ordinaire de CT</i>	<i>Autres dépenses</i>	<i>Total</i>
F	ADMINISTRATION							
F.1	Gestion des ressources humaines	1 598,6	15,7	-	5,3	-	161,7	1 781,3
F.2	Contrôle de l'exécution financière	7 132,0	7,9	-	30,6	-	1 675,5	8 846,0
F.3	Direction et gestion	695,1	-	-	-	-	-	2 266,3
	Total partiel	9 425,7	23,6	-	35,9	-	3 408,4	12 893,6
G	GESTION DES BÂTIMENTS							
G.1	Gestion des bâtiments	4 235,5	-	-	2,1	-	9 264,9	13 502,5
G.2	Gestion des bâtiments (Techniciens de conférence ONU/ONUDI)	125,1	-	-	-	-	-	125,1
	Total partiel	4 360,6	-	-	2,1	-	9 264,9	13 627,6
	TOTAL des dépenses	48 959,1	899,3	161,6	952,7	5 909,4	26 004,6	82 886,7

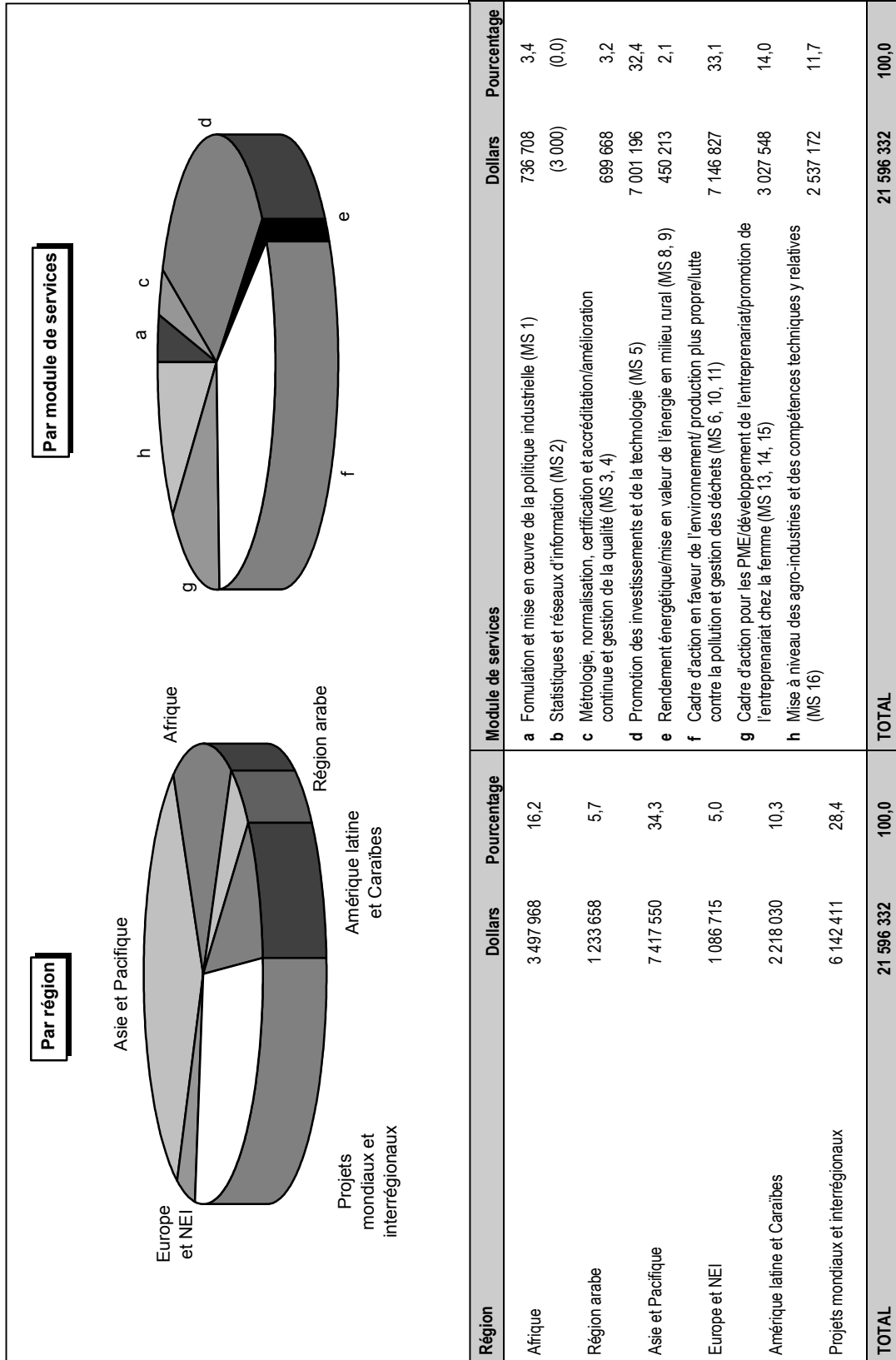
Recettes

E	GESTION DU PROGRAMME RÉGIONAL							
E.1	Afrique et pays les moins avancés	-	-	-	-	-	20,1	20,1
E.2	Pays arabes	-	-	-	-	-	106,0	106,0
E.3	Asie et Pacifique	-	-	-	-	-	69,1	69,1
E.4	Europe et NEI	-	-	-	-	-	-	-
E.5	Amérique latine et Caraïbes	-	-	-	-	-	87,6	87,6
E.6	Direction et gestion	-	-	-	-	-	-	-
	Total partiel	-	-	-	-	-	282,8	282,8
G	GESTION DES BÂTIMENTS							
G.1	Gestion des bâtiments	3 470,3	-	-	-	-	7 657,0	11 127,3
G.2	Gestion des bâtiments (Techniciens de conférence ONU/ONUDI)	105,2	-	-	-	-	-	105,2
	Total partiel	3 575,5	-	-	-	-	7 657,0	11 232,5
	Recettes diverses	-	-	-	-	-	1 198,8	1 198,8
	TOTAL, recettes	3 575,5	-	-	-	-	9 138,6	12 714,1
	TOTAL GÉNÉRAL, MONTANT NET	45 383,6	899,3	161,6	952,7	5 909,4	16 866,0	70 172,6

APPENDICE B

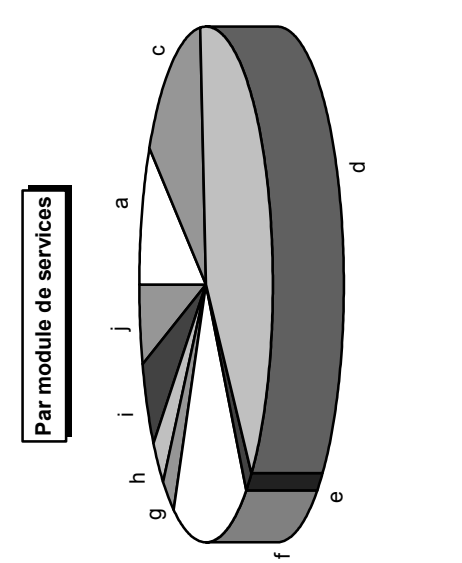
PROJETS APPROUVÉS AU TITRE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

B.1 FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL: MONTANTS NETS APPROUVÉS EN 2001
(non compris les dépenses d'appui au programme)



B.2 FONDS D'AFFECTION SPÉCIALE: MONTANTS NETS EN 2001 ^a
(non compris les dépenses d'appui au programme)

Région	Dollars	Pourcentage	Module de services	Dollars	Pourcentage
Afrique	4 442 712	25,4	a Formulation et mise en œuvre de la politique industrielle (MS 1)	1 647 338	9,4
Région arabe	2 180 959	12,5	b Statistiques et réseaux d'information (MS 2)	(833 042)	4,8
Asie et Pacifique	4 753 384	27,1	c Métrologie, normalisation, certification et accréditation/amélioration continue et gestion de la qualité (MS 3, 4)	2 660 158	15,2
Europe et NEI	663 577	3,8	d Promotion des investissements et de la technologie (MS 5)	7 252 893	41,4
Amérique latine et Caraïbes	45 702	0,3	e Rendement énergétique/mise en valeur de l'énergie en milieu rural (MS 8, 9)	325 535	1,9
Projets mondiaux et interrégionaux	5 423 666	31,0	f Cadre d'action en faveur de l'environnement/production plus propre/lutte contre la pollution et gestion des déchets (MS 6, 10, 11)	3 342 860	19,1
			g Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (MS 12)	463 120	2,6
			h Cadre d'action pour les PME/développement de l'entrepreneuriat/promotion de l'entrepreneuriat chez la femme (MS 13, 14, 15)	635 382	3,6
			i Mise à niveau des agro-industries et des compétences techniques y relatives (MS 16)	1 012 953	5,8
			j Sans lien avec les modules de services susmentionnés	1 002 803	5,7
TOTAL ^b	17 510 000	100,0	TOTAL	17 510 000	100,0



^a Concerne les projets financés par le PNUCID, le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux, COMFAR, le Fonds commun pour les produits de base, l'Union européenne et les contributions au titre de fonds d'affectation spéciale autofinancés et de fonds d'affectation spéciale financés par des tiers.

^b Comprend un montant de 1 304 771 dollars pour le programme des experts associés et les frais de voyage des administrateurs auxiliaires.

APPENDICE C

ÉTAT DES PROGRAMMES INTÉGRÉS AU 31 DÉCEMBRE 2001

(en dollars, y compris les dépenses d'appui)

Région	Programme	Montant estimatif actuel (y compris les dépenses d'appui faisant 13 %)	Montant des fonds alloués (y compris les dépenses d'appui)	Financement recherché
AFRIQUE	Burkina Faso	4 419 667	3 506 951	912 716
	Côte d'Ivoire	5 359 364	1 147 329	4 212 035
	Érythrée	7 594 730	1 761 282	5 833 448
	Éthiopie	10 506 503	8 240 776	2 265 727
	Ghana	5 669 944	3 709 204	1 960 740
	Guinée	3 359 603	1 739 392	1 620 211
	Madagascar	4 520 000	334 800	4 185 200
	Mali	5 871 655	1 026 830	4 844 825
	Mozambique	9 936 655	4 512 144	5 424 511
	Nigéria	14 325 010	2 365 747	11 959 263
	Ouganda	7 291 325	6 030 756	1 260 569
	République-Unie de Tanzanie	8 212 681	4 526 032	3 686 649
	Rwanda	5 571 917	1 960 748	3 611 169
Sénégal	8 834 340	2 583 344	6 250 996	
Total partiel		101 473 394	43 445 335	58 028 059
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	Bolivie	4 503 276	483 722	4 019 554
	Brésil	6 300 680	156 900	6 143 780
	Colombie	1 754 890	1 151 455	603 435
	Cuba	6 114 430	2 318 642	3 795 788
	Guatemala	10 354 981	3 378 566	6 976 415
	Honduras	5 541 294	503 231	5 038 063
Total partiel		34 569 551	7 992 516	26 577 035
ASIE ET PACIFIQUE	Chine	*	33 527	--
	Inde	n.c.	12 967	n.c.
	Iran (République islamique d')	8 292 505	449 754	7 842 751
	Népal	2 328 930	402 000	1 926 930
	Pakistan	6 816 386	311 902	6 504 484
	République démocratique populaire lao	1 056 550	566 029	490 521
	Sri Lanka	14 565 361	5 656 499	8 908 862
Thaïlande	3 794 879	600 465	3 194 414	
Total partiel		36 854 611	8 033 143	28 821 468
EUROPE ET NEI	Arménie	1 932 413	310 416	1 621 997
	Fédération de Russie (Bashkortostan)	994 475	282 243	712 232
	Fédération de Russie (Komis)	1 134 075	435 123	698 952
	Fédération de Russie (Moscou)	1 402 462	269 217	1 133 245
	Fédération de Russie (province fédérale)	2 324 608	681 195	1 643 413
	Fédération de Russie (Saint-Pétersbourg)	2 357 052	868 193	1 488 859
	Ouzbékistan	2 958 340	358 670	2 599 670
	Tadjikistan	2 411 380	0	2 411 380
Total partiel		15 514 805	3 205 057	12 309 748

<i>Région</i>	<i>Programme</i>	<i>Montant estimatif actuel (y compris les dépenses d'appui faisant 13 %)</i>	<i>Montant des fonds alloués (y compris les dépenses d'appui)</i>	<i>Financement recherché</i>
RÉGION ARABE	Algérie	11 442 000	2 399 296	9 042 704
	Arabie saoudite	1 504 595	0	1 504 595
	Égypte	18 034 116	3 393 339	14 640 777
	Jordanie	3 312 878	1 747 808	1 565 070
	Liban	6 735 365	687 640	6 047 725
	Maroc	9 723 650	4 345 605	5 378 045
	Palestine	4 803 430	1 333 894	3 469 536
	Soudan	3 807 535	739 458	3 068 077
	Tunisie	7 558 510	3 672 882	3 885 628
	Yémen	1 820 543	329 131	1 491 412
	Total partiel	68 742 622	18 649 053	50 093 569
	Total général	257 154 983	81 325 104	175 829 879

* Cadre général de services doté d'un financement prévisionnel de 80 millions de dollars.

APPENDICE D

ASSISTANCE TECHNIQUE FOURNIE PAR L'ONUDI AUX PAYS LES MOINS AVANCÉS

Tableau 1
Assistance fournie par pays et par source de financement, 2001^a
 (en dollars)

Région/pays	Budget ordinaire	PNUD	Fonds d'affectation spéciale	FDJ ^b	Protocole de Montréal	Autres sources ^c	Total
Afrique							
Angola	0	0	0	0	0	0	0
Bénin	0	12 021	0	0	0	0	12 021
Burkina Faso	197 146	0	49 802	208 308	0	97 796	553 052
Burundi	0	0	0	0	0	0	0
Cap-Vert	0	0	0	0	0	0	0
Comores	0	0	0	0	0	0	0
Érythrée	99 709	0	0	224 880	0	0	324 589
Éthiopie	150 333	276	305 977	1 173 332	0	150 599	1 780 517
Gambie	0	0	0	0	0	0	0
Guinée	142 267	49 334	37 305	83 709	0	0	312 615
Guinée-Bissau	0	0	0	0	0	0	0
Guinée équatoriale	0	0	0	0	0	0	0
Lesotho	0	109	0	0	0	0	109
Libéria	0	0	0	0	0	0	0
Madagascar	167 453	201 492	0	0	0	0	368 945
Malawi	1 000	(54 565)	0	0	0	0	(53 565)
Mali	22 293	0	81 296	117 066	0	25 644	246 299
Mauritanie	0	23 965	0	0	0	0	23 965
Mozambique	74 700	0	266 596	557 260	1 265	0	899 821
Niger	0	0	0	0	0	0	0
Ouganda	82 036	(27 225)	873 118	181 047	18 184	0	1 127 160
République centrafricaine	0	0	0	0	0	0	0
République démocratique du Congo	0	0	0	0	0	0	0
République-Unie de Tanzanie	208 908	172 927	162 562	536 072	4 574	5 095	1 090 138
Rwanda	71 618	0	95 018	7 434	0	76 388	250 458
Sao Tomé-et-Principe	0	0	0	0	0	0	0
Sénégal	116 998	86 869	140 212	204 162	76 306	100 579	725 126
Sierra Leone	0	0	0	0	0	0	0
Tchad	0	279 650	0	0	0	0	279 650
Togo	0	52 699	0	0	0	0	52 699
Zambie	0	0	35 785	0	0	0	35 785
Total partiel	1 334 461	797 552	2 047 671	3 293 270	100 329	456 101	8 029 384

Région/pays	Fonds					Autres sources ^c	Total
	Budget ordinaire	PNUD	d'affectation spéciale	FDI ^b	Protocole de Montréal		
Amérique latine et Caraïbes							
Haïti	0	0	(5 776)	0	0	0	(5 776)
Total partiel	0	0	(5 776)	0	0	0	(5 776)
Asie et Pacifique							
Afghanistan	0	0	0	0	0	0	0
Bangladesh	0	0	0	0	0	0	0
Bhoutan	0	0	0	0	0	0	0
Cambodge	0	0	0	0	0	0	0
Îles Salomon	0	(9 358)	(6 595)	0	0	0	(15 953)
Kiribati	0	0	0	0	0	0	0
Maldives	0	0	0	0	0	0	0
Myanmar	0	0	0	0	0	0	0
Népal	0	0	0	11 594	0	0	11 594
République démocratique populaire lao	0	0	0	7	0	12 623	12 630
Samoa	0	0	0	0	0	0	0
Tuvalu	0	0	0	0	0	0	0
Vanuatu	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel	0	(9 358)	(6 595)	11 601	0	12 623	8 271
États arabes							
Djibouti	0	0	0	0	0	0	0
Somalie	0	0	0	0	0	0	0
Soudan	70 575		150	0	342 631	0	413 356
Yémen	0	(63)	0	0	6 705	0	6 642
Total partiel	70 575	(63)	150	0	349 336	0	419 998
TOTAL	1 405 036	788 131	2 035 450	3 304 871	449 665	468 724	8 451 877

^a À l'exclusion des projets régionaux, interrégionaux et mondiaux, ainsi que des bourses de perfectionnement individuelles et des programmes de formation en groupe dont les PMA bénéficient en même temps que d'autres pays en développement.

^b Hors 13 % au titre des frais généraux.

^c Comprend les projets exécutés par d'autres organisations, pour lesquels l'ONUDI fait office d'organisme associé ou coopérateur.

Tableau 2
Projets nouveaux approuvés, par pays et par source de financement, 2001^a
(en dollars)

Région/pays	Budget ordinaire	PNUD	Fonds d'affectation spéciale	FDI ^b	Protocole de Montréal	Autres sources ^c	Total
Afrique							
Angola	0	0	0	0	0	0	0
Bénin	0	0	0	0	0	0	0
Burkina Faso	201 400	0	0	708 000	30 000	100 000	1 039 400
Burundi	0	0	0	0	0	0	0
Cap-Vert	0	0	0	0	0	0	0
Comores	0	0	0	0	0	0	0
Érythrée	0	0	0	0	0	0	0
Éthiopie	78 000	0	0	621 000	0	0	699 000
Gambie	0	0	0	0	0	0	0
Guinée	18 000	0	36 050	0	0	0	54 050
Guinée-Bissau	0	0	0	0	0	0	0
Guinée équatoriale	0	0	0	0	0	0	0
Lesotho	0	0	0	0	0	0	0
Libéria	0	0	0	0	0	0	0
Madagascar	187 500	0	0	0	0	0	187 500
Malawi	1 000	0	0	85 000	0	0	86 000
Mali	0	0	0	0	0	0	0
Mauritanie	0	0	0	0	0	0	0
Mozambique	234 800	0	0	26 548	0	0	261 348
Niger	0	0	0	0	0	0	0
Ouganda	77 000	0	1	708 850	228 800	0	1 014 651
République centrafricaine	0	0	0	0	0	0	0
République démocratique du Congo	0	0	0	0	0	0	0
République-Unie de Tanzanie	210 500	0	0	480 000	0	5 000	695 500
Rwanda	30 500	0	0	0	0	20 000	50 500
Sao Tomé-et-Principe	0	0	0	0	0	0	0
Sénégal	0	0	0	85 000	0	0	85 000
Sierra Leone	0	0	0	0	0	0	0
Tchad	0	0	0	0	0	0	0
Togo	0	0	0	0	0	0	0
Zambie	0	0	0	0	0	325 000	325 000
Total partiel	1 038 700	0	36 051	2 714 398	258 800	450 000	4 497 949

Région/pays	Fonds d'affectation spéciale					Autres sources ^c	Total
	Budget ordinaire	PNUD	FDI ^b	Protocole de Montréal			
Amérique latine et Caraïbes							
Haiti	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel	0	0	0	0	0	0	0
Asie et Pacifique							
Afghanistan	0	0	0	0	0	0	0
Bangladesh	0	0	0	0	0	0	0
Bhoutan	0	0	0	0	0	0	0
Cambodge	0	0	0	0	0	0	0
Îles Salomon	0	0	0	0	0	0	0
Kiribati	0	0	0	0	0	0	0
Maldives	0	0	0	0	0	0	0
Myanmar	0	0	0	0	0	0	0
Népal	0	0	100 000	0	0	0	100 000
République démocratique populaire lao	0	0	442 477	0	0	0	442 477
Samoa	0	0	0	0	0	0	0
Tuvalu	0	0	0	0	0	0	0
Vanuatu	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel	0	0	542 477	0	0	0	542 477
États arabes							
Djibouti	0	0	0	0	0	0	0
Somalie	0	0	0	0	0	0	0
Soudan	97 900	0	0	0	0	0	97 900
Yémen	0	0	0	762 184	0	0	762 184
Total partiel	97 900	0	0	762 184	0	0	860 084
TOTAL	1 136 600	0	3 256 875	1 020 984	450 000	5 900 510	

^a À l'exclusion des projets régionaux, interrégionaux et mondiaux, ainsi que des bourses de perfectionnement individuelles et des programmes de formation en groupe dont les PMA bénéficient en même temps que d'autres pays en développement.

^b Hors 13 % au titre des frais généraux.

^c Comprend les projets exécutés par d'autres organisations, pour lesquels l'ONUDI fait office d'organisme associé ou coopérateur.

Tableau 3
Total net pour les projets approuvés, par pays et par source de financement, 2001^a
 (en dollars)

Région/pays	Fonds					Autres sources ^c	Total
	Budget ordinaire	PNUD	d'affectation spéciale	FDI ^b	Protocole de Montréal		
Afrique							
Angola	0	0	0	0	0	0	0
Bénin	0	(201 985)	0	0	0	0	(201 985)
Burkina Faso	201 400	0	0	650 619	30 000	100 000	982 019
Burundi	0	0	0	0	0	0	0
Cap-Vert	0	0	0	0	0	0	0
Comores	0	0	0	0	0	0	0
Érythrée	0	0	0	0	0	0	0
Éthiopie	120 070	0	77 458	621 000	0	0	818 528
Gambie	0	0	0	0	0	0	0
Guinée	103 000	(173 291)	36 050	0	0	0	(34 241)
Guinée-Bissau	0	0	0	0	0	0	0
Guinée équatoriale	0	0	0	0	0	0	0
Lesotho	0	0	0	0	0	0	0
Libéria	0	0	0	0	0	0	0
Madagascar	187 500	109 439	0	0	0	0	296 939
Malawi	1 000	0	85 000	0	0	0	86 000
Mali	0	0	87 966	0	0	0	87 966
Mauritanie	0	25 935	0	0	0	0	25 935
Mozambique	234 800	0	58 276	21 548	0	0	314 624
Niger	0	0	0	0	0	0	0
Ouganda	77 000	(7 674)	854 580	700 700	228 800	0	1 853 406
République centrafricaine	0	0	0	0	0	0	0
République démocratique du Congo	0	0	0	0	0	0	0
République-Unie de Tanzanie	210 500	71 360	106 131	480 000	0	5 000	872 991
Rwanda	30 500	0	0	(17)	0	20 000	50 483
Sao Tomé-et-Principe	0	0	0	0	0	0	0
Sénégal	50 500	25 000	0	0	85 000	0	160 500
Sierra Leone	0	0	0	0	0	0	0
Tchad	0	(2 681)	0	0	0	0	(2 681)
Togo	0	30 000	0	0	0	0	30 000
Zambie	0	0	0	0	(30 000)	325 000	295 000
Total partiel	1 216 270	(123 897)	1 305 461	2 473 850	313 800	450 000	5 635 484

Région/pays	Fonds					Autres sources ^c	Total
	Budget ordinaire	PNUD	d'affectation spéciale	FDI ^b	Protocole de Montréal		
Amérique latine et Caraïbes							
Haiti	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel	0	0	0	0	0	0	0
Asie et Pacifique							
Afghanistan	0	0	0	0	0	0	0
Bangladesh	0	0	0	0	0	0	0
Bhoutan	0	0	0	0	0	0	0
Cambodge	0	0	0	0	0	0	0
Îles Salomon	0	(72 598)	0	0	0	0	(72 598)
Kiribati	0	0	0	0	0	0	0
Maldives	0	0	0	0	0	0	0
Myanmar	0	0	0	0	0	0	0
Népal	0	0	0	100 000	0	0	100 000
République démocratique populaire lao	0	0	0	442 477	0	12 000	454 477
Samoa	0	0	0	0	0	0	0
Tuvalu	0	0	0	0	0	0	0
Vanuatu	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel	0	(72 598)	0	542 477	0	12 000	481 879
États arabes							
Djibouti	0	0	0	0	0	0	0
Somalie	0	0	0	0	0	0	0
Soudan	94 900	(216)	0	0	0	0	94 684
Yémen	0	0	0	0	739 272	0	739 272
Total partiel	94 900	(216)	0	0	739 272	0	833 956
TOTAL	1 311 170	(196 711)	1 305 461	3 016 327	1 053 072	462 000	6 951 319

^a À l'exclusion des projets régionaux, interrégionaux et mondiaux, ainsi que des bourses de perfectionnement individuelles et des programmes de formation en groupe dont les PMA bénéficient en même temps que d'autres pays en développement.

^b Hors 13 % au titre des frais généraux.

^c Comprend les projets exécutés par d'autres organisations, pour lesquels l'ONUDI fait office d'organisme associé ou coopérateur.

APPENDICE E

PROGRAMME ORDINAIRE DE COOPÉRATION TECHNIQUE

Tableau 1
Exécution par module de services, 2000-2001
 (en milliers de dollars)

	Priorités de l'ONUDI	Consultations avec les gouvernements	DDIA	TOTAL
Formulation et mise en œuvre de la politique industrielle (MS 1)	466,1	32,9	538,0	1 037,0
Statistiques et réseaux d'information (MS 2)	18,6		324,8	343,4
Métrologie, normalisation, certification et accréditation Amélioration continue et gestion de la qualité (MS 3, 4)	256,5		560,2	816,7
Promotion des investissements et de la technologie (MS 5)	422,5		329,3	751,8
Rendement énergétique (MS 7, 8, 9) Mise en valeur de l'énergie en milieu rural	245,3		179,2	424,5
Cadre d'action en faveur de l'environnement (MS 6, 10, 11) Production plus propre Lutte contre la pollution et gestion des déchets Protocole de Montréal (MS 12)	1 417,6		313,8	1 731,4
Cadre d'action pour les petites et moyennes entreprises (MS 13, 14, 15) Promotion de l'entrepreneuriat chez la femme Développement de l'entrepreneuriat	563,3		546,4	1 109,7
Mise à niveau des agro-industries et des compétences techniques y relatives (MS 16)	295,6		760,3	1 055,9
Autres	10,6	8,0	–	18,6
TOTAL	3 696,1	40,9	3 552,0	7 289,0

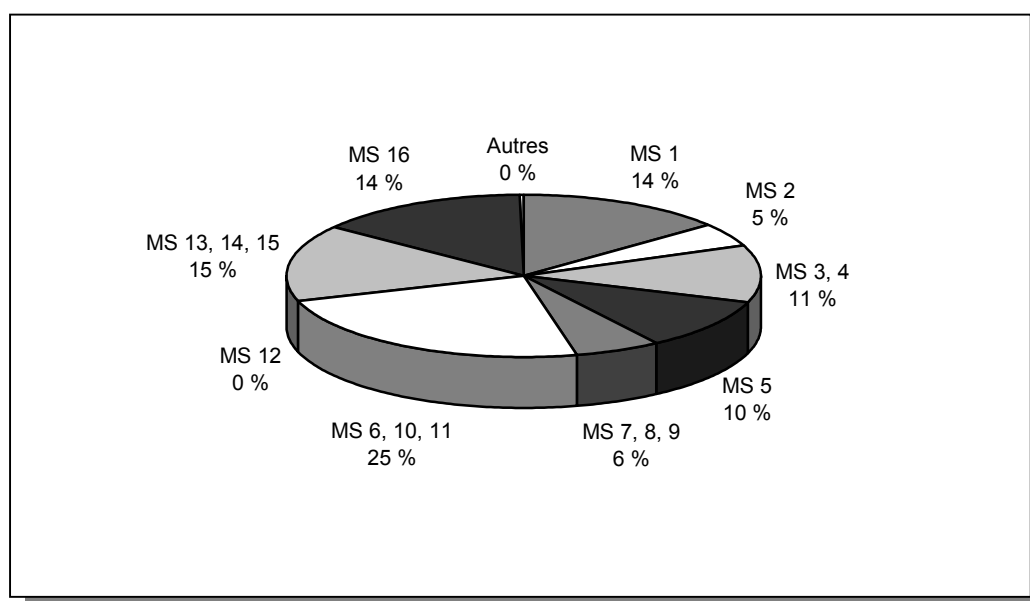
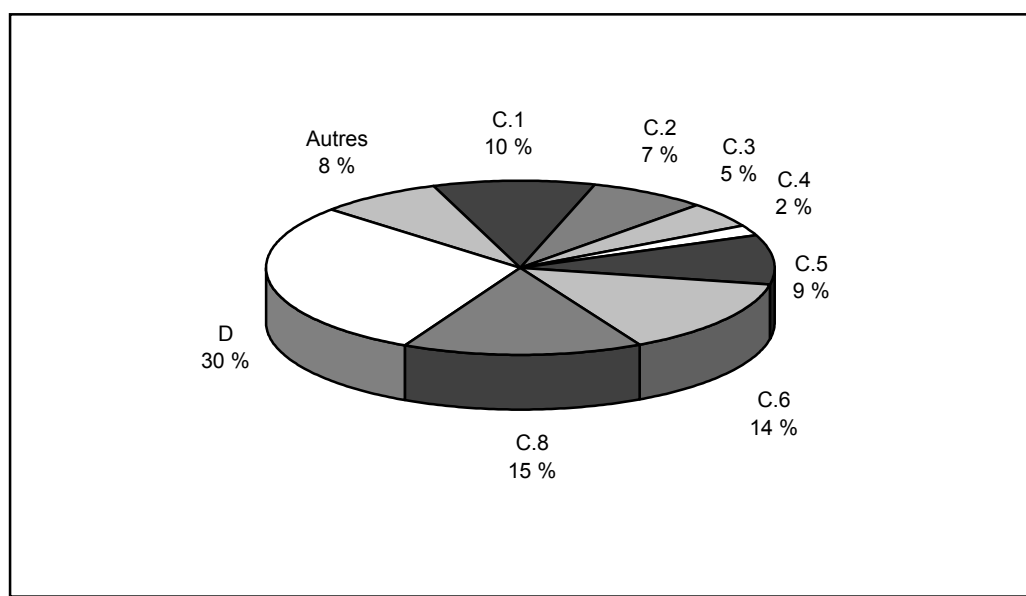


Tableau 2
Exécution par programme, 2000-2001
(en milliers de dollars)

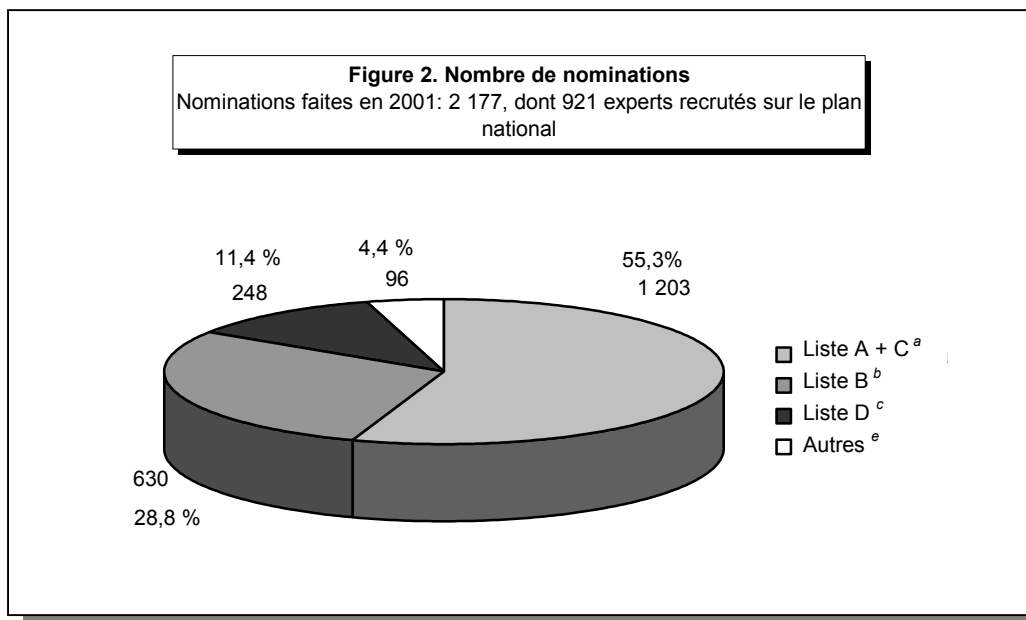
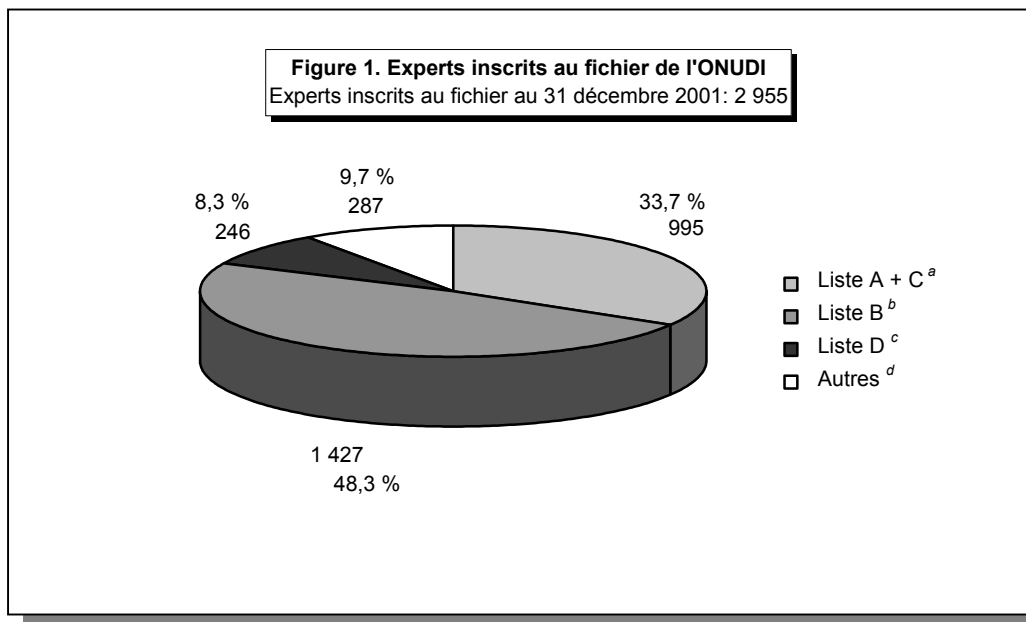
	<i>Priorités de l'ONUDI</i>	<i>Consultations avec les gouvernements</i>	<i>DDIA</i>	<i>TOTAL</i>
Programme C.1 Promotion des investissements et de la technologie	428,4		329,3	757,7
Programme C.2 Stratégies industrielles et politiques	76,5		453,9	530,4
Programme C.3 Statistiques et réseaux d'information	18,6		324,8	343,4
Programme C.4 Métrologie, normalisation, certification et accréditation	106,2		39,3	145,5
Programme C.5 Amélioration continue et gestion de la qualité	150,2		520,9	671,1
Programme C.6 Mise à niveau des agro-industries et techniques y relatives	281,8		760,3	1 042,1
Programme C.8 Services visant à développer les entreprises industrielles	563,3		546,4	1 109,7
Grand Programme D: Développement industriel durable et plus propre	1 633,9	-	493,0	2 126,9
Autres	437,2	40,9	84,1	562,2
TOTAL	3 696,1	40,9	3 552,0	7 289,0



APPENDICE F

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EXPERTS

Répartition des experts par groupes régionaux de pays



^a États inscrits sur les listes A et C de l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI, plus l'Albanie, Chypre, la Grèce, Malte, le Portugal, la Roumanie et la Turquie.

^b États inscrits sur la liste B de l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI, à l'exclusion de Chypre, la Grèce, Malte, le Portugal et la Turquie.

^c États inscrits sur la liste D de l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI, à l'exclusion de l'Albanie et la Roumanie.

^d Y compris des candidats sans indication précise de nationalité et 53 candidats de l'Australie, 71 du Canada et 132 des États-Unis d'Amérique.

^e Y compris 11 nominations d'experts venant de l'Australie, 20 du Canada et 56 des États-Unis d'Amérique.

Nomination d'experts, 2001

<i>Pays/zone/territoire</i>	<i>Nombre de nominations</i>	<i>Pays/zone/territoire</i>	<i>Nombre de nominations</i>	<i>Pays/zone/territoire</i>	<i>Nombre de nominations</i>
Royaume-Uni	129	Maroc	14	Albanie	1
Inde	113	Népal	14	Bahreïn	1
Italie	109	Roumanie	14	Botswana	1
France	104	Jordanie	13	République centrafricaine	1
Autriche	79	Mozambique	13	Costa Rica	1
Fédération de Russie	70	Bosnie-Herzégovine	12	Djibouti	1
États-Unis d'Amérique	56	Cameroun	12	République dominicaine	1
Nigéria	51	Slovaquie	12	Gambie	1
Allemagne	46	Australie	11	Israël	1
Chine	40	Malaisie	11	Kazakhstan	1
Sénégal	40	Maurice	11	Lettonie	1
Pologne	39	Uruguay	11	Lesotho	1
Pays-Bas	34	Zimbabwe	11	Jamahiriya arabe libyenne	1
République-Unie de Tanzanie	34	Yougoslavie	10	Malte	1
Hongrie	33	Arménie	9	Mauritanie	1
Tunisie	32	Bolivie	9	Namibie	1
Guatemala	31	Côte d'Ivoire	9	Yémen	1
Madagascar	31	Indonésie	9	Seychelles	1
Espagne	31	Pakistan	9	République arabe syrienne	1
Mexique	30	ex-République yougoslave de Macédoine	9	Trinité-et-Tobago	1
Brésil	29	Palestine	8	Total	2 177
Algérie	28	Cuba	7	(124 pays)	
Burkina Faso	28	Croatie	6		
Ghana	27	Danemark	6		
Sri Lanka	27	El Salvador	6		
Égypte	26	Érythrée	6		
Philippines	26	Grèce	6		
Colombie	25	Slovénie	6		
Mali	25	Zambie	6		
Rwanda	25	Bulgarie	5		
Suisse	25	Nicaragua	5		
Éthiopie	24	Suède	5		
Turquie	24	Ukraine	5		
Ouganda	24	Tchad	4		
République tchèque	23	Finlande	4		
Chili	21	Norvège	4		
Japon	21	Ouzbékistan	4		
Argentine	20	Congo	3		
Canada	20	Équateur	3		
Viet Nam	19	Géorgie	3		
Guinée	18	Togo	3		
Afrique du Sud	18	Bangladesh	2		
Belgique	16	Bélarus	2		
Kenya	16	Bénin	2		
Soudan	16	Lituanie	2		
Thaïlande	16	Malawi	2		
Irlande	15	Nouvelle-Zélande	2		
Liban	15	Niger	2		
Pérou	15	Portugal	2		
Venezuela	15	République de Corée	2		
Honduras	14	République de Moldova	2		
Iran (Rép. islamique d')	14	Sierra Leone	2		

APPENDICE G

ACTIVITÉS DE FORMATION

Tableau 1
Stages de formation collective organisés

Secteur	Type de programme				Nombre de participants, dont			
	National	Régional	Inter-régional	Pays/territoire hôte	Ensemble des pays en développement ^a		Participants africains ^b	
					PMA	Femmes		
Formation en matière de métrologie de masse et de masse pratique		X		Afrique du Sud	1	1		1
Élaboration et analyse de projets (2 ateliers)	X			Arabie saoudite	12			
Analyse de projets, COMFAR – niveau supérieur	X			Arabie saoudite	7			
Techniques de pointe (2 activités)	X			Australie	3			
COMFAR – niveau de base (3 activités)	X			Autriche	19		7	1
Cours de recyclage sur la méthodologie			X	Autriche	3			
Méthodologie de l'ONUDI			X	Autriche	4			
COMFAR – niveau supérieur (2 activités)			X	Autriche	15		5	
Élaboration et analyse de projets, COMFAR		X		Bahreïn	22	1	4	3
Mise à niveau d'entreprises à l'intention des chefs d'entreprise	X			Bahreïn	11			
Identification, formulation et sélection de projets	X			Bahreïn	17	3	1	2
COMFAR	X			Bélarus	14			
Accréditation	X			Bolivie	150		50	
Accréditation de laboratoires	X			Bolivie	20		10	
Prévision technologique (3 activités)	X			Brésil	29		11	
Qualité, normalisation et métrologie	X			Brésil	1			
CFAO	X			Brésil	2		1	
Accréditation et certification de produits	X			Brésil et Bolivie	2			
Qualité, normalisation	X			Burkina Faso	23	22	6	
Bonnes pratiques d'hygiène dans les entreprises agroalimentaires	X			Burkina Faso	15	13	1	
Manuel qualité	X			Burkina Faso	49	47	9	
Systèmes d'information	X			Burkina Faso	9	9	2	
Vision, planification stratégique et motivation	X			Burkina Faso	38	38	2	
Stratégies pour groupes de travail	X			Burkina Faso	22	22	7	
Séchage des fruits et des légumes	X			Burkina Faso	40		40	
Entretien des séchoirs	X			Burkina Faso	20		6	
Transformation des cornes	X			Burkina Faso	20		6	
Tissage à la main et teinture de tissus	X			Burkina Faso	84	84	42	

Secteur	Type de programme			Nombre de participants, dont			
	National	Régional	Inter-régional Pays/territoire hôte	Ensemble des pays en développement ^a	PMA	Femmes	Participants africains ^b
Systèmes énergétiques décentralisés (3 activités)		X	Burkina Faso	38	38	4	38
Technologie des parcs alimentaires	X		Canada	4		11	
Production alimentaire	X		Canada, Fédération de Russie	4		1	
Analyse des risques aux points critiques	X		Canada, Cuba	2		2	
Promotion des investissements	X		Chili	2			
Système qualité national	X		Chili	1			
Technologie de l'information	X		Chine	8			
Génie logiciel et capacité de mise au point de logiciels		X	Chine	20	8	6	1
Élaboration et analyse de projets, COMFAR	X		Colombie	24			
Innocuité des produits alimentaires	X		Costa Rica, Cuba	2			
Validation de la politique nationale relative à la qualité	X		Côte d'Ivoire	250	240	90	
Transformation des produits alimentaires et activités connexes (3 ateliers)	X		Cuba	111		24	
Analyse des risques aux points critiques	X		Cuba	15			
Logiciel d'entreprise PHAROS	X		Égypte	18		3	16
Techniques laser et applications spécifiques		X	Égypte	58	28	9	1
Promotion des investissements	X		Équateur	15			
Céramique	X		Espagne	6			
Restructuration après privatisation	X		États-Unis	1		1	
Développement de l'entrepreneuriat à l'intention des MPME	X		Éthiopie	81	81	10	81
COMFAR et formulation de projets (2 activités)	X		Éthiopie	76	76	18	76
Formulation de projets	X		Éthiopie	75	75	20	75
Innocuité des produits alimentaires	X		Éthiopie	82		12	
Réduction des pertes après récolte (2 activités)	X		Éthiopie	352	352	110	352
Audits énergétiques à l'intention des PME	X		Éthiopie	35		35	35
Sensibilisation à la gestion de l'environnement	X		Éthiopie	45		45	45
Promotion des investissements			X France	1	1	1	1
Promotion des investissements et de la technologie	X		France	1		1	
Logiciel "OUTSOURCING"			X France	8	2		5
Formation d'experts-comptables	X		France	1			

Secteur	Type de programme				Nombre de participants, dont			
	National	Régional	Inter-régional	Pays/territoire hôte	Ensemble des pays en développement ^a		Femmes	Participants africains ^b
Évaluation par des pairs			X	France et Nicaragua	2			
Technologie des générateurs photovoltaïques		X		Gambie	36	25	4	31
Promotion des investissements	X			Grèce	1		1	
Plantes médicinales et aromatiques	X			Guatemala	35		18	
Entreprenariat chez la femme (3 activités)	X			Guatemala	57		33	
Élaboration et analyse de projets, COMFAR III	X			Guatemala				
Entreprenariat chez les jeunes	X			Guatemala	30		15	
Créneaux et plans en matière d'entreprise	X			Guinée	20	20	4	20
Traitement du poisson (2 activités)	X			Guinée	58		4	58
Tissage à la main et teinture de tissus	X			Guinée	72	72	36	
Entreprenariat chez la femme	X			Honduras	22		20	
Évaluation des projets d'investissement	X			Honduras	18		13	
Analyse financière, COMFAR (2 ateliers)	X			Honduras	31		22	
Négociation des transferts de technologie	X			Honduras	20		8	
Entreprenariat chez les jeunes	X			Honduras	24		12	
Innocuité dans l'industrie des fruits et légumes (5 activités)	X			Honduras	107		28	
Pasteurisation du fromage				Honduras	11		1	
Analyse des risques aux points critiques et technologie des produits laitiers	X			Honduras	16		2	
Innocuité dans la transformation des produits laitiers (2 activités)	X			Honduras	58		11	
Traitement et conditionnement des produits alimentaires	X			Honduras	40		16	
Entreprenariat chez la femme / formule du cadre logique		X		Honduras	9		6	
Prévision technologique		X		Hongrie	22		11	
Restructuration après privatisation	X			Hongrie et Pologne	2			
Systèmes collectifs de traitement des effluents		X		Inde	1		1	
Conception de machines (2 activités)	X			Inde	28		1	
Constitution de groupements à l'intention des chefs d'entreprise:	X			Inde				
– Secteur textile					114		9	
– Secteur pharmaceutique					50		8	
– Secteur métallurgique					75		4	
– Pour fournisseurs de services aux entreprises					11			
– À l'intention des agents					35		1	

Secteur	Type de programme				Nombre de participants, dont			
	National	Régional	Inter-régional	Pays/territoire hôte	Ensemble des pays en développement ^a	PMA	Femmes	Participants africains ^b
Développement du travail en réseau à l'intention des agents	X			Inde	70		10	
Audits internes pour fournisseurs de services aux entreprises	X			Inde	34			
Promotion des investissements			X	Inde	1	1		1
Gestion de la technologie	X			Inde	20		2	
Systèmes de normalisation et de gestion	X			Inde	1	1		
Transformation du bambou	X			Inde	150			
Techniques de tannage moins polluantes	X			Inde	61			
Machines-outils et ingénierie			X	Inde	12	6	1	12
Conception et techniques de production de matériaux de construction de logements peu coûteux		X		Inde	45	5	2	1
Bourse de sous-traitance et de partenariat (2 activités)		X		Inde	48		5	
Méthodologie de l'ONUDI, COMFAR – niveau de base	X			Indonésie	24		6	
COMFAR et application de l'analyse de projets (2 activités)	X			Indonésie	46		14	
Gestion de la technologie		X		Indonésie	52	3	7	
Système de communication par fibre optique			X	Iran (Rép. islamique d')	35	4	3	
Gestion de la technologie et négociation des transferts de technologie			X	Iran (Rép. islamique d')	23		6	
Projets d'investissement	X			Iran (Rép. islamique d')	12			
Établissement de profils de projets d'investissement, MINI COMFAR III	X			Iran (Rép. islamique d')	12		1	
Stratégie et techniques de promotion des investissements	X			Iran (Rép. islamique d')	12	1		
Exécution et gestion de projets	X			Iran (Rép. islamique d')				
Étude de marché, analyse financière et COMFAR	X			Iran (Rép. islamique d')	12		1	
Entrepreneuriat chez la femme	X			Iran (Rép. islamique d')	25		25	
Technologie du bois	X			Italie	3			
Techniques et instruments de spectroscopie*			X	Italie	55	5	13	10
Systèmes stratégiques de gestion de l'environnement*	X			Italie	14	10	1	
Environnement et introduction de l'éducation relative à l'environnement*	X			Italie	15		4	
Chimie combinatoire et modélisation et conception moléculaires*		X		Italie	41		21	
Gestion de la technologie*		X		Italie	31		23	

Secteur	Type de programme				Nombre de participants, dont			
	National	Régional	Inter-régional	Pays/territoire hôte	Ensemble des pays en développement ^a	PMA	Femmes	Participants africains ^b
Promotion des investissements et de la technologie	X			Japon	1			1
Démonstration de COMFAR (2 activités)	X			Japon	37		2	
Technologie de l'information	X			Japon	1		1	
Utilisation de COMFAR au Japon	X			Japon	25		4	
Préévaluation			X	Japon	7		1	2
Création d'entreprise	X			Jordanie	16		4	
Qualité et diagnostic d'entreprise	X			Jordanie	38		2	
Innocuité des produits alimentaires	X			Jordanie	320		100	
Substances appauvrissant la couche d'ozone, à l'intention des agents des douanes	X			Jordanie	20			
Bonnes pratiques de gestion des réfrigérants	X			Jordanie	25			
Normalisation	X			Kenya	1			1
Évaluation de la production plus propre dans l'entreprise		X		Kenya	16	5	2	13
Développement de l'entrepreneuriat/gestion des entreprises/techniques commerciales	X			Liban	60		24	
Innocuité des produits alimentaires	X			Liban	66		20	
Promotion des investissements			X	Malaisie	1	1		1
Programme de familiarisation pour responsables des API	X			Malaisie	3			3
Transformation du soja (2 activités)	X			Malawi	75	75	25	69
Établissement de profils de projets	X			Mali	25	25	5	25
Systèmes énergétiques décentralisés	X			Mali	9	9	1	9
Qualité	X			Mali	20	20		20
Innocuité des produits alimentaires	X			Mali	33	33	8	33
Tissage et teinturerie	X			Mali	8	8		8
Développement de l'entrepreneuriat à l'intention des MPME	X			Maroc	81		73	81
Analyse des risques aux points critiques	X			Maroc	1	1		1
Transformation des produits alimentaires	X			Maroc	15		2	15
Industrie et développement – bassin de la Méditerranée		X		Maroc	33		16	18
Accréditation	X			Mexique	1			
Système qualité national	X			Mexique	2			
Métrologie	X			Mexique	1			
Entrepreneuriat chez la femme	X			Mexique	1		1	
Méthodologie de l'ONUDI, COMFAR – niveau de base	X			Mongolie	16		8	

Secteur	Type de programme			Nombre de participants, dont				
	National	Régional	Inter-régional	Pays/territoire hôte	Ensemble des pays en développement ^a	PMA	Femmes	Participants africains ^b
Système de législation sur le développement industriel	X			Mozambique	22	22	3	22
Gestion qualitative des PME	X			Mozambique	35	35	8	35
Développement de l'entrepreneuriat dans les PME	X			Mozambique	272	272	120	272
Analyse des plans de croissance, logiciel COMFAR	X			Mozambique	19	19	6	19
Formation de spécialistes pour la création et la croissance de PME	X			Mozambique	23	23	10	23
Source des techniques, évaluation et négociation y relatives	X			Mozambique	12	12	5	12
Élaboration et analyse de projets industriels, COMFAR	X			Mozambique	22	22	5	22
Création d'entreprise	X			Mozambique	25	25		25
Développement de l'entrepreneuriat à l'intention des MPME	X			Mozambique	20	20		20
Transformation et innocuité des produits alimentaires (3 activités)	X			Mozambique	142	142	19	142
Méthodologie de l'ONUDI, COMFAR – niveau de base	X			Myanmar	10	10		
Formation à l'industrie de la chaussure			X	Namibie	20	15	1	20
Promotion de l'entrepreneuriat chez la femme	X			Nicaragua	23		17	
Promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes	X			Nicaragua	30		17	
Maillage de PME:	X			Nicaragua				
– Méthodologie					235		85	
– Aspects juridiques et organisationnels					93		33	
– Création de produits et production d'articles en cuir					187		95	
– Moyens de développer les services de fournisseur					88		44	
Stratégies de promotion et structures organisationnelles	X			Nigeria	15			15
Promotion des investissements, COMFAR (2 activités)	X			Nigeria	35			35
Supervision de la formation par des formateurs	X			Nigeria	30			30
Accréditation de laboratoires	X			Nigeria	7			7
Utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie et répétition d'audits énergétiques	X			Nigeria	48			48
Production plus propre	X			Oman	30		2	
Transformation des produits alimentaires	X			Ouganda	91	91	45	91
Contrôle de la qualité des produits alimentaires	X			Ouganda	17	17	5	17

Secteur	Type de programme				Nombre de participants, dont			
	National	Régional	Inter-régional	Pays/territoire hôte	Ensemble des pays en développement ^a	PMA	Femmes	Participants africains ^b
Système d'inspection des produits alimentaires	X			Ouganda	18	18	6	18
Tissage à la main et activités connexes	X			Ouganda	100	100	90	100
Femmes chefs d'entreprise dans l'industrie de la chaussure et du cuir		X		Ouganda	25	25	25	25
Fabrication d'articles en cuir (2 ateliers)	X			Ouganda	50	50	50	50
ISO 17025	X			Ouzbékistan	40		15	
Élaboration et analyse de projets, COMFAR III (3 ateliers)	X			Palestine	46			
Logiciel d'entreprise PHAROS	X			Palestine	16		2	
Développement industriel:				Philippines				
– Planification stratégique	X				24		13	
– Contrôle et évaluation	X				30		18	
– Production et mobilisation de ressources	X				33		10	
Gestion de la technologie et négociation des transferts de technologie	X			Pologne	78		15	
Production plus propre			X	République de Corée	70	6	14	7
Promotion des investissements et de la technologie	X			République de Corée	1		1	
Logiciel de vérification	X			Rép.-Unie de Tanzanie	17	17	5	17
Technologie de fabrication de chaussures	X			Rép.-Unie de Tanzanie	40	40	-	40
Fabrication de chaussures et d'articles en cuir	X			Rép.-Unie de Tanzanie	40	40	-	40
Fabrication d'articles en cuir	X			Rép.-Unie de Tanzanie	11	11	-	11
Transformation du soja	X			Rép.-Unie de Tanzanie	63	63		63
COMFAR/formulation de projets	X			Rép.-Unie de Tanzanie	10	10		10
Formulation de projets d'investissement	X			Rép.-Unie de Tanzanie	40	40	10	40
MPME: entrepreneuriat chez la femme	X			Rép.-Unie de Tanzanie	261	261	261	261
Analyse des risques aux points critiques/ ISO 9000	X			Roumanie	41		10	
Gestion qualitative	X			Royaume-Uni	2			2
Collecte et analyse de données sur les entreprises		X		Royaume-Uni	14	4	4	12
Traitement du poisson, assurance-qualité	X			Sénégal	30	30	4	30
Transformation des produits alimentaires (confitures)	X			Sénégal	10	10	10	10
Montage de séchoirs	X			Sénégal	11	11	5	11
Conception de matériaux optiques et applications informatiques		X		Sénégal	23	1	1	21
Systèmes énergétiques décentralisés:		X		Sénégal				
– Études de faisabilité participatives relatives à la plate-forme plurifonctionnelle					8	8		8

Secteur	Type de programme				Nombre de participants, dont			
	National	Régional	Inter-régional	Pays/territoire hôte	Ensemble des pays en développement ^a	PMA	Femmes	Participants africains ^b
– Fonctionnement de la plate-forme					8	8		8
Gestion générale	X			Singapour	1			
Analyse de projets y compris au moyen de COMFAR	X			Soudan	16	16		16
Création d'entreprise	X			Soudan	15	15		15
Substances appauvrissant la couche d'ozone	X			Soudan	20	20		20
Formation des formateurs	X			Soudan	25	25		25
Restructuration du Ministère du développement industriel	X			Sri Lanka	45		10	
ISO 1400	X			Sri Lanka	40		10	
Techniques de tannage moins polluantes et minimisation de la production de déchets	X			Sri Lanka	18		2	
COMFAR (3 ateliers)			X	Suède	72		26	
Céramique	X			Thaïlande	13			
Analyse financière, COMFAR	X			Thaïlande	27			
Essais en laboratoires et gestion qualitative de laboratoires	X			Trinité-et-Tobago	10	0	1	10
Développement industriel durable: simulation de procédés, analyse, etc.		X		Venezuela	18		7	
COMFAR et élaboration de profils de projets d'investissement industriel	X			Zimbabwe	6		3	6
COMFAR III	X			Zimbabwe	16			16
Transformation du soja	X			Zimbabwe	19			15

* Centre international pour la science et la technologie de pointe.

^a Y compris les participants des NEI.

^b Y compris les participants des États arabes d'Afrique.

Tableau 2

**Nombre de stages individuels et de voyages d'étude ayant débuté en 2001
par nationalité/zone, pays ou territoire d'origine des boursiers**

Nombre de boursiers placés

Nationalité/zone, pays ou territoire d'origine	PNUD			Programme ordinaire			Autres programmes			Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
AFRIQUE										
Afrique du Sud	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1
Bénin	0	0	0	1	0	1	1	0	1	2
Burkina Faso	0	0	0	0	0	0	7	1	8	8
Cameroun	0	0	0	0	1	1	9	0	9	10
Côte d'Ivoire	0	0	0	2	1	3	1	0	1	4
Érythrée	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Éthiopie	0	0	0	18	3	21	8	3	11	32
Gabon	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1
Ghana	0	0	0	7	1	8	0	0	0	8
Guinée	0	0	0	2	0	2	1	0	1	3
Kenya	0	0	0	0	0	0	3	0	3	3
Madagascar	1	0	1	1	1	2	0	1	1	4
Malawi	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Mali	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Maurice	0	0	0	2	0	2	1	0	1	3
Mauritanie	0	0	0	2	0	2	1	0	1	3
Mozambique	0	0	0	2	0	2	2	2	4	6
Namibie	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Niger	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Nigéria	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Ouganda	0	0	0	3	4	7	8	3	11	18
République centrafricaine	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
République-Unie de Tanzanie	0	0	0	2	0	2	15	2	17	19
Rwanda	0	0	0	1	1	2	0	0	0	2
Sénégal	0	0	0	5	0	5	8	0	8	13
Tchad	2	2	4	0	0	0	1	0	1	5
Togo	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
Zambie	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Zimbabwe	0	0	0	0	2	2	2	0	2	4
TOTAL	3	2	5	49	16	65	76	12	88	158
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES										
Argentine	0	0	0	1	0	1	3	1	4	5
Bolivie	0	0	0	1	0	1	5	0	5	6
Brésil	0	0	0	0	1	1	2	1	3	4
Chili	0	0	0	1	0	1	1	0	1	2
Colombie	0	0	0	2	0	2	3	0	3	5
Costa Rica	0	0	0	0	0	0	4	0	4	4
Cuba	0	0	0	1	2	3	15	8	23	26
El Salvador	0	0	0	0	0	0	4	4	8	8
Équateur	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Guatemala	0	0	0	0	0	0	10	2	12	12
Honduras	0	0	0	0	0	0	0	5	5	5
Mexique	0	0	0	2	2	4	1	2	3	7
Nicaragua	0	0	0	0	0	0	7	2	9	9
Panama	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2
Pérou	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
République dominicaine	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2
Trinité-et-Tobago	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1

Nationalité/zone, pays ou territoire d'origine	PNUD			Programme ordinaire			Autres programmes			Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Uruguay	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Venezuela	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2
TOTAL	0	0	0	8	5	13	63	27	90	103
ASIE ET PACIFIQUE										
Bangladesh	1	0	1	0	0	0	3	0	3	4
Chine	2	0	2	0	0	0	81	14	95	97
Inde	19	3	22	13	0	13	35	1	36	71
Indonésie	1	0	1	1	0	1	4	1	5	7
Iran (République islamique d')	1	0	1	0	0	0	14	0	14	15
Malaisie	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Népal	3	0	3	0	0	0	1	0	1	4
Pakistan	6	1	7	1	1	2	4	0	4	13
Philippines	1	0	1	0	0	0	2	1	3	4
République de Corée	3	0	3	0	0	0	0	0	0	3
République démocratique populaire lao	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
République populaire démocratique de Corée	4	0	4	0	0	0	6	1	7	11
Sri Lanka	8	2	10	4	0	4	7	1	8	22
Thaïlande	0	2	2	0	0	0	0	0	0	2
Viet Nam	3	0	3	0	0	0	5	0	5	8
TOTAL	53	8	61	19	1	20	162	20	182	263
ÉTATS ARABES										
Algérie	12	3	15	0	1	1	3	1	4	20
Égypte	0	0	0	0	0	0	17	3	20	20
Jamahiriyi arabe libyenne	2	0	2	0	0	0	0	1	1	3
Jordanie	0	0	0	0	0	0	19	4	23	23
Liban	0	0	0	0	0	0	19	1	20	20
Maroc	0	0	0	8	3	11	2	0	2	13
Palestine	0	0	0	6	0	6	17	0	17	23
République arabe syrienne	3	0	3	0	0	0	4	0	4	7
Soudan	0	0	0	12	3	15	2	1	3	18
Tunisie	0	0	0	1	0	1	16	2	18	19
TOTAL	17	3	20	27	7	34	99	13	112	166
EUROPE ET NEI										
Albanie	2	1	3	0	0	0	1	0	1	4
Arménie	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Bélarus	0	0	0	0	0	0	2	1	3	3
Bosnie-Herzégovine	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Bulgarie	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Croatie	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
ex-République yougoslave de Macédoine	0	0	0	0	0	0	5	0	5	5
Fédération de Russie	0	0	0	0	0	0	8	1	9	9
Grèce	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
République tchèque	0	0	0	1	0	1	1	0	1	2
Roumanie	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Turquie	0	0	0	0	0	0	1	1	2	2
Yougoslavie	0	0	0	0	0	0	1	1	2	2
TOTAL	2	1	3	1	0	1	21	8	29	33
GRAND TOTAL	75	14	89	104	29	133	421	80	501	723

Tableau 3

**Stages individuels et voyages d'étude ayant débuté en 2001,
par pays, zone géographique ou territoire d'accueil et sources de financement**

Nombre de boursiers placés

Nationalité/zone, pays ou territoire d'origine	PNUD			Programme ordinaire			Autres programmes			Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Afrique du Sud	0	0	0	16	2	18	3	1	4	22
Allemagne	7	0	7	2	0	2	31	4	35	44
Arabie saoudite	0	0	0	0	0	0	6	0	6	6
Australie	0	0	0	2	0	2	5	0	5	7
Autriche	0	1	1	7	0	7	8	5	13	21
Autriche (Siège de l'ONUDI)	2	0	2	2	0	2	18	4	22	26
Bahreïn	0	0	0	2	1	3	17	0	17	20
Belgique	0	0	0	0	0	0	18	3	21	21
Bolivie	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2
Brésil	0	0	0	0	0	0	6	1	7	7
Canada	0	0	0	4	6	10	19	5	24	34
Chili	0	0	0	0	0	0	27	6	33	33
Chine	9	0	9	1	0	1	2	1	3	13
Colombie	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2
Costa Rica	0	0	0	0	1	1	10	4	14	15
Croatie	0	0	0	0	0	0	6	0	6	6
Danemark	0	0	0	0	0	0	5	0	5	5
Égypte	9	2	11	9	2	11	0	2	2	24
Émirats arabes unis	0	0	0	0	0	0	8	0	8	8
Espagne	0	0	0	2	0	2	28	2	30	32
États-Unis d'Amérique	3	2	5	1	1	2	23	4	27	34
France	12	3	15	1	0	1	44	3	47	63
Grèce	0	0	0	0	0	0	5	2	7	7
Guatemala	0	0	0	0	0	0	2	1	3	3
Hongrie	2	0	2	0	0	0	2	1	3	5
Inde	21	5	26	0	0	0	22	1	23	49
Irlande	0	0	0	0	0	0	8	2	10	10
Israël	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
Italie	9	2	11	18	3	21	107	20	127	159
Japon	0	0	0	9	3	12	5	3	8	20
Jordanie	0	0	0	3	0	3	24	0	24	27
Kenya	0	0	0	0	0	0	10	1	11	11
Koweït	0	0	0	0	0	0	8	0	8	8
Luxembourg	0	0	0	0	0	0	3	1	4	4
Malaisie	0	0	0	0	0	0	9	2	11	11
Mali	0	0	0	0	0	0	8	1	9	9
Maroc	1	0	1	2	0	2	0	0	0	3
Maurice	0	0	0	3	0	3	0	0	0	3
Mexique	0	0	0	2	0	2	9	4	13	15
Nigéria	0	0	0	7	1	8	1	0	1	9
Oman	0	0	0	0	0	0	8	0	8	8
Ouganda	0	0	0	0	0	0	6	0	6	6
Pakistan	5	3	8	0	0	0	4	0	4	12
Panama	0	0	0	0	0	0	8	4	12	12
Pays-Bas	0	0	0	1	1	2	11	2	13	15
Philippines	0	0	0	0	0	0	4	1	5	5

Nationalité/zone, pays ou territoire d'origine	PNUD			Programme ordinaire			Autres programmes			Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Pologne	2	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Portugal	0	0	0	0	2	2	0	0	0	2
République de Corée	1	0	1	0	0	0	2	2	4	5
République tchèque	0	0	0	0	0	0	1	1	2	2
République-Unie de Tanzanie	0	0	0	12	0	12	1	0	1	13
Roumanie	1	1	2	0	0	0	1	0	1	3
Royaume-Uni	10	0	10	4	3	7	19	1	20	37
Sénégal	0	0	0	1	2	3	0	0	0	3
Singapour	1	0	1	0	0	0	1	1	2	3
Slovénie	0	0	0	2	0	2	4	2	6	8
Sri Lanka	0	0	0	3	1	4	0	0	0	4
Suisse	1	0	1	0	0	0	7	2	9	10
Soudan	0	0	0	0	0	0	7	1	8	8
Thaïlande	0	0	0	0	0	0	1	1	2	2
Trinité-et-Tobago	0	0	0	9	1	10	0	0	0	10
Tunisie	0	0	0	5	2	7	2	0	2	9
Turquie	0	0	0	2	0	2	0	0	0	2
Viet Nam	0	0	0	0	0	0	4	1	5	5
Zimbabwe	0	0	0	0	0	0	10	1	11	11
TOTAL	96	19	115	133	32	165	612	104	716	996

APPENDICE H**ACCORDS CONCLUS EN 2001****Accords, mémorandums d'accord et communiqués communs signés avec les États****Argentine**

Mémorandum d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Secrétariat d'État à l'industrie de la République argentine, signé le 3 octobre.

Cameroun

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement camerounais relatif à l'organisation de la quinzième réunion de la Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI – 15), signé le 12 septembre.

Italie

Communiqué commun du Représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et du Directeur général de l'Organisation, signé le 29 novembre.

Japon

Échange de lettres entre le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Directeur général de l'Organisation concernant la contribution du Gouvernement japonais au Service de l'Organisation chargé de promouvoir les investissements dans les pays en développement du 1^{er} septembre 2001 au 31 décembre 2004, signé le 28 août.

Mongolie

Mémorandum d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement mongol concernant la création d'un cadre de coopération en faveur du développement industriel durable, signé le 4 décembre.

Pays-Bas

Mémorandums d'accord relatifs à l'arrangement entre le Ministre néerlandais de la coopération pour le développement et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel concernant le recrutement d'administrateurs auxiliaires et d'experts associés, signés respectivement le 27 août et le 8 septembre.

Nigéria

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement de la République fédérale du Nigéria concernant la création d'un centre de l'ONUDI pour le développement industriel régional (bureau régional) dans la République fédérale du Nigéria, signé le 4 décembre.

Pérou

Mémorandum d'accord entre la République du Pérou et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, signé le 7 décembre.

Venezuela

Accord de coopération entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la République bolivarienne du Venezuela, signé le 17 octobre.

Accords avec des organismes et institutions spécialisées des Nations Unies**Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Office des Nations Unies à Vienne (ONUUV) et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE)**

Mémoires d'accord entre l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Office des Nations Unies à Vienne (ONUUV), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires concernant la construction et l'exploitation de la nouvelle crèche du Centre international de Vienne, signés respectivement les 23 novembre et 20 décembre 2000, et les 2 et 8 janvier 2001.

Centre du commerce international (CNUCED/OMC)

Accord de coopération entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Centre du commerce international (CNUCED/OMC) signé le 24 août.

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)

Communiqué commun du Directeur Général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et du Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), signé le 28 septembre.

Commission économique pour l'Europe (ONU)

Mémoire d'accord entre les Secrétariats de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la Commission économique pour l'Europe (ONU), signé le 27 avril.

Accords avec d'autres organisations intergouvernementales**Commission sur la science et la technologie pour un développement durable dans le Sud (COMSATS)**

Mémoire d'accord relatif à la coopération scientifique et technique entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la Commission sur la science et la technologie pour un développement durable dans le Sud, signé le 25 avril.

Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

Lettre et mémoire d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le secrétariat du FEM relatifs aux dons destinés à financer les mécanismes de préparation et d'élaboration de projets et aux dons accordés selon une procédure accélérée pour financer des activités dans le cadre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques, signé le 12 juillet.

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)

Accord relatif aux procédures financières signé le 12 juillet entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, en sa qualité d'administrateur du Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial.

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)

Accord de coopération entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Union économique et monétaire ouest-africaine, signé le 17 septembre.

Accords avec d'autres entités**African Capital Alliance (ACA)**

Mémoire d'accord instaurant un partenariat en faveur du développement de systèmes productifs locaux entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et African Capital Alliance, signé le 4 décembre.

Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

Mémoire d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Centre National de la Recherche Scientifique, signé le 24 janvier.

Banco de Desarrollo Económico y Social de Venezuela (BANDES)

Accord de coopération entre la banque vénézuélienne de développement économique et social et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, signé le 11 décembre.

Organisation internationale de normalisation (ISO) et Conférence internationale sur l'agrément des laboratoires d'essai (CILE)

Mémoires d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, l'Organisation internationale de normalisation et la Conférence internationale sur l'agrément des laboratoires d'essai dans le domaine de l'agrément des laboratoires, signés respectivement les 30 octobre 2000 et 1er février 2001.

Lagos Business School (LBS)

Mémoire d'accord instaurant un partenariat en faveur du développement des systèmes locaux productifs entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'école de commerce de Lagos, signé le 4 décembre.

Small and Medium Enterprise Development Authority (SMEDA)

Mémoire d'accord en matière de coopération technique entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Office pakistanais des petites et moyennes entreprises, signé en juillet.

Gouvernement de l'État de Pernambuco, Brésil

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement de l'État de Pernambuco, au Brésil, concernant la création à Recife d'un bureau de l'ONUDI pour la promotion des investissements et de la technologie, signé le 21 mars.

APPENDICE I

PRÉSENTATIONS DE PAYS ORGANISÉES

<i>Pays/région considérés</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nombre de présentations</i>
Afrique du Sud	Japon (1)	1
Angola	Japon (1)	1
Arabie saoudite	Japon (1), Arabie saoudite (1)	2
Argentine	Argentine (1)	1
Arménie	Grèce (2), Chine (1)	3
Azerbaïdjan	Chine (1)	1
Bélarus	Pologne (1)	1
Bolivie	France (2)	2
Botswana	Japon (1)	1
Brésil	France (7), Argentine (1)	8
Brunei	Japon (1)	1
Bulgarie	Grèce (1)	1
Burkina Faso	France (10), Belgique (1), Luxembourg (1), Royaume-Uni (1)	13
Chili	Argentine (1)	1
Chine	Italie (1), France (1)	2
Égypte	Italie (7), Égypte (3), Japon (1)	11
Estonie	Japon (1)	1
Fédération de Russie	Chine (1)	1
Ghana	France (3)	3
Honduras	France (1), Japon (1)	2
Inde	France (1), Japon (7), République-Unie de Tanzanie (1)	9
Indonésie	Japon (1)	1
Jordanie	Jordanie (5), Italie (7)	12
Kazakhstan	Chine (1), Pologne (1)	2
Lesotho	Japon (1)	1
Lettonie	Chine (1), Japon (1)	2
Lituanie	Chine (1), Japon (1)	2
Malaisie	Japon (1)	1
Malawi	Japon (1)	1
Maroc	Maroc (2), Italie (7), Japon (2)	11
Maurice	Japon (1)	1
Mongolie	Japon (1)	1
Mozambique	Japon (1)	1
Namibie	Japon (1)	1
Oman	Japon (1)	1
Ouzbékistan	Chine (1)	1
Philippines	France (1), Japon (1)	2
Pologne	Ukraine (1)	1
République démocratique du Congo	Japon (1)	1
République démocratique populaire lao	Japon (4)	4
République de Moldova	Chine (1)	1
République dominicaine	Japon (1)	1
République-Unie de Tanzanie	France (12), Inde (4), République-Unie de Tanzanie (2), Japon (1), Malaisie (1), République de Corée (1)	21
Roumanie	Japon (1)	1
Sénégal	France (4), Inde (4), Malaisie (1), République de Corée (1)	10
Seychelles	Japon (1)	1
Singapour	Japon (1)	1

<i>Pays/région considérés</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nombre de présentations</i>
Slovaquie	Japon (2)	2
Soudan	Soudan (1)	1
Swaziland	Japon (1)	1
Tadjikistan	Chine (1)	1
Thaïlande	Japon (1)	1
Tunisie	Italie (10), Belgique (1), Tunisie (1)	12
Turkménistan	Chine (1)	1
Turquie	Turquie (1)	1
Ukraine	Chine (1), Pologne (1)	2
Uruguay	Argentine (1)	1
Viet Nam	Japon (1)	1
Zambie	Japon (1)	1
Zimbabwe	Japon (2)	2
Amérique latine et Caraïbes	France (1)	1
	Total	166

Total: 61 pays/régions qui ont fait l'objet de 178 présentations tenues dans 21 pays.

APPENDICE J

COMMANDES PASSÉES ET MARCHÉS OCTROYÉS

	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Valeur (millions de dollars)</i>	<i>%</i>
Commandes passées				
– Coopération technique (tous fonds confondus) dont:	1 316		12,61	
a) Pays en développement	980	74,5	6,28	49,8
b) Pays donateurs auxquels il est insuffisamment fait appel ^a	17	1,3	0,35	2,8
– Siège et autres	650		1,73	
Marchés octroyés				
– Coopération technique (tous fonds confondus) dont:	317		33,98	
a) Pays en développement	232	73,2	24,38	71,7
b) Pays donateurs auxquels il est insuffisamment fait appel ^a	4	1,3	0,20	0,6
– Siège et autres	151		12,64	

^a Ce sont, selon la définition qu'en donne le Programme des Nations Unies pour le développement, le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède.

APPENDICE K

REPRÉSENTATION HORS SIÈGE

Représentation de l'ONUDI hors Siège
(au 31 décembre 2001)

	Représentant de l'ONUDI	CTP*/ SDI*	DON*/ OLN*	ARN*/ APA*	Expert associé	Administrateur auxiliaire	Chauffeur	Autres agents des services généraux	Total
AFRIQUE									
Burkina Faso ^a	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Cameroun	1	0	0	0	0	0	1	1	3
Côte d'Ivoire	1	0	0	0	0	0	1	1	3
Érythrée ^a	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Éthiopie	1	0	0	0	2	0	1	1	5
Ghana	1	0	0	0	0	1	1	1	4
Guinée	1	0	0	0	0	0	1	1	3
Kenya	1	0	0	0	0	0	1	1	3
Madagascar	1	0	0	0	0	0	1	1	3
Mali ^a	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Mozambique ^a	0	0	2	0	1	0	0	0	3
Nigéria	1	1	0	1	0	0	2	2	7
République-Unie de Tanzanie	1	0	0	0	0	1	1	1	4
Sénégal	1	0	0	0	0	0	1	1	3
Zimbabwe	1	0	0	0	0	0	1	1	3
TOTAL	11	1	2	1	5	3	12	12	47
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES									
Argentine ^a	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Bolivie	1	0	0	0	0	0	0	2	3
Brésil ^a	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Colombie	1	0	0	0	0	1	1	2	5
Cuba ^a	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Mexique	1	0	0	0	0	0	1	1	3
Uruguay	1	0	0	0	0	0	0	2	3
TOTAL	4	0	0	2	0	1	2	8	17
ASIE ET PACIFIQUE									
Chine	1	0	0	2	1	0	1	3	8
Inde	1	0	0	2	1	1	1	2	8
Indonésie	1	0	0	0	0	0	1	2	4
Iran (République islamique d ^b)	0	0	0	1	0	0	1	1	3
Pakistan	1	0	0	0	0	0	1	2	4
Philippines	0	0	0	0	1	0	1	1	3
Sri Lanka ^a	0	0	1	0	0	0	0	1	2
Thaïlande	1	1	0	1	0	2	2	1	8
Viet Nam	1	0	0	0	0	0	1	1	3
TOTAL	6	1	1	6	3	3	9	14	43

	Représentant de l'ONUDI	CTP*/ SDI*	DON*/ OLN*	ARN*/ APA*	Expert associé	Administrateur auxiliaire	Chauffeur	Autres agents des services généraux	Total
ÉTATS ARABES									
Algérie	1	0	0	0	0	0	0	1	2
Égypte	1	0	0	0	0	1	1	2	5
Liban	1	0	0	1	0	0	1	2	5
Soudan	1	0	0	1	0	0	1	2	5
Tunisie	1	0	0	0	0	0	1	1	3
TOTAL	5	0	0	2	0	1	4	8	20
EUROPE ET NEI									
Turquie	0	0	1	0	0	0	1	1	3
Ukraine ^a	0	0	2	0	0	0	0	1	3
TOTAL	0	0	3	0	0	0	1	2	6
SIÈGE DE L'ONUDI									
Autriche	0	0	0	0	4	0	0	0	4
TOTAL	0	0	0	0	4	0	0	0	4
TOTAL GÉNÉRAL	26	2	6	11	12	8	28	44	137

^a Pays où l'Organisation n'a pas de bureau de pays ou de bureau régional mais où elle est représentée sur le terrain.

* CTP/SDI: Conseiller technique principal/Spécialiste du développement industriel
DON/OLN: Directeur de l'ONUDI recruté sur le plan national/Organe de liaison national de l'ONUDI
ARN/APA: Administrateur recruté sur le plan national/Administrateur de programme adjoint

APPENDICE L

INFORMATIONS RELATIVES AU PERSONNEL

Tableau 1
Composition du Secrétariat de l'ONUDI au 31 décembre 2001

<i>Catégorie</i>	<i>Hommes</i>	<i>%</i>	<i>Femmes</i>	<i>%</i>	<i>Total</i>
D-2	6	100	0	0	6
D-1	23	88	3	12	26
P-5	54	86	9	14	63
Total partiel	83	87	12	13	95
P-4	65	83	13	17	78
P-3	31	61	20	39	51
P-2/1	3	30	7	70	10
Total partiel	99	71	40	29	139
TOTAL	182	78	52	22	234 ^a
Services généraux	127	38	208	62	335
TOTAL GÉNÉRAL	309	54	260	46	569 ^b

^a Y compris les fonctionnaires recrutés au titre des dispositions 200 du Règlement du personnel.

^b Y compris 34 fonctionnaires (30 administrateurs, 4 agents des services généraux) en mission hors du Siège (voir tableau 4).

Tableau 2
Ventilation des postes soumis à la répartition géographique au 31 décembre 2001

<i>Catégorie</i>	<i>Hommes</i>	<i>%</i>	<i>Femmes</i>	<i>%</i>	<i>Total</i>
D-2	5	100	0	0	5
D-1	21	91	2	9	23
P-5	48	84	9	16	57
Total partiel	74	87	11	13	85
P-4	62	83	13	17	75
P-3	30	61	19	39	49
P-2/1	2	33	4	67	6
Total partiel	94	72	36	28	130
TOTAL	168	78	47	22	215

Tableau 3
Recrutement de personnel en 2001 ^a

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
Candidats à des postes d'administrateur inscrits au fichier, au 31 décembre	208	76	284
Candidats à des postes d'administrateur inscrits au fichier provenant des listes A et C, au 31 décembre	138	55	193
Postes d'administrateur affichés	–	–	26
pour les classes L/P-5 et les classes supérieures			2
pour les classes L/P-4 et les classes inférieures			24
Candidats recrutés à des postes affichés	8	5	13
Recrutement à partir des listes A et C			
à des postes de la classe L/P-5 et des classes supérieures	1		1
à des postes de la classe L/P-4 et des classes inférieures	2	5	7
Recrutement à partir de la liste B			
à des postes de la classe L/P-4 et des classes inférieures	5		5
Postes d'agent des services généraux affichés			8
Candidats recrutés à des postes affichés	1	7 ^a	8

^a Des fonctionnaires ont été sélectionnés pour trois des postes affichés.

Tableau 4
Ventilation des postes au Siège de l'ONUDI et dans les autres bureaux permanents au 31 décembre 2001

	<i>Siège</i>	<i>Genève/ New York</i>	<i>Sur le terrain</i>	<i>En mission</i>	<i>Bureaux de promotion des investissements et de la technologie ^a</i>	<i>Total</i>
Administrateurs	204	3	28 ^b	2	2 ^c	239
Administrateurs recrutés sur le plan national	–	–	2	–	9	11
Agents des services généraux	<u>331</u>	<u>2</u>	<u>54</u>	<u>2</u>	<u>4</u>	<u>393</u>
TOTAL	535 ^d	5 ^e	84	4 ^f	15	643

^a Bureaux de promotion des investissements et de la technologie.

^b Y compris 23 sous contrat du Siège.

^c Contrats du Siège.

^d Non compris 34 fonctionnaires en mission hors Siège (voir tableau 1).

^e Contrats du Siège.

^f Contrats du Siège.

APPENDICE M

GROUPES D'EXPERTS, COLLOQUES, SÉMINAIRES, ATELIERS, STAGES ET AUTRES RÉUNIONS*

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
25 janvier	Séminaire sur les politiques en matière de qualité	Maputo (Mozambique)
29 et 30 janvier	Réunion d'experts sur les tendances et applications de la chimie combinatoire, des technologies combinatoires et de la modélisation moléculaire**	Trieste (Italie)
29 et 30 janvier	Atelier international sur les moyens d'éviter l'emploi du bromure de méthyle aux fins de la fumigation des sols en Syrie	Latakia (République arabe syrienne)
8 février	Première table ronde du secteur privé sur les partenariats stratégiques et l'investissement – Komi 2001	Moscou (Fédération de Russie)
12 et 13 février	Séminaire: politique d'accompagnement, techniques de mise à niveau et de compétitivité industrielle	Alger (Algérie)
14 février	Séminaire à l'intention des chefs d'entreprise: Albanie – restructuration et amélioration de la compétitivité	Tirana (Albanie)
1 ^{er} et 2 mars	Séminaire national sur les incidences et avantages des mécanismes consultatifs durables entre secteurs public et privé	Maputo (Mozambique)
12 et 13 mars	Réunion d'experts sur la gestion de la qualité totale dans les pays de l'ANASE	Bangkok (Thaïlande)
14-16 mars	Réunion de haut niveau sur l'énergie en vue de la tenue d'une table ronde sur cette question lors de la Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés	Vienne (Autriche)
15 et 16 mars	Réunion d'experts sur la surveillance et la prévention de la contamination des aliments, des produits agro-alimentaires et de l'environnement**	Trieste (Italie)
19-21 mars	Deuxième conférence nationale des représentants des PME en Russie	Moscou (Fédération de Russie)
28-31 mars	Réunion d'experts des technologies de télécommunication sur les réseaux de communication multiservices en Afrique orientale et centrale: technologies et services**	Trieste (Italie)
29 et 30 mars	Atelier sur la promotion des groupements internationaux aux fins du développement des PME croates**	Opatija (Croatie)
4 et 5 avril	Conférence régionale sur la prévision technologique pour l'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants	Vienne (Autriche)
19 et 20 avril	Réunion d'experts consacrée au Rapport annuel 2001 sur le développement industriel dans le monde	Vienne (Autriche)
23 avril	Séminaire: politique d'accompagnement, techniques de mise à niveau et de compétitivité industrielle	Annaba (Algérie)

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
23 avril	Réunion de personnalités sur les applications potentielles de la chimie combinatoire, des technologies combinatoires et de la modélisation moléculaire**	Bangkok (Thaïlande)
24-27 avril	Atelier sur la chimie combinatoire et les technologies combinatoires dans les pays d'Asie du Sud-Est**	Bangkok (Thaïlande)
2-4 mai	Comité des programmes et des budgets, dix-septième session	Vienne (Autriche)
7-9 mai	Atelier sur la gestion durable de l'eau et le développement industriel**	Bucarest (Roumanie)
7-9 mai	Atelier régional sur l'assurance qualité du poisson	Rabat (Maroc)
8 et 9 mai	Atelier sur les moyens d'éviter l'emploi du bromure de méthyle dans la production de tabac en Croatie	Durdevac (Croatie)
9 mai	Atelier sur la résolution 2001 relative à la politique industrielle dans l'État d'Orissa – perspectives, stratégies et plan d'action	Bhubaneswar (Inde)
9 et 10 mai	Colloque sur le développement technologique durable des pays de l'Initiative de l'Europe centrale: action concertée en faveur de l'Europe du Sud-Est**	Belgrade (Yougoslavie)
10 et 11 mai	Atelier sur les stratégies et outils efficaces de développement régional dans une économie en transition	Trenčín (Slovaquie)
16-18 mai	Atelier sur les moyens d'éviter l'emploi du bromure de méthyle aux fins de la fumigation des sols en horticulture protégée et dans la culture de plantes d'ornement en Turquie	Antalya (Turquie)
17 mai	Table ronde sur l'énergie, organisée à l'occasion de la Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés	Bruxelles (Belgique)
17 et 18 mai	Réunion d'experts sur les technologies propres pour une chimie viable et sur la réduction et la prévention de la pollution**	Trieste (Italie)
21-26 mai	Atelier sur les meilleures technologies disponibles en matière de recyclage de matières inorganiques **	Iglesias (Italie)
23 mai	Atelier sur la création d'un centre de promotion de l'industrie textile	Dakar (Sénégal)
26-30 mai	Atelier sur les techniques de culture, de récolte, de gestion après récolte et de traitement dans la production de plantes médicinales et aromatiques**	Lillafüred-Budapest (Hongrie)
29 et 30 mai	Forum mondial sur la gestion de la technologie, notamment dans la région arabe	Vienne (Autriche)
4-8 juin	Atelier sur les plastiques biodégradables**	Lodz (Pologne)
5-7 juin	Atelier sur les procédures d'évaluation préalable par des pairs (organismes d'accréditation pour l'application de la norme ISO 17025)	Vienne (Autriche)
6 et 7 juin	Première conférence nationale sur les politiques en matière de qualité	Maputo (Mozambique)

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
7 juin	Atelier de sensibilisation aux pépinières d'entreprises internationales	Padou (Italie)
8 et 9 juin	Atelier international sur les moyens d'éviter l'emploi de bromure de méthyle en République dominicaine	Saint-Domingue (République dominicaine)
12-14 juin	Investir au Burkina Faso 2001	Ouagadougou (Burkina Faso)
14 juin	Réunion ministérielle sur les activités actuellement menées dans le domaine de la transformation et de l'innocuité des produits alimentaires	La Havane (Cuba)
18 et 19 juin	Réunion d'experts du programme régional de prévision technologique pour l'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants	Vienne (Autriche)
19 et 20 juin	Atelier sur la nouvelle politique industrielle du Rwanda: stratégies, structures et plan d'action	Kigali (Rwanda)
19-22 juin	Conseil du développement industriel: stratégies, vingt-quatrième session	Vienne (Autriche)
21 et 22 juin	Forum d'investissement de Carthage 2001	Tunis (Tunisie)
25-27 juin	Atelier sur le développement industriel dans les zones côtières de l'Asie du Sud-Est**	Hanoi (Viet Nam)
25 juin- 6 juillet	Atelier régional sur les lasers et l'optoélectronique**	Serpong (Indonésie)
26-30 juin	Atelier sur l'élaboration de projets utilisant la technologie des systèmes photovoltaïques**	Trieste (Italie)
28 juin	Séminaire: politique d'accompagnement, techniques de mise à niveau et de compétitivité industrielle	Tlemcen (Algérie)
28 juin	Séminaire sur l'expérience brésilienne en matière de prévision technologique et de chaînes de production**	Lima (Pérou)
4-6 juillet	Réunion d'experts sur la réhabilitation des sites pollués d'Europe centrale et orientale: état actuel et perspectives**	Trieste (Italie)
9 juillet	Atelier sur l'emploi de solvants nocifs pour la couche d'ozone et de produits de substitution écologiques	Téhéran [Iran (République islamique d')]
11-13 juillet	Atelier sur la restructuration et la réhabilitation des centres régionaux de développement des technologies en zone rurale	Addis-Abeba (Éthiopie)
16-19 juillet	Atelier sur la pollution de l'environnement et les possibilités d'appliquer des technologies de réhabilitation dans les pays africains**	Enugu (Nigéria)
27-29 août	Réunion d'experts sur l'industrie et le mécanisme pour un développement propre en Asie	Vienne (Autriche)

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
27-31 août	Atelier sur la formulation des besoins de base des pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe en matière de normalisation, de promotion de la qualité, d'accréditation, d'essais et de métrologie	Pretoria (Afrique du Sud)
30 août	Atelier national sur le développement industriel et la compétitivité	Addis-Abeba (Éthiopie)
30 août	Atelier sur le programme régional de maîtrise de la pollution dans le secteur des tanneries en Asie du Sud-Est: résultats obtenus et escomptés (phase II)	New Delhi (Inde)
30 août- 1 ^{er} septembre	Atelier du FEM en Amérique latine	Mexico (Mexique)
4-6 septembre	Réunion d'experts consacrée à l'impact sur l'environnement des cultures transgéniques résistant aux parasites**	Brasilia (Brésil)
5-7 septembre	Atelier régional sur la mobilisation des investissements en faveur des PMA	Bamako (Mali)
10-12 septembre	Atelier sur le renforcement des capacités aux fins de promouvoir les projets relevant du mécanisme pour un développement propre dans le secteur du pétrole et du gaz et les industries manufacturières	Abuja (Nigéria)
11-14 septembre	Réunion internationale sur le recyclage et les plastiques biodégradables dérivés de ressources renouvelables. Exposition internationale sur l'industrie et les technologies des plastiques**	Jakarta (Indonésie)
18-20 septembre	Atelier sur les applications industrielles de la communication sans fil**	Bucarest (Roumanie)
20 et 21 septembre	Atelier sur le renforcement des capacités aux fins des projets réalisés dans le cadre du mécanisme pour un développement propre dans l'industrie	São Paulo (Brésil)
24-27 septembre	Atelier sur l'emploi de la catalyse dans les procédés de fabrication et la fabrication de produits écologiques**	Istanbul (Turquie)
28 et 29 septembre	Conférence internationale sur la science et la technologie au service du développement durable dans les pays de l'Initiative de l'Europe centrale**	Trieste (Italie)
1 ^{er} -3 octobre	Réunion d'experts sur le rôle de la simulation de procédés dans le développement industriel durable**	Trieste (Italie)
8 et 9 octobre	Atelier sur le manuel de l'ONUDI visant à promouvoir les partenariats dans le secteur privé aux fins du développement industriel	Vienne (Autriche)
8-10 octobre	Réunion d'experts sur l'industrie et le mécanisme pour le développement propre en Afrique	Saly Portudal (Sénégal)
12-14 octobre	Table ronde sur les alliances entre entreprises**	Shenzhen (Chine)
15-18 octobre	Atelier sur les tendances et applications de la chimie combinatoire et des technologies combinatoires**	Budapest (Hongrie)
16 octobre	Consolidation du cadre de concertation entre l'État et le secteur privé	Bamako (Mali)

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
22-24 octobre	Atelier sur les plantes médicinales et aromatiques et les produits dérivés dans les pays en développement**	Trieste (Italie)
26 octobre	Colloque sur l'innocuité et la qualité des produits halieutiques: difficultés rencontrées par les pays en développement et en essor économique (dans le cadre du quatrième congrès mondial sur l'inspection et le contrôle qualité du poisson)	Vancouver (Canada)
29 octobre-2 novembre	Réunion sur le développement de réseaux de PME	Vienne (Autriche)
29 octobre-12 novembre	Atelier sur la construction de logements accessibles en bambou dans les zones sujettes aux séismes	Aizawl (Inde)
5-8 novembre	Atelier sur les polymères durables: promotion de la notion de polymères biodégradables dans les pays du Moyen-Orient et du Golfe**	Manama (Bahreïn)
7 novembre	BAMTECH 2001 – Séminaire de sensibilisation aux techniques d'utilisation du bambou	Accra (Ghana)
13-15 novembre	Réunion d'experts sur l'innovation et la concurrence en matière de technologies de l'information et des communications: le rôle des organismes de réglementation**	Tunis (Tunisie)
13-17 novembre	Réunion d'experts sur la conception technique et le prototypage de matériaux assistés par ordinateur**	Trieste (Italie)
14 et 15 novembre	Réunion annuelle sur les pays à économie en transition: forum sur l'entrepreneuriat et le développement des entreprises	Istanbul (Turquie)
15 novembre	Atelier sur le développement industriel durable et la compétitivité	Dar es-Salaam (Tanzanie)
16 et 17 novembre	Amélioration de la compétitivité industrielle du Sri Lanka: Programme de sensibilisation des cadres des institutions nationales	Wadduwa (Sri Lanka)
19 novembre	Table ronde entre des représentants du secteur privé russe et des organismes des Nations Unies	Moscou (Fédération de Russie)
19-21 novembre	Réunion sur la prévision technologique	Bogota (Colombie)
20 et 21 novembre	Atelier sur les stratégies et outils efficaces de développement régional dans l'économie slovaque	Galanta (Slovaquie)
20-23 novembre	Lancement du réseau mis en place par l'ONUDI entre différents organismes de promotion des investissements en Afrique	Vienne (Autriche)
21 novembre	Conférence sur les sources potentielles de financement des PME dans le nord-ouest de la Russie	Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie)
21-23 novembre	Forum régional sur la productivité et la qualité électroniques: adapter l'industrie à l'économie électronique en Europe centrale et orientale et dans les nouveaux États indépendants	Varsovie (Pologne)
23 novembre	Atelier de sensibilisation aux possibilités de coopération entre les PMI et les pépinières d'entreprises	Carrara (Italie)

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
23 novembre	Atelier sur la restructuration des entreprises et le développement de la compétitivité: expérience acquise et incidences sur les mesures à prendre	Tirana (Albanie)
26-30 novembre	Réunion de formateurs sur la gestion et le transfert des technologies dans les pays en développement et en transition **	Trieste (Italie)
28 et 29 novembre	Séminaire sur la prévision technologique**	Santiago (Chili)
28 et 29 novembre	Semaine de la qualité 2001 (séminaire sur la politique qualité)	Maputo (Mozambique)
28-30 novembre	Atelier sur les techniques de catalyse au service de la viabilité des procédés industriels**	Buenos Aires (Argentine)
29 et 30 novembre	Réunion d'experts sur la conception d'optiques et l'optimisation des lasers ultrarapides**	Trieste (Italie)
3-7 décembre	Neuvième session de la Conférence générale	Vienne (Autriche)
6 et 7 décembre	Réunion d'experts sur les tendances et initiatives actuelles en matière de chimie combinatoire et de technologies combinatoires**	Trieste (Italie)
10 et 11 décembre	Atelier sur les technologies de pointe en matière de décontamination des sols et des eaux pollués par du pétrole et de traitement des boues d'hydrocarbures**	Moscou (Fédération de Russie)
10 et 11 décembre	Atelier sur les systèmes de transport intelligents: des réseaux physiques aux réseaux virtuels	Piacenza (Italie)
10-12 décembre	Réunion d'experts sur l'industrie et le MDP en Asie	Bangkok (Thaïlande)
13 et 14 décembre	Réunion d'experts sur les plastiques biodégradables et le développement durable**	Trieste (Italie)
13-15 décembre	Atelier sur l'assurance-qualité des produits de la pêche en vue de la Conférence ministérielle sur la coopération halieutique entre les États africains riverains de l'Océan atlantique	Dakar (Sénégal)
18-20 décembre	De la télémédecine à la santé électronique: atelier sur les nouvelles technologies de l'information et de télécommunications en tant que moyens d'améliorer les services de santé dans les pays en développement	Le Caire (Égypte)
18 et 19 décembre	Réunion sur l'élimination des pesticides obsolètes en Afrique	Vienne (Autriche)
19 et 20 décembre	Atelier sur le lancement du Registre des rejets et des transferts de polluants en Méditerranée	Alexandrie (Égypte)
19-21 décembre	Séminaire de la FAO et de l'ONUDI sur les accords de l'OMC	Casablanca (Maroc)
20 décembre	Atelier sur les possibilités d'exportation sur les marchés étrangers	Accra (Ghana)

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
20 décembre	Séminaire sur les difficultés d'intégration régionale des entreprises sénégalaises et le lancement du programme qualité régional de l'Union économique et monétaire ouest-africaine et de l'Union européenne	Dakar (Sénégal)
20-22 décembre	Atelier sur les cellules solaires et les systèmes de pompage d'eau	Le Caire (Égypte)
21 et 22 décembre	Conférence sur la mise à jour du potentiel de l'Afrique dans le secteur des textiles, des vêtements et des accessoires	Accra (Ghana)
27 décembre	Atelier sur les moyens de lever les obstacles s'opposant à l'élimination des polluants organiques persistants dans le nord-ouest de la Russie	Saint-Petersbourg (Fédération de Russie)

* La présente liste comprend les réunions coparrainées par d'autres organisations.

** Réunions du Centre international pour la science et la technologie de pointe.

APPENDICE N

QUELQUES PUBLICATIONS ET PRODUITS ^a

<i>Publications</i>	<i>ISBN/ Numéro de commande</i>	<i>Coéditeur</i>	<i>Langue^b</i>
Access to formal finance in Kenyan manufacturing	SIN Working Paper No. 3		A
A Pathway to Excellence, TQM methods and case studies from ASEAN. The UNIDO/JSA Approach		Japanese Standards Association (JSA)	A
Rapport annuel de l'ONUDI pour 2000 et List of UNIDO technical cooperation activities, 2000	IDB.24/2 IDB.24/2/Add.1		A, Ar, C, E, F, R
Are African manufacturing firms really inefficient? Evidence from firm-level panel data	CSAE-UNIDO Working Paper No. 6	CSAE, Oxford	A
Aspects of marginalization: growth, industry and trade of the least developed countries	SIN Discussion Paper No.		A
Atelier de village polyvalent: directives pour la mise en œuvre	V.01-82649		F
Building productive capacity for poverty alleviation in least developed countries: the role of industry	V.01-82873		A
Can African manufacturing firms become successful exporters?	CSAE-UNIDO Working Paper No. 4	CSAE, Oxford	A
CAPTECH (Capacity Building for Technology Absorption) manual		Technology Bureau for International Industrial Partnerships	A
Compostage des déchets ménagers et valorisation du compost: cas des petites et moyennes communes au Maroc	9981-801-47-x	Environnement et développement du tiers monde (ENDA Maghreb)	F
Constraints and opportunities in Kenyan manufacturing: report on the Kenyan manufacturing enterprise survey 2000	CSAE-UNIDO Working Paper No. 7	CSAE, Oxford	A
Development of clusters and networks of SMEs	V.01-88774		A
Environmental risk assessment and management of chemicals in Asia/Pacific countries	89-85670-64-6		A
Firm size and human capital as determinants of productivity and earnings	CSAE-UNIDO Working Paper No. 5	CSAE, Oxford	A
Gearing up for a new development agenda. Papers and proceedings of the meeting on marginalization vs. prosperity. How to improve and spread the gains of globalization			A
Guidelines for design and implementation of environmental management systems	V.01-81185		A
Growth in least developed countries: an empirical analysis of productivity change, 1970-1992	SIN Working Paper No. 1		A

<i>Publications</i>	<i>ISBN/ Numéro de commande</i>	<i>Coéditeur</i>	<i>Langue^b</i>
Industry at the edge. E- and M-business for industrial development		Ericsson Consulting	A
Integrated assessment, management and governance in river basins, coastal zones and large marine ecosystems. A UNIDO strategy paper	V.01-81564		A
Integrating SMEs in global value chains	V.01-85393		A
International conference on the 10-year review of transitional economies and challenges in the next decade, Vienna, 30 November-1 December 2000, Final report	V.01-81753		A
International yearbook of industrial statistics 2001	1 84064 6195		A
Investir au Burkina Faso. Guide de l'homme d'affaires			F
Managerial risk attitudes and firm performance in Ghanaian manufacturing: an empirical analysis based on experimental data	CSAE-UNIDO Working Paper No. 3	CSAE, Oxford	A
Measuring the economic importance of ICT (information and communication technologies)	SIN Discussion Paper No. 2		A
Prospectiva tecnológica en Latinoamérica y el Caribe	V.01-81380		E
Réformer le système des Nations Unies – L'ONUUDI: un modèle centré sur les besoins			A, F
SISAL - past research results and present production practices in East Africa	CFC Technical Paper No. 8 V.01-87565	Common Fund for Commodities	A
Skills, investment and exports from manufacturing firms in Africa	CSAE-UNIDO Working Paper No. 1	CSAE, Oxford	A
The importance of human capital for the trade-growth link	SIN Working Paper No. 2		A
Trade credit in Kenyan manufacturing: evidence for plant-level data	SIN Working Paper No. 4		A
UNIDO partnership with private business, rationale, benefits, risks and approaches	V.01-81335		A
Women's entrepreneurship development in selected African countries	Technical Working Paper No. 7 V.01-80114		A
Women entrepreneurs in Africa: experience from selected countries	91-1-112510-3	CNUCED	A
What drives manufacturing exports in Africa? Evidence from Ghana, Kenya and Zimbabwe	CSAE-UNIDO Working Paper No. 2	CSAE, Oxford	A

^a La présente liste comprend les publications réalisées en collaboration avec d'autres organisations.

^b A: anglais, Al: allemand, Ar: arabe, E: espagnol, F: français, R: russe.

<i>Autres produits</i>	<i>Langue^b</i>
Produits pour pépinières d'entreprises: GePep (Logiciel de gestion financière) GeDoc (Logiciel de gestion de bases de données)	Ar, F
Version 1.2. du logiciel CAPSOFT (outil d'évaluation des besoins des PME)	A
Bases de données de Colombia Exchange Offres d'investissement Offres de technologie Offres de coopération Demandes de coopération	A, E
COMFAR III Expert version 2.1 COMFAR III Expert business planner version 2.1 COMFAR III Mini Expert version 2.1	A, Al, E, F, R, polonais, portugais, slovaque, tchèque, chinois, japonais, italien, Bahasa Indonesia
IRMSready (Système de gestion des ressources en matière d'information)	A
"OUTSOURCING 2002" Version expérimentale du logiciel de gestion de bases de données des bourses de sous-traitance et de partenariat (BSTP)	F
UNIDO and Energy (présentation des activités de l'ONUDI en matière d'énergie pour la neuvième session de la Commission du développement durable et la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés) (CD-ROM)	A
Bases de données de UNIDO Exchange: Projets d'investissement Offres de technologie Offres de coopération Demandes de coopération Offres de technologie pour une production propre Bonnes pratiques en matière de production propre Experts de la production propre	A
Édition 2000 de la base de données de l'ONUDI relative aux statistiques industrielles sur l'équilibre entre l'offre et la demande	A
Édition 2001 de la base de données de l'ONUDI relative aux statistiques industrielles, couvrant les classes à 3 chiffres de la branche 3 de la CITI (deuxième version révisée)	A
Édition 2001 de la base de données de l'ONUDI relative aux statistiques industrielles, couvrant les groupes à 4 chiffres de la branche 3 de la CITI (deuxième version révisée)	A
Édition 2001 de la base de données de l'ONUDI relative aux statistiques industrielles, couvrant les classes à 3 chiffres de la branche 3 et les groupes à 4 chiffres de la branche 3 de la CITI (troisième version révisée)	A
Édition 2001 de la base de données de l'ONUDI sur la comptabilité nationale	A

<i>Sites Web</i>	<i>Adresse Internet</i>	<i>Langue^b</i>
Asia-Africa Investment and Technology Promotion Centre (Centre Asie-Afrique de promotion des investissements et de la technologie)	www.unido-aaitpc.com	A
Climate Change/Kyoto Protocol activities (activités relatives aux changements climatiques et au Protocole de Kyoto)	www.unido.org/doc/310797.htmls	A
COLOMBIA Exchange	www.unido.org/exchange	A
Investir au Burkina Faso 2001	www.unido.org/Burkina2001	A, F
KNITT - Knowledge Network for Industrial Technology Transfer (Réseau d'informations pour le transfert de technologies industrielles)	www.unido.org/Knitt/	A
Bourses de sous-traitance et de partenariat (y compris l'annuaire des BSTP)	www.unido.org/doc/391483.htmls	A, F
Tunisia at a Glance – Carthage Investment Forum 2001 (La Tunisie en bref – Forum d'investissement de Carthage 2001)	www.unido.org/Tunisia2001	A
UNIDO Exchange	www.unido.org/exchange	A

ABRÉVIATIONS

A

AE	expert associé
AIDMO	Organisation arabe pour le développement industriel et les industries extractives
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
APA	administrateur de programme adjoint
API	agence de promotion des investissements
ARN	administrateur de programme recruté sur le plan national
AST	appui aux services techniques

B

BOp	budget opérationnel
BOr	budget ordinaire
BPIT	bureau de promotion des investissements et de la technologie

C

CAMI	Conférence des ministres africains de l'industrie
CAO	conception assistée par ordinateur
CCI	Centre du commerce international (CNUCED/OMC)
CD	disque compact
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CFC	chlorofluorocarbone
CIP	chiffre indicatif de planification
CIS	Centre international pour la science et la technologie de pointe
CIV	Centre international de Vienne
CNPP	centre national pour une production plus propre
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
COMFAR	Modèle informatisé pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité
CRDI	Centre régional pour le développement industriel
CSAE	Centre for the study of African Economics (Université d'Oxford)

D

DDIA	Décennie du développement industriel de l'Afrique
DON	Directeur de l'ONUDI recruté sur le plan national
DSRP	document sur les stratégies de réduction de la pauvreté

F

FAO	fabrication assistée par ordinateur
FAO	Fonds des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FDI	Fonds de développement industriel
FEM	Fonds pour l'environnement mondial

G

GOIC	Organisation des ingénieurs-conseils des industries du Golfe
GS	agent (ou catégorie) des services généraux

H

HACCP	analyse des risques aux points intriqués
-------	--

I

ICE	Initiative centre-européenne
ISO	Organisation internationale de normalisation

K

KNITT	Réseau d'information pour le transfert de technologies industrielles
-------	--

L

LEA	Ligue des États arabes
-----	------------------------

M

MPME	Micro-, petites et moyennes entreprises
MS	module de services

N

NEI	nouveaux États indépendants (issus de l'ex-Union soviétique)
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

O

OIO	Bureau du contrôle interne
OLN	organe de liaison national de l'ONUDI
OMC	Organisation mondiale du commerce
OUA	Organisation de l'unité africaine

P

PMA	pays les moins avancés
PMA III	troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (conférence PMA III)
PME	petites et moyennes entreprises
PMI	petites et moyennes industries
PNUCID	Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
POCT	Programme ordinaire de coopération technique
POP	polluant organique persistant

R

R-D	recherche-développement
-----	-------------------------

S

SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SIN	Service des statistiques et des réseaux d'information
SIS	programme des Services industriels spéciaux

T

TEI	traitement électronique de l'information
TICAD	Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique
TRAC	objectif concernant l'allocation de ressources de base

U

UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
-------	---

V

VAM	valeur ajoutée (dans l'industrie) manufacturière
-----	--